TEMPERATURE
AUJOURD'HUI | Probabilités pour demain
Maximum... 25 | Beau et peut-être un peu plus chaud.
Minimum.... 7

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 33 — DOUZE PAGES | MONTREAL, LUNDI 3 AVRIL 1911 | LE NUMERO : UN CENTIN

Quels sont les grands édifices où l'inspecteur de la Ville a ordonné de poser des échelles de sauvetage et qui n'en sont pas encore pourvus ?

Qu'est-ce qui empêche les autorités municipales de faire observer les règlements indistinctement par tous les citoyens ?

Les commissions ne seront pas des mythes

L'Association Saint-Jean-Baptiste suggère nombre de questions intéressantes que devront discuter et résoudre les six comités d'études nommés récemment.

Il y a eu hier soir, au Monument National, une très intéressante réunion d'un groupe de membres de l'Association St-Jean-Baptiste. Ainsi que plusieurs le savent, notre société canadiennne - française a subi une transformation complète en ces derniers temps. Un élément nouveau s'est fait chemin jusque dans les sphères du Bureau de Direction. Et cet élément nouveau, aidé par l'expérience des aînés, entend faire œuvre utile, active et militante. Il n'aura de cesse qu'il n'ait atteint son but qui pourrait se résumer en ces mots : Rendre les siens meilleurs.

Dans le nouveau règlement de l'Association, adopté à une assemblée générale du 1er décembre dernier, il a été pourvu à la formation de commissions d'études dont le champ d'action, pour être restreint à certains sujets particuliers, n'en est pas moins vaste et bien fourni. Elles sont au nombre de six. Voici d'après le règlement lui-même les attributions de chacune.

1o — La commissions des droits constitutionnels recherche, en dehors de tout esprit de parti, les meilleurs moyens de faire respecter les droits constitutionnels des Canadiens-français.

2o — La commission des intérêts économiques étudie, au point de vue du seul avancement de la race, les questions de colonisation, de mutualité, d'agriculture, de commerce et d'industrie.

3o — La commission des intérêts scolaires n'envisage pas la question scolaire au point de vue constitutionnel, mais s'applique à trouver les moyens d'action les plus efficaces pour populariser l'enseignement du français au Canada, et pour répandre encore davantage l'instruction parmi les Canadiens-français.

4o — La commission des intérêts religieux étudie la situation religieuse uniquement dans ses rapports avec la question nationale. Elle élabore un plan d'action pour que les droits naturels des Canadiens-français comme nationalité distincte soient sauvegardés dans les diocèses et les paroisses.

5o — La commission des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques recherche pour l'Association et pour les pouvoirs publics les meilleurs moyens d'aider au progrès des sciences, des lettres et des arts parmi les Canadiens-français.

6o — La commission des intérêts sociaux étudie toute question sociale au point de vue canadien-français. Elle recherche en particulier les moyens d'enrayer la mortalité infantile, l'alcoolisme, la tuberculose et autres fléaux qui diminuent la vitalité naturelle d'un peuple.

Parlant de ces commissions, M. Olivar Asselin a dit les quelques mots suivants : "L'idée qui a présidé à la formation de ces commissions a été d'élargir le champ d'étude de l'Association, et d'intéresser aux questions nationales et patriotiques le plus grand nombre de membres possible. Maintenant que les cadres de la société se sont élargis, il est de notre devoir, je crois, de contribuer, dans la mesure de nos forces et de nos énergies, à l'éducation du peuple canadien-français.

M. Asselin explique ensuite le but de chacune de ces commissions, puis termine en ajoutant ces quelques paroles : "Nous avons agi avec une prudence extrême dans le recrutement des membres de chacune de ces commissions d'étude. Nous avons choisi pour faire partie de chacune d'elles des hommes de tous les partis, mais cependant d'esprit assez large pour mettre les questions patriotiques et nationales au-dessus de celles des partis.

Afin d'éviter tous les heurts malheureux qui ne feraient que retarder la marche vers le progrès de notre association, il faudra éviter toujours d'amener la discussion des questions qui nous seront soumises sur le terrain politique. Si l'on veut que notre travail soit fructueux et productif de quelque chose, faisons toujours abstraction de notre point de vue particulier pour n'embrasser que celui de la nationalité en général. Maintenant que les commissions ont été formées régulièrement, il s'agit pour chacune d'elles de se mettre à l'œuvre sans plus tarder. Nous sommes ici, ce soir, pour suggérer quelles sont les questions actuelles qui pourraient faire le sujet d'études fructueuses dès maintenant. A l'appel de chaque commission on voudra bien faire les suggestions que l'on croira opportunes."

M. J. V. L. Désauniers et le notaire Victor Morin, échevin, qui préside en l'absence du président général, M. Thomas Garthier, ajoutent quelques paroles à celles de M. Asselin, puis l'on suggère l'étude par les diverses commissions, des questions suivantes:

Par la Commission des Intérêts Constitutionnels : La mise en vigueur de la loi obligeant les grands services d'utilité publique de faire l'impression de tous les documents

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

SOUS LE POIDS D'UN PIANO

M. FRANÇOIS TREMBLAY EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT EN TRANSPORTANT UN INSTRUMENT A WESTMOUNT.

M. François Tremblay, âgé de 35 ans, employé par la maison J. B. Baillargeon, au transport des pianos, a été victime d'un accident qui met sa vie dans un bien grand danger. Samedi soir, vers 7 heures, en compagnie de deux hommes, il déménageait un piano de la ville à



M. FRANÇOIS TREMBLAY, écrasé par un piano, samedi soir.

Westmount sur un lourd camion. Au tournant de l'Avenue Atwater et de la rue Souvenir, une roue vint heurter un rail dépassant un peu le niveau de la voie. Le choc fut si violent que le piano bascula et renversa Tremblay dans la voiture, lui écrasant la poitrine.

Le malheureux a été aussitôt transporté à l'hôpital Western, qui est situé près de là. Les médecins ont constaté qu'il avait la poitrine écrasée, les poumons lésés, trois côtes brisées et qu'il souffrait de plusieurs autres graves lésions internes.

Malgré son état critique, Tremblay a pris un peu de mieux depuis hier après-midi, et les médecins conservent quelque espoir de le sauver.

Tremblay habite au No 94 rue St-Urbain et a une femme et trois enfants.

Le club Chénier discute la question du tramway

Après avoir critiqué l'administration municipale actuelle, on adopte une importante résolution dans l'intérêt du peuple.

La question du tramway a été discutée, hier après-midi, au club Chénier, et elle a donné lieu à de piquantes critiques de l'administration municipale actuelle. Une résolution extrêmement importante a été proposée et adoptée à l'unanimité par les membres du club.

On a aussi adopté une résolution félicitant le gouvernement provincial d'avoir heureusement terminé la session, d'avoir sauvegardé l'autonomie de la ville de Montréal dans l'affaire des tramways et d'avoir voté pour l'instruction publique des crédits d'un million, c'est-à-dire plus considérables qu'ils ne l'ont jamais été.

Après la discussion des affaires de routine,

M. WILFRID PAQUETTE

a attaqué la discussion de la question du tramway. Il s'est prononcé contre la municipalisation, qu'il considère comme utopie et qu'il ne croit pas possible actuellement. "En tout cas", a-t-il dit, "je respecte l'opinion de ceux qui sont pour la municipalisation, comme je crois que mon opinion a droit au respect. Mais je crois que, tout en faisant de la théorie et en discutant la municipalisation, on ne devrait pas perdre de vue le côté pratique de la question. Et ce côté pratique, pour nous, petites gens et ouvriers, c'est le bénéfice que nous pouvons retirer d'un nouveau contrat avec la compagnie. Peu nous importe qu'on la force à enlever la neige des rues et à faire différends autres travaux qu'elle fera exécuter par des étrangers, au détriment des honnêtes journaliers canadiens; peu nous importe que le trésor municipal s'enrichisse de nouvelles contributions que lui versera la compagnie; nous savons que l'argent qui entrera à l'hôtel de ville, on le dépensera sans que nous en voyions beaucoup la couleur. Mais si l'on fait un arrangement par lequel chaque ouvrier, au lieu de dépenser cinquante dollars par année en billets de tramways, n'en dépense plus que trente, voilà qui nous touche et voilà qui est dans notre intérêt véritable.

LA QUESTION DES BILLETS

est la plus importante, comme l'a si bien dit la PATRIE, et je suggérerais que le club Chénier, quoiqu'il soit composé d'ouvriers, s'occupe aussi des autres classes de la société, comme les autres classes de la société s'occupent des ouvriers.

"Je veux une augmentation des billets jaunes et je veux aussi une augmentation de nombre de billets bleus et rouges que la compagnie donne pour vingt-cinq cents. Je crois que si nous obtenons de payer moins cher dans les tramways, cela vaudra bien la peine d'accorder une franchise à la compagnie. Nous aurons alors un contrat qui sera dans l'intérêt véritable des citoyens, s'il n'est pas dans l'intérêt des "schemers" qui ne travaillent qu'à augmenter les revenus municipaux sans s'occuper du confort de l'ouvrier et des autres citoyens."

Après ce discours de M. Paquette, qui a été couvert de vifs applaudissements,

M. A.-A. GIBAULT

a pris la parole. "La compagnie est riche", a-t-il dit, "M. Robert a déclaré, à Québec, qu'elle valait douze millions. On veut lui donner une valeur de vingt millions; c'est donc huit millions que ces messieurs veulent mettre dans leur poche. Pour cela, ils veulent une franchise. C'est certainement dans leur intérêt d'obtenir une franchise, mais je crains bien que les intérêts des citoyens et des ouvriers ne soient sacrifiés.

"Je crains bien que la classe ouvrière n'obtienne pas justice, quand on fera les conditions avec la compagnie. Pourtant, c'est la classe ouvrière qui est responsable du changement fait à l'hôtel de ville, aux dernières élections; c'est elle qui a modifié le régime municipal, par son vote prépondérant, et qui a porté au pouvoir les hommes qui administrent actuellement la cité.

(SUITE A LA DEUXIEME PAGE)

Projet de solution du problème des tramways

Voici les conditions que le club Chénier propose de faire à la compagnie du tramway, telles qu'elles sont contenues dans la proposition faite par M. Wilfrid Paquette et adoptée à l'unanimité, hier après-midi :

1o.—Service régulier et fréquent ;

2o.—La compagnie devra donner des sièges à tous les voyageurs ;

3o.—Elle devra donner : huit billets bleus pour 25c.
dix billets jaunes, pour 25c.
douze billets rouges pour 25c.
et donner des correspondances dont on pourra se servir comme on s'en sert actuellement ;

4o.—Les billets jaunes pourront servir jusqu'à neuf heures, le matin, et de quatre à sept heures, le soir ;

5o.—La compagnie obtiendra une franchise de 42 ans et la ville aura droit de municipaliser le service des tramways à tous les dix ans, si le conseil le juge à propos dans l'intérêt des citoyens.

UN TRAIN LE BROIE A MORT

EDMOND GOUDREAU TOMBE ENTRE DEUX WAGONS ET SON CORPS EST RAMASSE INANIME ET TOUT PANTELANT.

Samedi soir, vers onze heures, Edmond Goudreau, 37 ans, demeurant à Saint-Pierre-aux-Liens, a été broyé à mort sous les roues d'un convoi de fret dans les cours de la Canadian Car & Foundry Company, à leurs usines de Saint-Pierre - aux-Liens. Goudreau avait la charge



EDMOND GOUDREAU, broyé sous une locomotive de la Canadian Car & Foundry Co., à St-Pierre-aux-Liens.

d'une grue mécanique, quand, samedi soir, un train dérailla ; un contre-maître appela plusieurs ouvriers pour prêter main-forte pour remettre un wagon sur les rails : une fois ce travail terminé, il fallut faire l'accouplement des wagons, mais la locomotive recula trop brusquement et l'infortuné Goudreau, qui se tenait debout sur une plate-forme, perdant l'équilibre, tomba tête première sur la voie ; deux wagons ainsi que la locomotive passèrent sur son corps.

Le Dr Paquin et un prêtre, appelés sur les lieux, n'ont pu que constater la mort. Les restes sanglants de la victime ont été transportés à la morgue, où l'enquête a lieu ce matin.

Mme Goudreau est cruellement éprouvée par la mort violente, son premier mari était tué il y a huit ans en travaillant sur les quais, et la laissait veuve avec trois enfants; cette fois encore, elle perd son mari dans des circonstances tragiques et reste veuve encore une fois avec trois autres enfants.

On le retrouve, ayant la poitrine trouée d'une balle

On croit que le jeune James Belter a été tué par la décharge inattendue de son fusil, mais la disparition de son arme laisse planer du mystère sur sa mort

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 3. — Le cadavre d'un garçon de 15 ans, James Belter, fils de James Belter, cultivateur sur le chemin Saint-Malachie dans le district de la Lièvre, à neuf milles de Buckingham, a été trouvé, vendredi après-midi, dans la forêt, à deux milles de la résidence de ses parents.

Il avait la poitrine traversée d'une balle et devait être mort depuis deux jours quand il fut découvert.

Les circonstances entourant la disparition de ce garçon et la découverte de son cadavre ont donné lieu à beaucoup de conjectures chez les habitants de la région et les commentaires sont aussi variés que nombreux.

Le jeune Belter, d'après les renseignements donnés au représentant de la PATRIE, qui, hier, s'est transporté sur le théâtre de la découverte du cadavre, a quitté le toit paternel vers huit heures, mardi matin, en compagnie d'un homme marié, nommé Edward Kelly, demeurant à un mille de la résidence des Belter.

Tous deux s'en allaient passer la journée dans la forêt pour y faire du bois. Ils étaient en raquettes et Belter portait un fusil.

"Après notre journée de travail", a déclaré Kelly à notre représentant, "nous partîmes ensemble, chacun dans la direction de notre demeure respective. Depuis, je n'ai pas revu le jeune garçon et ce n'est que vendredi matin, que j'appris du père de celui-ci qu'il n'était pas encore arrivé au logis."

Les parents de la victime, constatant qu'il n'entrait pas, mardi soir, ne s'inquiétèrent pas, croyant qu'il était allé coucher chez Kelly afin d'être plus tôt au travail le lendemain matin.

Cependant, vendredi, ils devinrent anxieux et envoyèrent chez Kelly pour avoir des nouvelles de leur garçon, et c'est là que l'on constata sa disparition.

LA DECOUVERTE DU CADAVRE

Aussitôt, croyant à un malheur, on organisa un groupe de chercheurs composé de cultivateurs voisins, et on commença immédiatement une battue de la forêt. Après deux heures de recherches, le jeune garçon fut trouvé, mais ce n'était plus qu'un cadavre, et à demi recouvert d'une couche de neige tombée jeudi.

Le cadavre fut relevé et alors on constata qu'il avait la poitrine traversée d'une balle, et il fut prouvé que le coup avait été tiré à bout portant, car les vêtements autour de la plaie étaient brûlés par la poudre enflammée.

Comment la victime a-t-elle été tuée? était-ce accidentellement?

Mystère, il n'y avait pas de fusil près du cadavre et malgré les plus actives recherches, il fut impossible de retrouver celui que le garçon portait quand il partit de chez lui mardi matin.

Samedi, un des frères de la victime Belter, descendit à Buckingham, et annonça la fatalité à M. le Dr. Sicard qui téléphona à Hull au shérif Wright et au coroner Lyster, les détails qu'il avait appris de la lugubre affaire. Le coroner Lyster répondit de continuer à faire des recherches dans la forêt pour retrouver si possible le fusil de la victime, ajoutant qu'il se transporterait lui-même sur les lieux dimanche ou lundi matin.

Vu l'état des chemins ruraux, il n'a pu se mettre en route hier et il n'a quitté Hull que ce matin par chemin de fer en route pour Buckingham, et de là il voyagera en en voiture jusqu'à l'endroit où le cadavre a été trouvé puis s'il y a lieu il ouvrira une enquête.

IL NE CROIT PAS A UN CRIME

Le Dr Sicard, de Buckingham, qui connait très bien la victime et M. Edward Kelly, a déclaré au représentant de la PATRIE qu'il ne croyait pas à un crime. Il pense que le jeune Belter, qui était en raquette a dû faire une chute et que son fusil, qui était chargé a fait explosion, la balle lui traversant la poitrine.

Belter mortellement blessé, aurait eu cependant encore la force de marcher peut-être une distance de plusieurs arpents avant de tomber pour ne plus se relever. Tant qu'au fusil, il l'aurait échappé, après qu'il fut blessé et depuis la neige qui est tombée sur le district a dû le dissimuler aux regards scrutateurs des chercheurs.

Les familles Belter et Kelly sont pauvres, mais jouissent d'une excellente réputation dans le diserict de la Lièvre.

Le shérif Wright attend des renseignements du coroner avant de se mettre en route pour le théâtre du drame.

ILS TROUVENT UN REFUGE A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La misère est grande dans notre ville et il importe qu'on la soulage par tous les moyens possibles. Ce sont surtout les petits enfants qui ont le plus dignes de pitié et auxquels il faut tout d'abord venir en aide.

C'est ainsi qu'à l'Assistance Publique on donne l'hospitalité a nombre de malheureux petits abandonnés de leurs parents.

Ces pauvres petits que l'on voit groupés dans la vignette appartiennent à quatre familles différentes.

Un mari condamné à la cour de police en a laissé six sans lieux ni feu.

Deux autres fillettes laissées sur le pavé par leur mère Virognesse invétérée, ruelle Mathieu, sont venues demander asile à l'Assistance Publique pour se protéger contre les mauvais traitements de cette amarâtre.

Les deux plus petits ont des parents qui purgent une condamnation à la prison commune.

Tous ces pauvres enfants sont à la merci de la charité publique et les personnes généreuses qui voudraient s'intéresser à leur sort feraient une bien belle chose.



GROUPE DES ENFANTS ABANDONNES ET REFUGIES A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. (Cliché du photographe de la Patrie).

IL SE PLONGE UN COUTEAU DANS LA POITRINE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Un nommé Eugène Mercier, disant venir de Montréal a tenté de se suicider dans un restaurant en se plongeant la lame d'un couteau de poche dans la poitrine.

La blessure n'est pas grave. Mercier a été conduit à l'hôpital d'où il sortira pour comparaître devant le magistrat de police.

DECES D'UNE VIEILLE RELIGIEUSE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.—La révérende Sœur Saint-Louis, du couvent de Jésus-Marie, à Sillery, est décédée samedi midi après cinquante-quatre ans de vie religieuse. Son nom véritable était Marcelline Fréchette.

CHANGEMENTS DANS LE DIOCESE D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Sa Grandeur Mgr Gauthier a personnellement annoncé hier à la Basilique les changements qu'il a décidé de faire dans l'administration du diocèse d'Ottawa.

Mgr Routhier demeure grand vicaire, mais il est remplacé comme curé de la paroisse Notre-Dame par M. le chanoine L.-N. Campeau et ce dernier cède sa place de procureur à M l'abbé Joseph Lebeau.

Le nouveau procureur est un jeune prêtre de grand talent. Le Révérend M. Lebeau est né à Ottawa le 7 juin 1880, a fait ses études à l'Université d'Ottawa et a été ordonné prêtre le 25 mai 1907.

FEU Mme P. DOUCET

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 3. — Mme Polycarpe Doucet, Agée de 73 ans, mère de M. l'échevin P. Doucet, est morte subitement hier matin, alors qu'elle se préparait pour se rendre à l'église Notre-Dame. Elle a succombé à une syncope.

ELU SECRETAIRE DES CARABINS

M. RENE LAPORTE, AYANT CONTESTE L'ELECTION DE SON ADVERSAIRE, OBTIENT GAIN DE CAUSE ET SE FAIT ELIRE UNE SECONDE FOIS.

Les élections des étudiants en médecine n'ont jamais été si mouvementées que cette année, et nous n'en voulons d'autre preuve que le fait qu'il y a eu trois élections pour le choix du secrétaire.



M. RENE LAPORTE, le nouveau secrétaire des étudiants en médecine.

A la première élection, M. René Laporte fut élu par 52 voix de majorité. Son élection et celle de tous ses confrères furent contestées, et il fut battu aux deuxièmes élections par une seule voix, celle du secrétaire de l'élection.

M. Laporte contesta à son tour, alléguant que le secrétaire de l'élection n'avait pas le droit de voter dans les circonstances, et ses prétentions furent maintenues.

Une troisième élection a eu lieu vendredi, et M. Laporte a été élu par acclamation.

DE PARIS A PAU EN AEROPLANE

PIERRE VEDRINE BRISE TOUS LES RECORDS DE VITESSE EN FAISANT DU 90 MILLES A L'HEURE.

ISSY-LES-MOULINEAUX, 3. — Pierre Vedrine a quitté Port un monoplan, hier matin, à 6 h. 18 a. m., et est venu atterrir ici à 8 h. 30, avec une vitesse moyenne de 90 milles à l'heure.

Ce raid brise tous les records de la vitesse en aéroplane.

Aussitôt qu'il aura examiné son aéroplane et mis le mécanisme à point, Védrine partira de nouveau pour Pau, afin de gagner le trophée de l'Aéro-Club, pour la meilleure envolée entre Paris et Pau.

Védrine est parti de Paris, mardi dernier, mais il a subi un accident qui l'a forcé de descendre à Poitiers. Il avait fait 170 milles en 3 h. 10 minutes.

Les aviateurs militaires Bellanger et De Rose ont fini leur envolée entre les deux grandes villes, soit une distance de 500 milles. Ils ont fait leurs derniers milles de Châteauroux à la capitale à travers les plus difficiles remous de l'air. Bellanger a fait les 155 milles en 319 minutes, et De Rose les a faits en 397 minutes.



L'AVIATEUR PIERRE VEDRINE, qui a battu tous les records de la vitesse en faisant du 90,? à l'heure.

LA PREDICATION DU CAREME DANS NOS EGLISES

A LA CATHEDRALE

JESUS ET LA SOUFFRANCE



Le chanoine Gauthier

C'est M. le chanoine Gauthier qui a terminé la série des instructions du carême. Il a parlé de "Jésus et la Souffrance." Et d'abord, il a rattaché son sujet aux précédents. Respect de l'enfance, détachement des biens périssables, amour de la pauvreté et confiance en la miséricorde divine, ce sont tous là des devoirs que nous prêche la morale chrétienne, Mais cette morale, Jésus-Christ l'a d'abord vécue. Ainsi en est-il pour le problème de la souffrance humaine. Avant de nous la recommander comme le grand moyen de sanctification, Jésus l'a vécue dans sa propre vie.

Le mystère de la souffrance est obscur. Tous souffrent ici-bas, les heureux en apparence comme les autres. Et l'orateur cite une belle page de Bossuet, puis il rappelle qu'en allant aux Noces de Cana, d'après l'explication des Saints Pères, Jésus voulut faire son premier acte de ministère en faveur de ces "heureux selon le monde," qui n'ont le plus souvent que l'ombre du bonheur, "qui n'ont plus une goutte de ce vin qui réjouit le cœur de l'homme et s'appelle la félicité intérieure." Dans un large tableau d'ensemble, M. le chanoine Gauthier précise alors ce qu'est, de par le monde, la lutte tragique de l'homme contre la douleur.

Comment, cette douleur nécessaire, le paganisme l'expliquait-il ? Il n'a su qu'effleurer le problème. Les pensées de Boëce, par exemple, sont très belles ; mais elles n'expliquent rien. Et il reste toujours vrai,poursuit le prédicateur, que le problème se pose, angoissant, devant la conscience humaine sans solution autre que la chrétienne.

Le péché est entré dans le monde par le seul Adam, enseigne saint Paul, et la douleur l'a suivi. Jésus-Christ, lui, seul aussi, expie le péché et du coup il sanctifie la douleur. Voilà la thèse chrétienne.

Ouvrez l'Evangile. Il est dit deux fois que Jésus a pleuré. Il a pleuré sur la mort de son ami Lazare et il a pleuré sur la ville coupable : Jérusalem. Sans doute, il les aimait l'un et l'autre. Mais plus haut et plus loin que la dépouille de son ami et que les ruines de la ville sainte, il voyait le péché et les pécheurs de tous les temps. Voilà pourquoi il a pleuré.

Voilà pourquoi aussi Jésus s'est fait pour tous le pécheur universel et le souffrant universel....et l'orateur rappelle en termes magnifiques, les souffrances de la Passion.

Or savons-nous comprendre ainsi, en chrétiens, la souffrance ? Nous ne sommes pas, sans doute, des révoltés conscients, le prédicateur ne le veut pas supposer. Mais ne manquons-nous pas de foi, de confiance, de mesure, de courage ?.... Hélas, oui, trop souvent.

Voyez donc au contraire ce qu'enseigne saint Paul, c'est l'idéal du vrai chrétien: il se réjouit, le grand apôtre, "d'accomplir dans sa chair ce qui manque à la passion du Christ." Non pas que rien n'ait manqué aux souffrances du Christ, mais cela veut dire que le Christ a soif de souffrir toujours, et que, volontiers, il souffre en ceux qu'il aime. Le grand désir de Jésus, c'est "de mourir toujours dans les douleurs de l'expiation." Ce miracle, il le réalise au cours des âges, parfois d'une façon plus vive, et l'orateur rappelle la noble figure du stigmatisé de l'Alverne, le bienheureux François d'Assise.....Dans tous les temps, le Christ recommence avec chaque chrétien qui souffre le drame de sa passion, et ainsi chaque chrétien qui le veut, comme l'apôtre, " termine en sa chair ce qui manque à la passion du Christ." Doctrine admirable, achève le prédicateur, qui donne à la souffrance humaine son orientation et sa valeur.

A NOTRE-DAME

CONFERENCE SUR DIEU



Le R. P. Hervelin

Au premier rang de nos devoirs,la morale place nos devoirs envers Dieu. Ils se résument tous dans un seul acte: l'amour. Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, il faut d'abord le connaître, nous faire une juste idée de ses relations avec nous.

Aujourd'hui un trop grand nombre d'hommes — sans nier expressément l'existence de Dieu, déclarent volontiers qu'il est inconnaissable et par conséquent ne peuvent préciser quels sont nos devoirs envers Lui. Et même les philosophes déistes qui raisonnent pertinemment sur les attributs divins, sont dans l'incapacité d'établir un culte pratique. Dieu demeure trop uniquement pour eux,un concerts,objet de spéculations pour l'intelligence: Il ne nous est pas donné dans sa réalité substantielle et vivante. Son amour ne se fait pas sentir à nous pour nous entraîner à Lui.

La religion révélée vient heureusement au secours de la raison trop faible et hésitante. Elle dissipe toutes ses incertitudes, elle complète ses vues, elle offre à l'âme humaine,un objet assez clairement défini pour qu'elle puisse s'en satisfaire et aspirer à lui de toute son énergie.

Sans doute la révélation, si étendue qu'on la suppose ne peut nous donner une connaissance adéquate de Dieu. Dieu étant l'infini, le parfait l'absolu, dépasse infiniment les puissances de votre intelligence et tout nom que nous Lui donnons. Le cache, tout en le montrant; ce n'est pas assez dire. Il déborde, tout concept; Il ne peut être compris que par lui-même...

Mais nous en savons assez pourtant pour rendre à Dieu un culte raisonnable— le culte qu'il réclame, un culte de justice et de vérité.

Nous savons qu'il est personnel, c'est-à-dire distinct de l'univers qu'Il a conçu, qu'Il a créé librement par sa volonté toute puissante et qu'il gouverne avec sagesse.

Nous savons qu'Il a créé l'homme, qu'Il l'a fait capable de le connaître et de l'aimer, qu'Il l'a élevé à un état surnaturel où Il se donne à lui plus parfaitement, où d'autant qu'un être créé puisse y participer; Il le fera vivre de sa vie bienheureuse et éternelle.

Nous savons donc que Dieu est bon ,qu'Il nous aime,qu'Il nous a créés que par amour et qu'Il veut tous nous sauver.

Sa Bonté, cependant, ne supprime pas sa Justice. Dieu est Juge comme il est père et Il rendra à chacun selon ses œuvres.

Ces révélations nous dictent notre attitude à l'égard de Dieu. C'est une attitude de respect et d'adoration, pour une aussi haute majesté, mais c'est surtout une attitude d'amour confiant et tout filial. Il veut que nous l'invoquions sous ce nom de père pour que notre âme s'épanouisse à sa bonté; "Notre père qui êtes aux Cieux..."

Mais notre grand malheur est que nous oublions Dieu. Nous vivons hors de sa présence par le péché et la distraction et nous nous imaginons qu'Il ne nous regarde que lorsque nous levons nos yeux vers Lui.

Il faut donc bien se pénétrer de cette pensée que Dieu nous est toujours présent, que suivant la parole de Saint-Paul; nous vivons en Lui nous nous mouvons en Lui; nous sommes en Lui.

Il faut donc lui tenir toujours son âme ouverte, la nourrir constamment de Lui par la méditation et par l'amour, reconnaissant qu'il est tout, qu'en dehors de Lui, rien n'existe par soi-même, il faut voir toutes choses en Lui et Le prendre toujours comme terme de son action.

"On dépeint presque le vrai chrétien, dit Newman, quand on l'appelle un homme absorbé par le sentiment de la présence de Dieu au dedans de lui, vivant dans cette pensée que Dieu est là, non pas seulement dans la nature dans la providence générale, mais dans sa conscience, au cœur de son cœur; un homme dont la conscience est illuminée par Dieu, si bien qu'il vit dans l'impression habituelle, que chacune de ses pensées, toutes les fibres de sa vie morale, tous ses motifs et tous ses désirs sont étalés devant le Tout puissant..."

Mais n'est-ce pas là encore un Dieu trop éthéré, trop céleste, trop lointain? Notre Dieu s'est davantage rapproché de nous. Nous l'adorons nous le contemplons, nous l'aimons, dans la personne de Jésus, le Verbe fait chair pour le salut du monde,le Dieu fait homme pour nous sauver et nous attirer plus suavement et plus puissamment à Lui par ses souffrances, par sa mort, par l'adorable sacrement où il s'est fait notre nourriture. La Réligion chrétienne, c'est la religion de Dieu fait homme en même temps que la religion du Père qui est au ciel et de l'Esprit qui sanctifie les Ames. Nous avons en Jésus, notre modèle humain en même temps que le bon Dieu tout puissant et tout bon devant lequel nous devons nous prosterner le front contre terre et le cœur plein d'amour.

Dieu a habité parmi nous, suivant les paroles de Saint-Jean. Il y habite encore csollicitant notre amour par ses humiliations et ses souffrances et prenant vraiment la place des pauvres et de tous ceux qui souffrent afin que nous puissions l'aimer efficacement et le servir en leur personne.

"J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire... venez les bénis de mon père!"

Sachons donc reconnaître notre Dieu fait homme, et l'honorer et le servir d'un culte de charité, car à tous ceux qui le reconnaîtront et le serviront ainsi "Il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu" et d'avoir part à la gloire éternelle.

AU GESU

L'APOSTOLAT DE LA CHARITE



Le Rév. P. Bourgeois

Le Rév. P. Bourgeois a parlé hier matin,au Gésu de l'Apostolat de la Charité. C'est l'une des pièces oratoires de la Station Quadragésimale prêchée chez les Pères Jésuites.

En voici le résumé :

"Renfermés superbement en eux - mêmes, les humanitaires et les philanthropes de nos jours font mine de s'apitoyer sur les affreux désastres du paupérisme. Mais leurs vaines déclamations ne sont pas pour guérir la plaie saignante de l'indigence. Le vrai dictame à ces maux est dans l'action apostolique de la charité.

Pour tromper la douleur des faibles, sinon pour l'enrayer, il faut qu'au dilettantisme des jouisseurs, à l'universelle "peur de vivre" des timides fasse place un altruisme chrétien de noble allure, une action apostolique que rien n'arrête, qui parcourt sans repos les chemins de la bienfaisance, et se précipite vers la noire misère comme l'égoïsme se précipite vers le bonheur et la richesse.

Pour "la conquête du peuple", le sociologiste de Mun réclame à grands cris "des oeuvres, encore des oeuvres et toujours des oeuvres". Or "l'oeuvre vraiment utile", a dit aussi un économiste américain, Roosevelt "n'est pas accomplie par le censeur qui se tient à l'écart de la bataille, mais par l'homme d'action qui prend bravement sa part de la lutte, sans tenir compte de ses répugnances instinctives et de ses goûts."

Eh bien, mes frères, votre action apostolique auprès du pauvre ne doit pas reculer devant ces répugnances de la nature. En celui qui est honni de tous, qui mendie à vos portes, ou cache sa misère dans l'obscur réduit de sa mansarde, la foi vous montre un de vos frères, un des membres souffrants de Jésus-Christ.

Ce déshérité de la fortune, cet homme sans crédit ni ressource, avez-vous bien une juste idée de l'acuité de sa souffrance. N'en est-il pas parmi vous qui, au milieu des douceurs et des conforts de la vie, pourraient dire comme ce roi de banquet dont parle l'écrivain Pétrone : "un pauvre, qu'est-ce que cela ?"

Ce pauvre, mes frères, appliquez-vous aujourd'hui à le bien connaître. TAchez de sonder avec moi toute la profondeur de sa misère.

Le morceau de pain qui répare les forces lui est maintes fois refusé. Les gîtes les plus obscurs se ferment impitoyablement devant lui. Il tombe de faim : il tremble de froid. Aux rudes saisons de nos hivers, il vague à travers les rues, battant lourdement le pavé pour donner un peu de chaleur à ses membres morfondus. A peine couvert d'un vêtement en lambeaux, sans sou ni mailles,sans feu ni lieu,il est réduit souvent à dormir au refuge de nuit, dans le vestibule de quelque édifice public... parfois même à la belle étoile.

Et pour comble d'infortune, sa souffrance personnelle se trouve décuplée du sentiment affreux de la misère des siens. Ce meurt-de-faim, ce mal-vêtu, ce sans-abri, doit subvenir à l'entretien d'une épouse et de nombreux enfants.

Brutalisé, par le sort, il a peine à pourvoir à sa propre subsistance; et voilà que sur lui reposent toutes les responsabilités d'un père de famille. Sa femme et ses enfants sont là qui pelnent, qui pleurent, et qui semblent l'accuser d'être le principal artisan de leur malheur. Une faim cruelle leur déchire la bouche, le palais et les entrailles. Les rigueurs du froid font trembloter leurs pauvres membres frêles et délicats. De misérables haillons leur servent de tout vêtement. Toutes ces souffrances des siens, pèsent sur lui comme un faix énorme.

Mes frères, vous n'avez là qu'une miniature des affreuses souffrances de l'indigent. Or, songez que ce pauvre d'aujourd'hui a peut-être été le richard d'hier. Songez que riches aujourd'hui vous pouvez être pauvres emain. Ces ironies du sort sont de tous les jours. La justice divine permet ainsi, pour la grande confusion de l'orgueil humain, que la froide avarice des plus opulents de la terre s'effondre soudain dans les horribles tourments de la pauvreté honteuse.

O riches qui m'entendez, allez au pauvre, secourez-le. Ne soyez pas insensibles aux cris de sa détresse. Vous seuls pouvez lui prêter une assistance efficace.

Vous prendrez cette obole du pauvre sur le superflu que vous dépensez en éclatantes toilettes et en vains amusements. D'autant que cet excès de vos biens n'est peut-être pas à vous autant que vous le pensez ; dans certains cas, il reviendrait à le bien prendre, aux classes moins comblées qui vous portent envie. C'est que ce droit des pauvres pourrait fort bien découler des conditions de vie intolérable que leur font certaines de vos opérations financières. N'allez pas, par conséquent, reporter ici sur la seule charité des obligations qui relèveraient pour une bonne part, de la justice. Gardez-vous aussi de confondre cett charité avec toutes les formes extérieures de l'aumône.

Cette charité, selon le cœur de Jésus, vous la connaissez, pour l'avoir vue tant de fois à l'œuvre sous vos yeux. C'est elle que vous avez rencontrée dans la personne de ces milliers d'hommes généreux et dévoués que la Conférence de Saint-Vincent de Paul dissémine par toute la ville, à tous les carrefours de l'indigence. C'est elle encore que vous avez vue chez ces dames du monde, dites "dames de charité", qui confectionnent ou réparent des habits pour les pauvres, qui visitent l'indigence aux abois, et relèvent amoureusement par de larges aumônes l'extrême misère de ceux qui semblaient abandonnés de tous. Dans ces deux sociétés d'hommes et de femmes charitables, qu'on pourrait appeler les Providences terrestres de notre ville, il vous a donc été donné de voir l'apostolat de la bienfaisance en action. Les misères souffrantes par les deniers de la Saint-Vincent de Paul comme par l'inlassable dévouement de ces dames ne se comptent pas.

Pourvoyeurs immédiats de bonnes œuvres, ils se font les intermédiaires de ceux qui n'osent y aller de leur intervention personnelle auprès des pauvres. Ce sont bien là de vrais croisés de la charité, de vrais apôtres de la bienfaisance sociale.

Il y a place encore pour vous, mes frères, dans leurs rangs. Tenez à honneur de marcher, si vous ne le faites déjà, à leurs côtés.

Exaspéré par la continuité de son malheur, le pauvre jette un regard envieux sur l'opulence qui semble narguer sa pénurie. De l'envie, il passe bientôt à la haine ; puis de la haine des hommes à celle de Dieu, qu'il tient pour responsable de tous ses maux.

La charité divine une fois éteinte dans son cœur, la noire misère physique ne tarde pas à devenir pour lui la mère du noir désespoir.

Et pour comble d'infortune, il n'est pas rare que son âme, matérialisée par le terre à terre d'une vie d'expédients, soit étrangère à toutes les vérités de la foi. Les premières notions du catéchisme demeurent pour lui lettre morte, à cause de l'insuffisance de son éducation religieuse, à cause aussi de l'âpreté du mal présent qui l'absorbe.

Voyez un peu, mes frères, le vaste champ d'action, qui s'ouvre ici devant votre zèle. Il ne tient qu'à vous de venir en aide à cette grande misère morale de l'indigent : d'apaiser ses rancœurs contre Dieu et contre la société, de remonter son courage défaillant, de faire luire à ses yeux les radieuses splendeurs de la révélation ; de l'acheminer en un mot vers la foi, l'espérance et la charité.

Ne dites pas, je vous en prie, que ce malheureux ne vaut pas la peine qu'on s'y intéresse. Passée au feu de l'épreuve, sa nature n'en est que plus malléable, et ne demande pour prendre la forme du devoir que la touche bienfaisante de l'amour. Il en vaut la peine, mes frères, parce qu'il possède une âme, une âme comme la vôtre, intelligente et libre, une âme faite à l'image de Dieu, une âme empourprée du sang de Jésus-Christ. Quand même il serait indigne de vos soins, je vous crierais encore : raison de plus pour le secourir, afin qu'il s'en rende digne ; afin qu'il devienne tout ce que vous vous étonnez qu'il ne soit pas ; afin que vous puissiez, pour votre compte, remplir la plus noble tâche de l'apostolat de charité, selon la remarque que faisait le Souverain Pontife dans sa lettre encyclique sur le "Sillon" : "Le premier devoir de la charité est dans le zèle pour l'amélioration intellectuelle et morale de nos frères non moins que pour leur bien-être matériel."

Faites-là, mes frères, cette charité, faites-là large, abondante et magnifique. Faites-là à tous, mais en particulier à ces pauvres, vos frères, travaillés par le doute ou aveuglés par l'ignorance. Expliquez-leur les notions élémentaires du Credo catholique. Parlez-leur un langage simple, clair et précis, Que votre parole apostolique soit toute de fermeté et de conviction. Ils goûteront vos enseignements, ils les accepteront. Ils y croiront entendre comme un écho des croyances qui gisaient déjà assoupies dans le fond de leur cœur.

Mais instruire le pauvre ne suffit pas. En outre de la foi qui illumine, il faut à ce malheureux l'espérance qui console.

La charité chrétienne s'évertue à donner du cœur à ceux qu'elle trouve en détresse, aux faibles, aux miséreux, aux harassés de la vie. Elle montre les joies de l'au-delà à ceux qui ne connaissent point celle d'ici-bas. Elle ne se contente pas non plus d'aphorismes et de mots; elle donne à la misère désolée ce qui vaut mieux pour elle que bien des aumônes en argent: les sages conseils de la piété et de la tendresse désintéressée.

La charité fait plus encore: elle ramène les Ames à l'amour. C'est là l'œuvre par excellence où votre zèle des Ames doit se donner libre carrière. Une foule de ces pauvres cœurs sont à Dieu comme de durs métaux. Pour qu'il réussisse à les fondre, il ne lui faut rien d'autre que des fournaises. Eh bien soyez-lui, mes frères, ces fournaises ardentes par la pure flamme de votre charité. Ce feu de votre amour en embrassant l'âme du pauvre de ses ardeurs, aura tôt fait de la débarrasser de ses scories, et d'effacer les traces profondes de sa haineuse envie contre le sort des grands.

Ce genre d'apostolat est plus à votre portée que vous ne le pensez peut-être présentement. Il n'est point de rang ni de condition auxquels il ne soit accessible. L'avocat des pauvres, par exemple, n'est pas un homme légendaire ni d'un autre âge. J'en sais de ces hommes de toge qui remplissent gratuitement auprès des pauvres le double office de protecteurs juridiques et d'apôtres. Je sais aussi des hommes de la science médicale, et non des derniers, qui conscients de leur dignité professionnelle et de leur devoir de chrétiens, soignent pour l'amour de Dieu toute une multitude d'indigents, et exercent parfois à leur chevet un apostolat de bienfaisance morale qui n'étonnerait pas chez des prêtres, mais qui ne laisse pas, venant de personnes laïques d'être un grand sujet d'admiration: Baptiser des enfants infidèles dont l'existence se trouve être en péril. Prescrire une hygiène morale aux pauvres que guette le vice comme un gagne-pain. Détourner de la peur de faire vivre ceux que sollicite une lâche économie de paternité. Chasser la peur de mourir des moribonda que d'aucun voudraient chloroformiser physiquement et moralement pour le trépas;—voilà l'œuvre quasi quotidienne de ces médecins-apôtres qui vivent leur foi et la font vivre.

Et que d'autres encore que vous connaissez tout aussi bien que moi; —dont l'inépuisable charité se répand à profusion sur la grande famille des délaissés. Sustenter le corps des affamés, travailler au relèvement de leur âme, voilà le fait de la charité privée comme de la charité collective dans notre catholique cité de Montréal. S'agit-il de glisser quelques pièces blanches dans l'aumonière des mendiants et des mendiantes volontaires, de déposer quelque aumône en nature dans la voiture de quête des "petites sœurs des pauvres", de sustenter de ses deniers une œuvre, quelle qu'elle soit, de bienfaisance religieuse et sociale, jamais jusqu'ici la charité montréalaise ne s'est recusée. Hier encore la population catholique de cette ville, alors même qu'elle contribuait largement de ses fonds à l'organisation du Congrès Eucharistique international ne craignait pas d'ajouter encore à ses largesses en fournissant la jolie somme de $300,-000 pour préserver d'une ruine imminente une de ses plus importantes institutions de bienfaisance.

A voir ce beau geste et tant d'autres de l'intarrissable charité collective de notre ville; à voir le grand nombre de nos hôpitaux, de nos dispensaires, de nos crèches, de nos refuges de nuit, qui doivent d'exister à la seule charité privée qui les supporte; à voir aussi la nuée d'apôtres de la bienfaisance qui répandent l'aumône comme une pluie de bienfaits partout où l'inclémence du sort laisse quelque misère à soulager; nous osons regarder l'avenir avec confiance, malgré les épais nuages qui assombrissent depuis quelque temps l'horizon. Si universel parmi nous est devenu ce grand apostolat de la charité, que si jamais le châtiment dont Dieu menaçait jadis les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe, venait à peser sur notre tête, nous ne serions pas embarrassés, comme Abraham le fut autrefois devant Jéhovah, pour produire les cinquante intercesseurs et même plus qui payeraient généreusement notre rançon. A vous, mes frères de compter parmi ces apôtres sauveurs. A vous, d'aller toujours de l'avant dans le sublime apostolat de la charité.

A SAINT-JACQUES

LE FOYER DOMESTIQUE



Le Rév. Père Miville

A St-Jacques, hier soir, le Rév Père Miville, qui avait choisi comme sujet: "Le foyer domestique," résume ses conférences et débute en parlant de la sanctification de la demeure familiale.

"St - Augustin, dit-il, appelle le foyer "une petite église." Dans les premiers siècles du Christianisme, c'était souvent le lieu de la réunion des fidèles" le sanctuaire consacré par la célébration des Saints Mystères". Les premières églises de la Rome chrétienne furent les palais des convertis. De nos jours, ne nous arrive-t-il pas, parfois, dans nos missions éloignées, de réunir les familles éparses, dans une demeure plus spacieuse, pour y célébrer la messe. La même table qui, trois fois le jour, réunit la famille pour les repas, reçoit le pain eucharistique, la nourriture spirituelle et divine. Quel honneur pour le chrétien, que cette présence réelle de Jésus-Christ en sa demeure !

Le foyer domestique! Nous aussi, nommons-le la petite église. C'est un sanctuaire, le premier des sanctuaires; il reste toujours le complément, l'auxiliaire pr cieux du temple catholique; il doit en être la reproduction vivante et fidèle. Le lieu même qui abrite la famille, les enseignements, les pratiques du foyer —tout doit rappeler le temple, le culte chrétien.

La première chose qui nous frappe lorsque nous entrons dans une église, c'est la croix ; elle se présente partout à nos regards. De même, au foyer, il y a, il faut qu'on y trouve la croix, le crucifix. Jésus n'est pas seulement le roi de nos cœurs, mais encore le maître de notre vie familiale et sociale. Donnons-lui, dans nos demeures, la place de l'autorité, tout comme la place de l'intimité.

En deuxième lieu, il y a, en nos églises, la chaire d'où partent les enseignements religieux. C'est là que l'on est instruit de son origine, de sa destinée et de ses devoirs. Il y a aussi au foyer, ce que j'appellerai une chaire. J'entends ici, l'instruction religieuse dans la famille. Il ne s'agit pas seulement, pour l'enfant, de son développement physique, de la formation, de sa vie morale, il s'agit surtout, de sa vie religieuse; les progrès de la science religieuse chez l'enfant, doivent être à la hauteur des progrès de sa saison. C'est au foyer, qu'il faut raison. C'est au foyer, que l'enfant apprend à connaître, à prier Dieu. L'enseignement dogmatique qu'il y reçoit, est nécessairement limité, mais l'enseignement pratique doit se prolonger et s'étendre à tout. Savoir toujours parler des choses de la religion, des choses de la famille, et même des événements profanes avec un accent chrétien.

Parlant des pratiques du culte domestique, le Rév. Père Miville dit : "Il y a les pratiques religieuses du foyer ; il en est d'autres qui appartiennent plus spécialement à la demeure familiale ou qui se partagent l'un et l'autre sanctuaire. Le Père Miville insiste sur la prière du soir en commun, laquelle développe et consacre cette vie d'intimité et de confiance qui doit se retrouver au foyer.

Elles sont bénies ces familles qui comprennent que l'Eglise n'est pas simplement un lieu de décor, dans l'existence ; qui savent faire passer dans leur vie, et à leur foyer, les grâces reçues de Dieu, au pied des Saints Autels; elles sont heureuses, ces familles. Heureux est l'enfant, élevé dans un tel milieu et par de tels parents! Il lui sera facile d'être chrétien dans le monde. La vie sociale n'est que l'épanouissement de la vie familiale. On n'est plus chrétien dans le monde, parce que l'on ne l'est que trop peu à son foyer. Le respect humain s'y serait-il encore dans la vie publique, si l'on était plus religieux chez soi ?

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

Souffrit Beaucoup de la Maladie du Coeur

Ses nerfs étaient très faibles

Mme John Farrell, Rose Hill, I. P. E., écrit : "C'est avec le plus grand plaisir que je vous écris pour vous dire le bien que m'ont faites les Pilules de Milburn, pour le coeur et les nerfs.

"Il y a environ cinq ans, je souffrais beaucoup de maladie de coeur, et mes nerfs étaient très faibles. Après avoir vu plusieurs médecins et employé leur remède, je n'étais pas mieux. C'est alors qu'une amie me conseilla vos Pilules pour le coeur et les nerfs. J'en ai pris deux boîtes et elles m'ont guérie. Je les recommande fortement à toutes les femmes faibles et épuisées.

"J'ai conseillé à plusieurs mères de les essayer, et toutes elles ont été guéries du même mal.

L'action propre des nerfs..si importante pour le bien-être du coeur, dépend entièrement de l'état général du système nerveux. Si les nerfs sont dérangés de quelque façon, il se produira un dérangement du coeur.

Les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs sont un traitement qui guérit toutes les formes de maladies nerveuses et qui agit en même temps sur le coeur, et c'est là que se trouve le secret de leur succès dans la guérison de tant de malades de coeur et des nerfs.

Les Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs se vendent 50c la boîte, 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou elles sont envoyées directement par la malle sur réception du prix, par The T. Milburn Co., Limited. Toronto, Ont.

LES COMMISSIONS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

atteignant le public dans les deux langues ; la loi passée à Québec, l'an dernier, restera-t-elle lettre morte ? La défense des écoles séparées dans les provinces où elles sont attaquées, dont la situation actuelle serait expliquée par des conférenciers autorisés, comme l'honorable M. Belcourt, les pères Charlebois ou LeBel.

Par la Commission des Intérêts économiques: Les Canadiens - français devraient-ils se grouper dans la province de Québec ou émigrer dans les autres provinces, l'Ouest, par exemple. La vente des terres publiques avec tous les droits y attachés, ; questions d'immigration et d'assimilation ; impressionner les nôtres sur la nécessité qu'il y a pour eux d'encourager de préférence les maisons de commerce canadiennes-françaises ; la séparation de la Commission scolaire catholique dans le sens que le voudraient les Irlandais, ce qui serait probablement une excellente chose, dit M. Asselin. Les raisons du peu de succès des nôtres dans le service civil. La multiplicité des sociétés mutuelles canadiennes-françaises est-elle, en soi, une bonne chose ? Des moyens à prendre pour encourager les nôtres à fréquenter les nouvelles écoles des Hautes Etudes ou Techniques ; l'épargne et les caisses populaires ; la protection des immeubles et la culture forestière.

Par la Commission des Intérêts scolaires: L'enseignement du français dans les Ecoles d'Ontario moyens à prendre pour l'assimilation des étrangers qui nous arrivent tous les ans dans le pays et particulièrement à Montréal ; enseignement post-scolaire féminin.

Par la Commission des intérêts religieux: La situation faite actuellement au clergé ; voir à ce que la majorité des membres d'une paroisse ait des pasteurs de sa langue ; Se renseigner sur la manière dont le recensement sera fait, sur le contenu du questionnaire ; "C'est là une des questions les plus importantes comme les plus pressantes, dit l'échevin Morin." Il importe que les journaux fassent l'éducation du peuple à ce sujet."

Par la Commission des Intérêts scientifiques, littéraires et artistiques : Désignation des rues : Conservation des vieux noms historiques, et des monuments historiques; Inculquer chez le peuple le culte du goût ; Notre système d'éducation aurait-il besoin d'être amélioré ? Concours, bourses, enfin favoriser de toutes façons l'éclosion des talents qui n'attendent que le moment où l'occasion de se produire.

Par la Commission des Intérêts sociaux: Distribution plus équitable des buvettes ; Unions ouvrières ; Caisses populaires, etc.

Comme on le voit il ne manque pas de suggestions. Ce sont toutes questions intéressantes qui pourront faire le sujet d'études sérieuses, et surtout fructueuses.

Il a été décidé que chacune de ces Commissions se réunirait une fois la semaine.

Il était minuit quand l'assemblée fut levée.

Ci-suivent les noms des titulaires et des membres de chacune de ces Commissions :

—"Commission des droits constitutionnels" : MM. Victor Morin, président, Thibodeau Rinfret, Ed. Biron, Antonio Perreault, J. B. Archambault, Hector Garneau, Paul Paquette, secrétaire.

—"Commission des Intérêts Economiques: Ed. Montpetit, président, Omer Héroux, Victor Morin, Albert Savignac, secrétaire, J. E. W. Lecours, Edmond Hurtubise.

—"Commission des Intérêts Scolaires : Dr J. Nolin, président, J.-V. Désaulniers, l'abbé P. Perrier, l'abbé Desrosiers, secrétaire, R. P. Hermas Lalande, S. J., Dr V. Cléroux, Ernest Tétrault.

—"Commission des Intérêts Religieux : J.-C. Beauchamp, président, Dr J.-A. Dufresne, Dr Damien Masson, J.-B. Lagacé, V.-E. Beaupré, secrétaire, J. U. Emard.

—"Commission des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques : Hon. juge Robidoux, président, Fernand Rinfret, secrétaire, Ed. Fabre Surveyer, Dr A. Bernier, l'abbé Brosseau, J. B. Lagacé, Aegidius Fauteux.

—"Commission des Intérêts sociaux : Dr B. Bourgeois, président, l'abbé Corbeil, Arthur Saint-Pierre, secrétaire, Dr J. B. Prince, Dr W.-A. Huguenin, Charles Emard, Dr J. H. Ethier.

LE CLUB CHENIER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous avons donc droit d'être entendus, il me semble, et de demander qu'on s'occupe de nous, qu'on respecte nos droits et qu'on s'occupe de notre bien-être. Si vous voulez être respectés, vous ferez bien de présenter vos demandes avec énergie et persévérance.

"Il y a de l'espoir pour nous, mais à condition que nous soyons énergiques dans nos revendications, car s'il y a un grand nombre d'hommes sincères à l'hôtel de ville, il y en a aussi un bon nombre qui sont sincères pour leur gousset, mais pas pour l'ouvrier.

"Depuis deux ans, l'administration de la ville a été conduite par le comité des citoyens, formé de quelques centaines de propriétaires.

"La ville a-t-elle été mieux administrée ?

"Non.

"Ce régime ne semble plus aussi en faveur auprès du public et nous voyons certains membres du comité l'abandonner, tout comme les rats désertent le navire à la veille de faire naufrage.

"Encore une fois, d'après ce qui s'est passé jusqu'ici, je crains que les intérêts des citoyens ne soient pas sauvegardés et je crois le contrat de 42 ans trop long, si on n'y insère pas des clauses qui protégeront nos intérêts mieux qu'ils ne l'ont été par le passé."

Après ce discours, M. Paquette a lu sa résolution, que nous donnons, encadrée, dans le corps de cet article, et elle a été adoptée à l'unanimité, au milieu de vifs applaudissements.

Après le vote de la résolution relative à la question du tramway, M. Lapointe, le secrétaire, a proposé et fait adopter à l'unanimité la résolution de félicitations au gouvernement dont nous avons parlé au début.

On a ensuite voté des résolutions de condoléances à M. Napoléon Massé, un membre du club, dont le frère est décédé dernièrement, et à la famille de M. Thomas Gauthier, un employé de la ville aussi décédé récemment.

Le club a élu comme syndic, à la place de M. le Dr Bonnier, dont le terme d'office est expiré, M. Alfred Larouche.

M. Stanislas Côté, directeur du "Moniteur du Commerce", a été invité à venir faire une conférence devant le club, à sa prochaine séance.

Enfin, il a été résolu que les syndics, le président, le secrétaire, et M. Raoul Barthe soient constitués en comité pour aviser à trouver une nouvelle salle de réunions pour le club, qui ne pourra plus avoir l'usage de la salle Tremblay, que le propriétaire veut utiliser pour les besoins de son commerce.

On a terminé la séance en votant des remerciements à la PATRIE et à la "Presse", pour les comptes-rendus fidèles que ces deux journaux donnent des séances du club.

AMUSEMENTS

ORPHEUM AUJOURD'HUI 2.10 - 8.10 P.M.
"George Beban & Co."
8—autres grandes attractions—8
PRIX HABITUELS
UP. 74 — TELEPHONES — Up. 5948
33-5

THEATRE NATIONAL
CETTE SEMAINE
En Matinée "LA FEMME X"
En Soirée "DOLLARD" Drame Canadien
33-6

SOIREES DE DANCE
au Grand Central Hall,
204 rue St-Laurent
Mercredi, vendredi, samedi, 8.30 p m
ADMISSION—Dames 10c, Messieurs 25c
Leçons privées de dance.
292-Jno

BORCHARD
CE SOIR
Monument National
50c à $1.50

HIS MAJESTY'S Toute la semaine
Matinées mercredi et samedi
GEORGE BIDNEY Dans la comédie musicale THE JOY RIDER
Prix Spéciaux. Soirées, 25c, 50c et 75c. Matinées, 25c, 35c et 50c. Pas plus élevés.

METROPOLITAN OPERA COMPANY
GIULIO GATTI CASAZZA
Gérant général. JOHN BROWN
Contrôleur des affaires

THEATRE HIS MAJESTY
Lundi soir, 17 avril—
AIDA
(En italien)
Mardi soir, 18 avril—
TANNHAUSER
(En allemand)
Mercredi matinée, à 1.30—
FAUST
(En français)
Mercredi soir, 19 avril—
MADAME BUTTERFLY
(En italien)
LES BILLETS DE SIEGES RESERVES SERONT PRETS POUR LIVRAISON LUNDI 3 AVRIL — A LA CHAMBRE 31, HOTEL WINDSOR.

MESDAMES, demandez la BARRETTE GARANTIE de H. & J.
Garantie de ne pas se briser ; sera remplacée si elle ne donne pas satisfaction.
Faite dans 100 différents styles.

Le mecanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mecanisme
"OTTO HIGEL"

UN CADEAUX DE PAQUES POUR HOMMES
Une des plus nouvelles épingles à cravate est sertie avec une améthyste de coupe cabochon avec perle entière. — Une combinaison de pierrerie absolument appropriée pour Pâques. Elle est sertie dans de l'or de 14 carats et le prix est $2.50. Celle-ci n'est qu'une seule épingle dans le grand nombre que nous montrons pour Pâques.
HENRY BIRKS & Sons Limited
CARRE PHILLIPS,

FAIT UN JEU DU LAVAGE
Six minutes pour laver une pleine cuve.
Mesdames! voyez comme il m'est facile de faire un gros lavage avec mon moulin à laver 1900 Gravity. Je fais faire quelques tours à la cuvette et ensuite l'appareil de gravité qui est en dessous commence à agir et le reste n'est plus qu'un jeu. Lave une pleine cuvette en six minutes! N'est-ce pas que cela se fait promptement et facilement? The 1900 Washer Co, m'a envoyé cette merveilleuse machine à l'essai. Elle n'a pas demandé de billets ou d'argent d'avance. J'ai payé mon moulin par petits versements hebdomadaires pris sur l'argent qu'il me faisait épargner. Tout le monde est traité de la même façon.

On peut vous en expédier un GRATIS pour un essai de trente jours. La compagnie vous le fera payer dans les mêmes conditions faciles qu'elle m'a offertes. — Je ne voudrais pas $100 comptant pour mon moulin à laver 1900 Gravity si je ne

Le magasin ferme à 5.30 p.m. samedi inclus.

Beaux costumes Tailleur

A $19.75, $25.00, $27.75, $30.00, JUSQU'A $50.00, EN DRAP, SERGE, WORCESTER, TWEED, UNIS OU EN FANTAISIE

Les petites femmes sont notifiées par la présente que nous avons reçu des costumes-tailleur importés qui sont faits expressément pour des tailles mignonnes, de la sorte qu'il n'y aura aucune modification à faire. Les prix varient de $30.00 à **$50.00**

A.E.REA & CO. Montreal, Limited

LUNDI, 3 AVRIL 1911.

Merveilleuses Valeurs en Tableaux

Imitations en couleurs de peintures à l'huile, vingt sujets différents ; paysages, marines, figures ; dans de riches cadres de 3 pouces de largeur, 34 x 26 pouces. Spécial pour mardi **$1.98**

Le magasin ouvre à 8 hrs. a.m.

Robes pour Réceptions en Trois Pièces



en marquisette épaisse, nuances champagne, voile sur Slip Satin, Jaquette de forme Boléro, avec riches broderies à la main, de même couleur. Ceinture nouvelle.

—Deuxième Etage. Nouvelle bâtisse.

Surtout pour les Elégantes Dames Françaises

Un Groupe de Costumes-Tailleur à $34.75

en bleu-marin, noir et quelques-uns en gris.

Ces costumes qui viennent d'arriver, sont spécialement à recommander pour leur chic et simplicité absolus. Ils sont faits comme les costumes pour lesquels votre tailleur vous fait payer cinquante à soixante piastres. La coupe est irréprochable et le tissu d'homme Worcester, d'une grande durabilité.

Les jupes sont magnifiquement taillées et les paletots doublés en belle soie, peau de cygne, munis de sous-bras.

Ces costumes sont rigoureusement tailleur et n'ont pas de garnitures quoique ce soit.

Demandez à voir ces costumes ultra-chics, quand vous venez nous voir, demain **$34.75**

CHAPEAUX MODELES

Parmi les maintes créations, il est difficile de dire quelle est la plus superbe



Une grande paille noire est garnie de boulets de paille rouge feu, blanc et noir qui tombent de tiges fines noires. De grandes ailes en velour noir et rouge feu dominent cet unique modèle de Paris.

Une forme Napoléon, garnie de lierre grimpant en teintes bleues, a reçu quelques belles roses roses comme ornement.

La Bergère en bleu d'acier à de mignons petits bluets tout autour et un ruban de velours bleu royal d'une grande largeur, tombe des deux côtés dans le bas du dos.

Une toque en paille de Toscane noire unie est relevée par des ailes en chiffon et un superbe cabochon de jais.

Un autre joli modèle est en tégal d'une nuance mauve bleuâtre, dont la grande bordure est une paille entrelacée, donnant l'effet écossais, tandis que les ailes élégantes en velours rouge donnent à cette haute toque un effet tout spécial.

La plus belle création cependant est faite en noire, ornée de dentelle argentée, brodée en coraux... La couronne est ensevelie sous une masse de superbes plumes d'Autruche.

Une grande forme blanche entièrement couverte de dentelle Chantilly, garnie de noeuds velours noir et immenses roses roses, est d'un goût exceptionnel.

Chaque dame est assurée qu'outre ces modèles il y a des chapeaux habillés à tout prix et en tout genre. A 5.00, 7.00, 9.00, 10.00 et 12.00 piastres, vous trouverez déjà de vrais beaux chapeaux.



DESCRIPTION DE QUELQUES COSTUMES MODELES :

Costumes à trois pièces en marquisette beige sur fond de satin charmeuse même nuance, jaquette modèle boléro, , jupe élégante au panneau détaché **$139.75**

Costume en bleu d'acier sur fond même ton. Garni de soie et brodé richement. Paletot Eton. Cette création s'est fait aussi en bleu foncé, quoique la coupe est différente. Chacun **$79.75**

Chic costume en serge de première qualité, garni de soie merveilleuse, jupe simple, bien taillée, non garnie **$49.75**

Pour dames d'âge mur, costume en marquisette noire, grand collet marin, richement brodé, doublé et garni de satin duchesse **$69.75**

Modèle en satin bleu, collet marin brodé, et garni de dentelles **$98.75**

Costume en beau panama crême à trois pièces, corsage chic en marquisette, soutachée de galon et ornements d'acier. Paletot brodé. Magnifique coupe et valeur pour costume habillé à **$125.00**

Petite robe chic à **$34.75**

en drap et en soie beige. Immense revers et col tombant dans la taille.



OCCASIONS SPECIALES A NOTRE RAYON DES MEILLEURES CEINTURES DE DAMES

NOUS VENONS DE RECEVOIR DE LONDRES, PARIS ET NEW-YORK LES DERNIERS DESSINS EN CEINTURES ET NOUS POSSEDONS LE PLUS MODERNE ASSORTIMENT, COMPRENANT TOUTES LES NUANCES EN CUIR DE SUEDE, VELOURS ET ELASTIQUE.

PRIX VARIANT DE **25c** A **$2.25.**

IL Y A DEUX OCCASIONS—LOT NO. 1

Seulement 144 ceintures élastiques de la meilleure qualité. Elastique de fantaisie et acier taillé, avec boucles de fantaisie, en acier doré et en acier taillé oxidé, avec effet de forme "dip". Mardi, chacune **50c**

LOT NO. 2

Seulement 120 ceintures de dames, en cuir verni, finies en rouge et noir seulement. Grandes boucles dorées. Extra spécial. Valant 50c. Pour mardi, chacune **25c**

ROBES MODELES

VUES A L'EXPOSITION

Magnifique modèle en chiffon rayé blanc et noir, relevé par satin pourpre et dentelle crème et blanche, pointe d'Irlande et cabochon fantaisie **$74.75**

Création en chiffon noir sur fond de soie blanche, entièrement brodée en coraux blancs et retouché par de la soie mauve **$98.75**

Genre Harem en pongé pointillé blanc et noir, corsage garni de taffetas noir et volant de soie orientale tout autour de la taille. Empiècement de tulle blanc. Cette bizarre et ravissante toilette **$79.75**

Robe riche en tulle blanc épaisement brodée et embellie par de satin corail **$74.75**

SATISFACTION en CHAUSSURES

SOULIERS POUR DAMES, $3.00 ET $4.00

L'autre jour, un couple nouvellement marié vint au magasin, désireux d'acheter des chaussures pour tous deux, et qui puissent être convenables pour le pays particulier de l'Ouest. "Nous n'espérions pas les trouver ici", dit le jeune marié, comme le couple sortait du rayon des chaussures avec exactement ce qui leur fallait.

Les douzaines de formes que les principaux manufacturiers ont mises récemment sur le marché, sont prêtes pour votre examen.

La ligne particulière est toute du style de chaussures du plus haut prix, et ce ne serait pas demander trop si nous offrions ces chaussures à $6.00 et $7.00 la paire.

Le prix pour cette valeur régulière . . . . . **$3.00** et **$4.00**

CHAUSSURES D'ENFANTS

Nous avons pris une soigneuse attention pour l'assortiment de souliers d'enfants que nous avons acheté. Nous avons pourvu les jeunes enfants avec des chaussures de belle forme et de style Kulture, afin qu'ils soient des petits modèles de perfection sous ce rapport. N'importe quel jour on enverra les enfants au magasin, nous aurons une ample provision de prête dans le dernier style courant, au prix de 85c à **$2.50**

DES FLOTS DE MOUSSELINE BLANCHE

Nous avons à présent des flots de mousseline blanche à choisir dans ce département, qui est plein à déborder de ces vêtements de dessous, qui plaisent tant aux dames qui sont bons juges de ce que des sous-vêtements élégants, immaculés, doivent être.

Les journées ensoleillées invitent à acheter les diverses créations que nous avons rassemblées, et les noms des fabricants les plus célèbres de sous-vêtements en mousseline blanche sont associés avec l'immense assortiment que nous montrons chaque jour à la grande satisfaction de nos clientes.

Un beau jupon brodé, dans lequel on se sent bien habillé, en trois pièces, de bonne coupe, manufacturé d'après un modèle français et une robe de nuit nansook, toujours bonne, peuvent être mentionnés pour donner une idée de ce qui attend les visiteuses de cette partie de notre magasin, deuxième étage, nouvelle bâtisse, où les dames sont toujours invitées à venir examiner l'étalage spécial que nous avons préparé avec fierté.

Peut-être, les prix de ces trois articles vous intéresseront-ils ? Par exemple, mardi, nous avons :

Jupon Blanc Brodé, à $2.95

Bien fini en cambric, garni d'un frill de 24 pouces ; broderie suisse avec large passe-ruban. Volant au bas et pare-poussière. Nous en avons cinq modèles différents.

Ces marchandises sont fraichement déballées. En temps ordinaire, on les vend à prix fixe, de $4.75 à $6.50. Demain, nous les avons mises au prix spécial, pour chaque jupon, de **$2.95**

Combinaison en trois pièces, $3.98

La garniture de ces combinaisons est en entre-deux Val. et dentelle, effet d'empiècement, d'après les modèles Princesse. Le caleçon a une jolie garniture de dentelle ; coutures cachées finies avec passe-ruban français. Notre prix pour mardi **$3.98**

Robes de Nuit en Nansouk, $2.75

Nous avons de ces robes de nuit en style Slipover, avec manches bouffantes courtes ; col en forme de V, avec joli entre-deux de dentelle, fini avec bordure, passe-ruban et ruban. L'effet attrayant est complété par un bande d'entre-deux et de frill de broderie.

Remarquez que les longueurs sont de 56, 58 et 60 pouces, et que les prix sont, de chacune **$2.75**

SPECIAL A 8 HEURES

Depuis que nous avons organisé cette vente d'une heure, le matin, de 8 à 9 heures, beaucoup de personnes sont venues faire leurs achats beaucoup plus tôt.

Nos attractions spéciales, la semaine dernière, pour notre vente de 8 heures, ont été très appréciées. L'empressement du public à profiter des bas prix pour des marchandises d'excellente qualité, a été également satisfaisant pour notre clientèle et pour nos employés.

Demain, par exemple, sur un beau jupon en batiste anglaise, qui se vend régulièrement pour $1.69, nous vous offrons une économie de 80 cents. En d'autres mots, pendant 60 minutes, demain, et par un moment de plus, nous vous les vendrons pour, chacun **89c**

SPECIAL, JUPON en belle batiste anglaise, volant de 16 onces, garni d'un large entre-deux, frill en broderie à oeillets, dessins floraux. Groupes de fronces entre l'entre-deux et le frill ; joliment fini avec sous-volant et pare-poussière. Prix régulier $1.65. Demain, de 8 à 9 heures **89c**

—Deuxième Etage. Nouvelle bâtisse.

UNE AUTRE ATTRACTION EN BLOUSES

Les deux ou trois ventes de blouses que nous avons eues la semaine dernière, ont montré que les clientes ont confiance dans les splendides valeurs que nous avions offertes, et durant les ventes, les affaires furent brillantes. Nous avons pour la vente de demain, mardi, 150 élégantes blouses en lingerie avec broderie all-over, rangs d'imitation de dentelle Irlandaise bébé. Larges plis sur les épaules que tant préfèrent, et manches ¾. Les couleurs sont belles, avec garnitures de dentelle Val. aux poignets. Notre prix régulier est $2.00. Prix spécial, pour demain, seulement . . **$1.49**

Nous avons une blouse, un petit peu moins cher, faite par tailleur, en toile de bonne qualité, avec grands plis, plis Gibson, col et poignets unis. Grandeurs 32 à 42. Elles ne resteront pas longtemps sur nos comptoirs, car nous les offrons à, chacune **$1.45**

BAS EN CACHEMIRE POUR DAMES

Les dames qui désirent quelque chose de vraiment bon comme durée, souplesse et intachable, devraient essayer quelques paires de nos bas en cachemire noir à 45c. Ils sont faits de la meilleure laine de cachemire noir, fabrication anglaise, bouts et talons renforcés, jambes élastiques et bien formées, bas égaux à tous bas de $1.00 sur le marché. Pointures 8 à 10. Prix, la paire **45c**

Nous avons une très jolie ligne de bas brodés en cachemire noir, valeur exceptionnelle, devants brodés en ciel, cardinal, écarlate et vert. Pointures 8 à 10. Prix, la paire **25c**

GANTS

Nous venons de recevoir une importante consignation des célèbres gants Reynier.,

GANTS DE MODE ET DE STYLE. — AJUSTEMENT ET DUREE

Ils se recommandent aux plus difficiles parce qu'ils donnent satisfaction en plus de points que les autres. Le gants de cette ligne que nous vendons à $1.35 est un gant parfait à tous égards.

Les dames qui ont eu des ennuis avec d'autres sortes de gants, ne devraient pas hésiter à acquérir ceux-ci, parce que satisfaction est garantie.

Ces gants passent par 57 opérations différentes avant qu'on ne les déclare finis, complets.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils soient recherchés par les dames qui s'habillent bien. Prix $1.35. Toutes les grandeurs.

Combinaison en coton à côtes fines, pour dames, élastique, bien formée, joliment finie. Toutes les grandeurs. Prix de 50c à **$1.25**

AVEZ-VOUS SONGE A FAIRE LE MENAGE

Commencez lundi prochain en vous munissant des outils qui font de ce travail un plaisir. Vous les trouverez à notre rayon de la ferronnerie. Il y en a des centaines, quelques-uns auxquels vous n'avez jamais pensé, marqués à prix spéciaux pour mardi.

BATTEURS DE TAPIS, chacun, 10c et 15c
CHEVALETS pour étendre les tapis. Régulier $1.00 ; mardi 89c
ESCABEAUX, forts et bien faits, 4, 5, 6, 7 et 8 marches. Mardi, la marche 15c
ARRACHE-BROQUETTES, chacun, 10c et 15c
MARTEAUX A BROQUETTES, chacun, 10c et . . 15c
BROQUETTES A TAPIS, 3 paquets pour 10c
PEINTURES MELANGEES, boîte de 1 livre 10c
boîte de 2 livres 25c
boîte de 1 pinte 40c
LAQUE LIQUIDE, bouteilles de 25c, 50c et $1.00
POLI A MEUBLES, bouteilles, de 25c
WONDERSHINE, pour nettoyer l'argenterie, pas de frottage, rapide et facile. Le paquet 25c
POLI A METAL, 10c 15c, 25c, 45c et 75c
SIEGES DE CHAISES, valant jusqu'à 25c. Mardi, chacun 5c
CLOUS POUR CHAISES, le paquet, 5c et 10c
CROCHETS POUR CADRES, la douzaine, 5c et plus
FIL POUR CADRES, 4c et plus le paquet.
MARTEAUX A CLOUS, en bon acier fondu, 25c, 33c et 40c
TOURNEVIS, 5c et plus.
BALAIS POUR PLAFONDS, manches longs, chacun 40c
BALAIS EN BLE-D'INDE, valant 35c. Mardi 23c
BALAIS A LAVER LE PLANCHER, en coton. Prix spéciaux, 39c, 49c et 69c

Articles pour le jour du lavage aux bas prix de mardi

TORDEURS. — Le "Bicycle" est un tordeur de haute qualité, avec rouages enfermés, coussinets à billes, rouleaux de 11 pouces, garantis pour les trois premières années d'usage. Une garantie signée accompagne chaque machine. Prix de mardi **$4.75**

PANIERS A LINGE, en saule, forts et bien faitiment finis.

Petits, mardi 65c
Moyens, mardi 75c
Grands, mardi 85c

PANIERS A LINGE (hampers), en saule, ronds, carrés ou triagulaires, 3 grandeurs. Prix spéciaux pour mardi, **$1.69, $2.19** et . . **$2.69**

BOUILLOIRES A LAVER GALVANISEES, grandeurs 8 et 9. Valant $1.25 et $1.35 chacune. Mardi **89c**

EPINGLES A LINGE, 30 épingles dans une boîte en carton, pour **5c**

CORDES A LINGE, en toile. Une splendide corde de 50 pieds pour 25c, 75 pieds pour 35c, 100 pieds pour 50c.

MOULINS A LAVER. — Une grande variété de moulins dont les prix varient de $3.95 en montant.

NOTRE "NEW CENTURY" avec appareil pour tordeur, est un moulin qui fonctionne facilement et qui n'endommage pas le linge. Mardi, chacun **$9.25**

FERS A REPASSER DE Mme POTTS, 3 fers, support et poignée. Service complet, mardi, pour **98c**

COUTELLERIE

48 SERVICES A DECOUPER, COUTEAU, FOURCHETTE ET FUSIL

Marque recommandable, exceptionnellement bien finis, manches en corne de cerf, viroles en argent. Valant $3.00 le service. Mardi **$1.75**

Une boite de couteaux et fourchettes de table valant $4.00 pour $2.95

Ce service consiste en six couteaux de marque Sheffield, avec manches blancs en celluloïd, fini supérieur, et six fourchettes en nickel-argent, garanties. Apparence égale au placage d'argent. Durent très longtemps. Boîtes recouvertes en maroquin et doublées en peluche.

Grandeur pour dessert, mardi $2.95
Grandeur pour la table, mardi $3.75

CHOISIRA-T-ON ENFIN UN TERRAIN D'EXPOSITION ?

Les directeurs de l'Exposition Industrielle de Montréal se réuniront de nouveau en assemblée demain après-midi, afin de prendre une décision finale sur le choix du site.

Si les directeurs ne parviennent pas à s'entendre, on en appellera à l'assemblée générale qui devra juger en dernier ressort du parti à prendre.

L'ex-amiral Laporte a déclaré que c'était l'unique moyen de sortir des difficultés qui se sont élevées au sein du bureau de direction. Car, il semble qu'il est entièrement impossible de concilier les intérêts en jeu.

Or, suivant la proposition de l'échevin Têtreau, il est possible que le problème soit résolu par la ville. Comme c'est la cité qui garantit les obligations de l'association, c'est à elle que revient le devoir de prononcer le jugement final et d'agir en conséquence.

On sait que des directeurs devant l'impossibilité de pouvoir s'entendre ont menacé de démissionner. Leurs vues sont diamétralement opposées, quant au choix du site ; les uns le veulent dans l'est, les autres dans l'ouest.

L'assemblée de demain aura pour but de décider si l'on doit renvoyer toute la question à l'assemblée générale des membres.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
1-mer-v—1no

M. J. H. GRISDALE DIRECTEUR DE LA FERME EXPERIMENTALE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3.—M. J. H. Grisdale, agronome du Dominion, a été nommé directeur de la ferme expérimentale pour succéder au Dr Saunders.

M. Grisdale n'est âgé que de quarante ans ; c'est un agronome distingué qui a remporté des médailles d'or à Ottawa, à Guelph et à Ames.

FEU MME LUSSIER

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 3.—Mme Lussier, épouse de M. A.-E. Lussier, avocat, a succombé à une maladie dont elle souffrait depuis sept mois. La défunte, née Hermine-Azilda Demers, fille de feu Louis-M. Demers, curateur de la Galerie Nationale des Beaux Arts, était aussi la petite-fille de feu le vicomte J.-B. de la Salle. Mme Lussier était née à Glen Falls, N.-Y., et demeurait à Ottawa depuis 46 ans. Outre son époux, elle laisse une fille, Mlle Maria-Elfreda Lussier. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

MAINTENANT RETABLI

Nous apprenons avec plaisir que M. L. M. Desparois, de la maison Guilbault, Desparois et Garneau, qui était malade depuis trois semaines, est maintenant complètement rétabli.

HURTEAU, WILLIAMS & CO., Limited, Pianos et Phonographes, 316 Ste-Catherine Est. Montréal.

La Patrie

AU MEXIQUE

Si le gouvernement mexicain était sincère, lorsqu'il représentait le mouvement révolutionnaire comme une simple agitation de la part de quelques bandes plus avides de pillage que de réformes, on ne comprend plus pourquoi le président Diaz, dans son message au Congrès, l'oriente de son propre chef vers la partielle suppression des abus dénoncés par les Maderistes.

La présente attitude du Président montre que la révolution est plus puissante que le gouvernement ne désirait le laisser voir. Les journaux mexicains, non plus, ne pouvaient peindre la situation actuelle sous son vrai jour, à cause de la censure très sévère exercée par les autorités fédérales.

Diaz a depuis trente ans gouverné la République avec une règle de fer. Presque sans cesse l'armée a dû intervenir sur quelque point du vaste territoire mexicain pour réprimer des tentatives d'insurrection. Le Mexique avait été pendant des siècles constamment en guerre, et la politique de Diaz—recourir à la force pour maintenir la paix — était probablement la seule bonne, pour apaiser les instincts belliqueux, presque sanguinaires même, de son peuple.

Quoi qu'il en soit, ce but ne paraît pas être encore atteint, et la révolution actuelle assume des proportions si redoutables que les forces fédérales sont impuissantes à la réduire.

A coup sûr, Diaz n'offre en ce moment des réformes que parce qu'il a la main forcée. Et pour le bonheur du Mexique, il est, sans doute, préférable que la paix se rétablisse par un compromis entre le gouvernement et les insurgés plutôt que par le triomphe complet de Madero et sa conquête de la présidence par la force des armes.

Il y a trop de danger que, avec le tempérament du peuple, une telle conquête n'ouvre une ère de conflits comme ceux qui sont ensanglanté la première période de l'indépendance mexicaine.

La réforme électorale, en rendant pleine justice à la souveraineté du peuple, est beaucoup plus précieuse que le triomphe de la force brutale, et assurerait les mêmes résultats dans des conditions beaucoup plus rassurantes.

Il vaut mieux de toute façon que le successeur de Diaz soit désigné par le suffrage populaire, plutôt que porté au pouvoir par la force des armes.

L'ARBITRAGE

La proposition d'un traité d'arbitrage entre l'Angleterre et les Etats-Unis, excite au plus haut point l'attention du monde civilisé et particulièrement de l'Europe. On ne croirait pas le tempérament anglais susceptible de manifestations d'enthousiasme comparables à celle dont il nous offre en ce moment le spectacle.

Des centaines d'assemblées populaires ont eu lieu hier et d'autres ont lieu aujourd'hui, où le traité projeté reçoit la plus chaleureuse approbation de la part des foules. Le discours du chancelier von Bethmann Hollmeg, définissant l'attitude de l'Allemagne n'a pas détourné l'attention du peuple anglais de la proposition de sir Edward Grey, ni atténué son exhubérante admiration de ce projet.

La presse française abonde en commentaires sur la future entente anglo-américaine. Le "Temps" et le "Siècle" prédisent que le traité d'arbitrage sera le premier pas vers une alliance. L'"Echo de Paris", la "Petite République", la "Liberté" s'appuient sur le discours du chancelier impérial pour conclure que les théories de paix universelle et de désarmement ne sont qu'une utopie.

Il est toutefois facile de voir dans l'alliance des deux grandes nations anglo-saxonnes, surtout si, selon les prévisions de M. Clews, le Japon vient éventuellement à en faire partie, un gage de paix pour le monde. L'influence d'une telle union de trois grandes puissances représentant l'Europe, l'Amérique et l'Asie, serait colossale et probablement prépondérante pour décider de la paix ou de la guerre dans l'univers civilisé.

Le massacre des innocents

Le 16ème rapport du Conseil d'Hygiène vient d'être publié. Les données et les chiffres qu'il contient sont de la plus haute importance, mais ne peuvent que vaguement servir à d'utiles comparaisons, les statistiques, de l'aveu même du rapport, étant incomplètes.

Il y a cependant amélioration sur les années précédentes et il faut espérer qu'avec le temps, les statistiques vitales seront chez nous aussi complètes et exactes qu'ailleurs.

Tels qu'ils sont ces chiffres ont encore leur éloquence ; ainsi nous constatons que pendant les neuf années de 1901 à 1909, les naissances se sont élevées à 546,226 soit environ le tiers de la population de la province de Québec.

Mais hélas ! cette belle médaille a un bien triste revers. Pendant cette même période, les morts ont été de 258,481, ne laissant qu'un excédent de population de 285,745.

Le plus regrettable, dans cette lugubre statistique, est que la moitié de cette mortalité se compose d'enfants âgés de moins de cinq ans.

En 1908, la mortalité totale pour la province de Québec a été de 34,247, sur ce nombre 16,334 soit 47.7 p. c., étaient des enfants de moins de cinq ans, et les petits morts au-dessous de leux ans, enlevés par le diarrhée, figurent dans ce tableau pour 5,932.

Quant aux enfants de moins d'un an, morts de toutes maladies, leur nombre est de 9,406 en 1909, il ayait été de 12,842 en 1908 !

De tels chiffres constituent un acte d'accusation formidable contre les méthodes employées dans les familles pour élever les enfants. La rigueur du climat ne saurait être invoquée comme défense ; la saison des chaleurs faisant plus de victimes que le froid.

Nous ne ferons aucun commentaire sur ce malheureux état de choses,nous contentant de citer les conclusions du rapport de M. J.-W. Bonnier, compilateur de la statistique que nous citons :

"J'ai cru intéressant de reproduire les deux tableaux ci-dessus qui donnent au lecteur une idée de notre mortalité infantile, plus considérable d'année en année. Il nous serait pourtant bien facile, et à peu de frais, de la réduire de beaucoup. Nous nous vantons de notre très forte natalité, mais à quoi cela nous sert-il, si nous perdons près de 50 pour cent de nos tout petits ? Assurément, sur ce point, nous sommes en train de nous faire une réputation bien peu enviable auprès des pays étrangers."

LES PRIMES SUR L'ACIER

Une dépêche de Halifax nous informe que l'hon. M. Murray, premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse, est parti pour Ottawa.

Nous ne connaissons pas les motifs de son voyage, mais nous nous tromperions fort si M. Murray ne profitait pas de son séjour à la Capitale pour engager le gouvernement fédéral à renouveler aux grandes acieries de Sydney le paiement des primes sur certains de leurs produits.

La fabrication de l'acier et l'exploitation des mines de charbon constituent les principales industries de la Nouvelle-Ecosse.De fait, la"Dominion Steel Corporation" est l'un des plus puissants syndicats du Canada. D'ici à quelques années, cette compagnie pourra probablement lutter avec les acieries américaines ; mais comme sa création est de date récente, il serait peut-être imprudent de lui refuser en ce moment aide et protection. De là les démarches qui se font depuis des semaines auprès des ministres fédéraux, pour les amener à maintenir les primes sur l'acier.

M. Fielding prononcera demain son discours sur le budget, Il fera sans doute connaitre la décision que le cabinet a prise à ce sujet.

Si le gouvernement persistait à vouloir priver les acieries de la Nouvelle-Ecosse de la somme de protection légitime dont elles ont besoin et que la population vint à en souffrir, le parti ministériel se trouverait assurément dans une mauvaise posture aux prochaines élections générales.

Le gouvernement Murray ordonnera prochainement un appel au peuple; on croit que les élections auront lieu au mois de juin.

Il n'est donc pas étonnant que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse renouvelle ses instances auprès du cabinet Laurier, pour faire accorder aux acieries de sa province les primes essentielles à leur développement.

L'EXPOSITION

Les directeurs de la compagnie d'exposition se réuniront demain pour tenter un suprême effort en vue de s'entendre sur le choix d'un site. Pour qu'un accord soit possible, il est nécessaire que les directeurs se dégagent des influences extérieures et se disposent à n'examiner les terrains proposés au seul point de vue des intérêts de l'entreprise. Ces terrains sont au nombre de quatre, et le bureau de direction est en possession de toutes les données qui puissent l'aider à prendre une décision. A vrai dire, hors la considération du prix, qui varie largement entre les sites offerts, les quatre terrains, d'après les rapports du comité, paraissent convenir également.

LE FRANCAIS ET LE RECENSEMENT

Les travaux de recensement commenceront bientôt.

Nous invitons tous les citoyens d'origine canadienne-française, les Acadiens, etc., à ne pas oublier de dire aux énumérateurs qui les interrogeront que la langue qu'ils parlent "communément" est le français.

Dans le nord d'Ontario et dans les provinces maritimes, l'anglais est la langue dominante.

Mais pour nos compatriotes, le français est la langue qu'ils parlent "communément."

Il ne faudra pas se laisser tromper par les finasseries du questionnaire.

Tous les citoyens dans les veines desquels coula du sang français devront déclarer que le français est leur langue maternelle.

Comme cela, il ne pourra se glisser d'erreur dans l'énumération des forces ethniques de notre pays.

C'EST TROP FORT !

Le "Canada" dépasse sûrement la borne des convenances en cherchant à faire un héros du député de Richelieu, et à couvrir de honte le député de Champalin.

A lire l'organe ministériel, on croirait que c'est M. Blondin qui a fait peinturer sa maison par les employés du gouvernement à Sorel.

Nous comprenons que le "Canada" défende le gouvernement et tente de prouver la bonne foi du député de Richelieu, parce que la preuve soumise au comité des privilèges et élections lui en fournit l'occasion. Mais aller au-delà, c'est se moquer des faits et chercher à tromper l'opinion publique.

CHRONIQUE

Si la jupe-culotte fait pousser de hauts cris, elle conquiert aussi des faveurs éminentes, et pour n'en citer qu'une, celle de M. Emile Faguet qui la décrète pratique et charmante. Je suis une fervente admiratrice du critique fin et piquant qu'est M. Faguet; mais il me semble plutôt amusant de le voir descendre des hauteurs littéraires où il se tient généralement, pour venir donner son opinion sur une question de mode, et si son prestige n'en est pas diminué, sa réputation tout de même n'en sera pas grandie. Si M. Faguet, voyez jusqu'où l'on peut se montrer partial, avait pris la plume pour ridiculiser cette horreur de robe, **je l'aurais trouvé très spirituel**, très divertissant, et parce qu'il s'érige le défenseur de ce costume mihomme, mi-femme, je pense que l'illustre écrivain aurait mieux fait de nous parler romans, histoires, théâtres, etc.

C'est que je la trouve affreuse, cette mode, et inélégante et baroque, et je comprends que l'on poursuive les innovatrices qui osent lancer la jupe-culotte, mais je plains tout de même les pauvres mannequins qui, victimes des grands couturiers, inaugurent cette robe, et soulèvent sur leur passage des sarcasmes et des insultes.

Une artiste d'un de nos théâtres anglais promena sa jupe-culotte l'autre après-midi dans la rue Saint-Jacques, mais la rue Saint-Jacques se montra si mal hospitalière et si curieuse que la pauvre femme dut demander asile dans un café, afin de se dérober à des ovations de mauvais aloi, et quelque peu inquiétantes. Ce fut bien fait, et souhaitons que pareil accueil soit réservé à toute nouvelle apparition de ce vêtement si mal seyant. Dans certaines villes, et notamment dans une ville d'Italie, on faillit tailler en pièces les jeunes filles qui inaugurèrent la mode nouvelle ; à Montréal, l'on s'est montré plus calme, mais si impitoyables de moqueries que nos Montréalaises qui, en vraies braves, craignent plus les railleries que les coups, ne seront pas très vite tentées de populariser cette absurde culotte.

L'on dit sentencieusement " et qu'importe ce costume après tout, dans tant de ménages la femme porte la culotte, vaut autant la porter vraiment, officiellement." Et ceux-là, car vous vous doutez que ce ne sont pas les femmes qui parlent ainsi, et ceux-là sont sûrs, vous savez, d'être les rois et les maîtres dans leur ménage, c'est une façon de l'attester, ou du moins, d'essayer de le faire croire aux autres.

Et c'est étonnant, mais chaque fois que dans une réunion, j'entends cette phrase insinuée comme une moquerie, je vis des lèvres comprimer un sourire, des yeux se voiler pour masquer une lueur railleuse. Je ne pus m'empêcher de rêver que ceux-là qui publiquement s'affligent de l'importance féminine dans un ménage, sont vraiment et inconsciemment conduits par une petite main nerveuse, si blanche et si douce qu'on ne sent pas de quel côté elle tire, mais on la suit tout de même !

Et si j'étais homme, je craindrais que la femme portant la culotte, se gêne moins pour attester de son habileté à conduire la barque conjugale,et que cela m'enlève de mes plus douces, de mes plus nécessaires illusions.

Et tenant à l'élégance et à l'harmonie de ma vie, je combattrais cette mode.

L'autre jour, entre femmes, on causait de choses très sérieuses. La petite Madame X, qui a un nez mutin, et des perles de dents pour toute beauté, mais qui avec ça est ravissante, affirmait : " Moi, mon mari fait tout ce que je veux, à condition, toutefois, que je lui demande exactement le contraire." Et Madame Z..., qui n'est ni jolie ni brillante, nous assura aussi, de son ton tranquille : " Moi, le mien, il ne se mêle jamais de mes affaires, je suis absolument libre de faire ce que je veux ". " Vous avez bien de la chance, reprend une autre, qui vous avait des yeux grands comme ça, et brillants, et charmeurs, ça ne va pas tout seul, avec le mien, mais je finis toujours par obtenir ce que je souhaite." Et elle souriait, amusée, si sûre d'elle en disant cela, et j'entendis comme un vague refrain de voix assourdies qui disaient : " Et moi aussi ! Et moi aussi ! Et moi aussi ! "

Mais pourquoi, en vérité cette mode ?

Répudions-là, Mesdames, avec force, avec ensemble, et avec indignation.

Honnie donc soit la jupe-culotte !

Madeleine

HOMMAGE A UN COMPATRIOTE

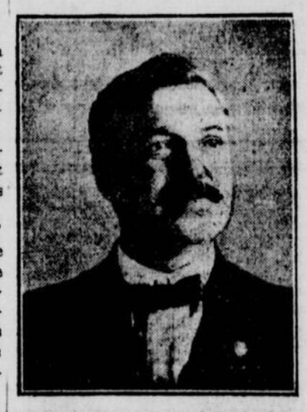
SOUS LES AUSPICES DU CLUB DEMOCRATE CANADIEN-FRANCAIS DE NEW-YORK, ON BANQUETTE M. H.-S. RENAUD, DEPUTE PROCUREUR GENERAL.

NEW-YORK, 3 — M. Henri S. Renaud, un jeune avocat canadien-français qui vient d'être nommé député-procureur général de l'Etat de New-York, a été samedi soir l'objet d'une belle manifestation de la part de ses compatriotes et ses amis de New-York. Ils lui ont offert un très joli dîner au restaurant de la Cinquième Avenue, sous les auspices du club démocrate canadien-français de New-York, dont M. J. C. Hogue, un ancien Montréalais et le plus populaire de nos compatriotes de New-York, est le président. Le lieutenant-gouverneur Thomas F. Conway, de l'Etat de New-York, honorait le club de sa présence.

M. J. C. Hogue présidait le banquet et avait à sa droite l'hôte de la soirée, M. Henri Renaud, et le lieutenant-gouverneur Conway.

C'est M. Hogue qui proposa la santé de M. Renaud et notre distingué compatriote y répondit par un charmant discours, au cours duquel il remercia chaleureusement ses amis de ce témoignage d'amitié.

Le lieutenant-gouverneur répondit à la santé de l'Etat de New-York.



M. J. C. HOGUE, le président du Club démocrate canadien-français de New-York, qui présidait le banquet de samedi soir offert à M. Henri S. Renaud.

M. Conway vient de Plattsburg, N. Y. Il connait beaucoup de Canadiens-français et c'est un des admirateurs de notre race et de notre pays. Il n'a pas ménagé ses éloges à M. Renaud, un des meilleurs membres du barreau américain et l'un des orateurs les plus en vue de l'Etat de New-York.

D'autres discours ont été prononcés par MM. le professeur Adolph Cohn, de l'université Columbia ; Frederick Coudert, avocat ; le sénateur Robert W. F. Wagner, le sénateur James F. Duhamel, le secrétaire d'Etat Lazinski, Joseph Sausseville, Albert Auesnel, Louis M. Lemeriss, Dr E. Jonessoff, etc.

Un très joli programme de musique avait été préparé ; MM. Paul Dufault, Francis Archambault et Alfred Carrier se chargèrent de l'exécuter.

La salle du banquet était décorée avec un goût exquis et pleine de drapeaux. Le "Union Jack", le "Tricolore" et le drapeau étoilé, étaient aux places d'honneur.

LES BIJOUX DU ROI MANUEL LUI SONT RENDUS

(Service spécial de la PATRIE.)

LISBONNE, 3.—Le journal " Seculo" annonce que le roi d'trône, Manuel, et la reine Amélie ont demandé au gouvernement provisoire de leur envoyer par voie de la légation anglaise à Lisbonne le reste de leurs bijoux et de leurs effets qui sont demeurés aux palais de Necessidades, d'Ajuda et de Cintra. Le ministre des finances a décidé de faire droit à la demande.

CANALEJAS DEMISSIONNE

LA QUESTION FERRER AMENE LA CHUTE DU CABINET ESPAGNOL. — LE PREMIER MINISTRE REVIENT AU POUVOIR EN ELIMINANT LES SOCIALISTES.

MADRID, 3 — Pris dans un véritable dilemne par le débat soulevé en Chambre par les républicains sur l'affaire Ferrer, le cabinet Canalejas démissionnait hier. Ennemi politique du cabinet qui fit exécuter le fameux socialiste millionnaire, le cabinet Canalejas se trouvait cependant obligé de défendre les principes et les procédures suivis par son prédécesseur. On comprend qu'il le faisait sans enthousiasme.

Mais c'était assez déjà pour provoquer le ressentiment des socialistes et des républicains qui, encouragés par cette molle défense, ont provoqué la crise.

Mais la démission du ministère ne semble être qu'une tactique de Senor Canalejas pour se débarrasser de certains éléments discordants. Car dès l'après-midi du jour de sa démission après une entrevue avec le roi, il acceptait de former un nouveau ministère. Et ce nouveau ministère Canalejas sera pratiquement l'ancien, avec quelques changements permis par le roi.

C'est ainsi que le général Azuar, ministre de la guerre qui est principalement responsable de la crise ministérielle pour avoir avec insistance demandé la suspension immédiate du délégué ferreriste et Senor Cobian, ministre des finances, qui n'a jamais complètement approuvé la politique du gouvernement, seront jetés par dessus bord.

On s'attend à ce que la première chose que fera Senor Canalejas sera de relever le capitaine général de Madrid de son commandement.

La reprise du pouvoir par Senor Canaldjas semble être la seule solution possible de la crise qui dès le début s'annonçait très grave. Il possède l'appui de l'opinion publique de Madrid et des provinces, ainsi que celui des libéraux de toutes nuances et même de plusieurs conservateurs. On croit généralement que Canalejas est seul capable de régler l'affaire Ferrer de de l'empêcher de tourner en affaire Dreyfus, ce qui dans les circonstances pourrait avoir des conséquences très graves pour l'Espagne.

La crise sociale semble s'apaiser



SENOR CANALEJAS, premier ministre d'Espagne, appelé à former un nouveau ministère, après avoir démissionné sur la question Ferrer

et l'armée qui était si montée au temps de l'affaire Ferrer semble avoir changé d'attitude.

Le premier ministre se propose lors de sa rentrée en Chambre de faire un vigoureux discours pour défendre l'armée des attaques auxquelles elle est en butte.

LA NOUVELLE A ROME

ROME, 3 — La nouvelle que Senor Canalejas avait été prié de former un nouveau ministère ne plait guère au Vatican, mais on prédit que son nouveau règne ne sera pas de longue durée. Les autorités vaticanes basent leurs prédictions sur le fait qu'il y a trois questions de grande importance auxquelles devra faire face le nouveau gouvernement : la question marocaine, le budget et les associations.

LE R. P. BLAIS A L'HOPITAL

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.— Le R. P. Blais, de la communauté des Pères Blancs d'Afrique, est tombé subitement malade, hier, et l'on a dû le transporter dans l'ambulance à l'Hôtel-Dieu, où il subira une opération.

L'EPURATION DES MOEURS

L'inspecteur O'Keefe, de la police des mœurs, a fait une descente, hier, dans un bouge italien situé dans la ruelle St-David. Il avait reçu des ordres du chef Campeau à ce sujet. Six hommes et une femme ont été mis sous arrêts.

ON DESARME LES ITALIENS A KANSAS CITY

(Service spécial de la PATRIE)

KANSAS CITY, Mo., 3. — La police a fait une descente dans le quartier italien et en a rapporté tout un arsenal d'armes de toutes sortes. La police a pris la détermination de désarmer les Italiens à la suite du meurtre de Joseph Raimo, mardi dernier.

DEUX AVIATEURS DISPARUS

(Service spécial de la PATRIE)

HASSELT, Belgique, 3. — L'aviateur Lescartes est parti d'ici, samedi, avec un passager pour Aix-la-Chapelle. On n'a pas entendu parler d'eux depuis.

HOMICIDE EXCUSABLE

Le coroner a tenu une enquête, ce matin, au sujet de la mort d'Edmond Goudreau, tué par une locomotive, à la Canadian Car & Foundry Co., et les jurés ont signé un verdict de homicide excusable.



CACAO SUCHARD

Le Cacao Suchard est-il sur votre menu quotidien ? Il devrait l'être.

Les enfants l'aiment. Les grandes personnes l'aiment plus que le thé ou le café. Celles qui ne peuvent digérer le cacao ordinaire trouvent que le Suchard leur va parfaitement. Les invalides et les convalescents acquièrent rapidement des forces lorsque le Cacao Suchard forme une grande partie de leur diète.

Essayez le Suchard au déjeuner — au lunch au thé d'après-midi — au souper — quand vous rentrez après une soirée d'exercice—pour les rafraichissements à une réunion. Vous en trouverez la saveur tout simplement délicieuse.

Si vous êtes en pension, vous pouvez facilement vous préparer une délicieuse tasse de Cacao Suchard à votre chambre.

DEVELOPPE LES ENFANTS

F. L. BENEDICT & CO., MONTREAL, Seuls agents pour le Canada.

LA DIMINUTION DES NAISSANCES EN ANGLETERRE

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 3.—Le Père Bernard Vaughan a parlé de la diminution inquiétante des naissances en Angleterre, dans son sermon d'hier, à l'église de la rue Farm. "Pendant moins d'une génération, dit-il, le chiffre des naissances est tombé et les naissances continuent à diminuer en Angleterre plus que dans les autres pays d'Europe. Ceci est le résultat d'une pratique coupable concertée pour déjouer la nature, tricher Dieu et dérober à la nation sa vraie richesse, la vie humaine."

LES REBELLES SONT SURPRIS AU MILLEU D'UNE ORGIE

(Service spécial de la PATRIE)

CHIHUAHUA, Mex., 3. — Trente-quatre rebelles ont été tués dans un engagement avec 350 soldats fédéraux. Les soldats de Diaz disent qu'ils n'ont perdu que quatre hommes dont deux lieutenants. Les insurgés ont été surpris pendant une orgie qu'ils faisaient pour célébrer la prise sans coup férir de la ville d'Aldama. Leur camp n'avait même pas de sentinelles et les fédéraux les ont fusillés presque à bout portant.

M. E. BELANGER PREND LA PLACE DE M. G. DE SERRES

M. Ernest Bélanger, ingénieur civil de Montréal, vient d'être appelé par le gouvernement fédéral à faire partie de la Commission Royale d'Enseignement technique, en remplacement temporaire de M. Gaspard de Serres.

M. Bélanger est le seul membre



M. ERNEST BELANGER, ingénieur civil, nommé membre temporaire de la commission Royale de l'Enseignement Technique.

Canadien-français de la Commission Royale Technique, qui est partie ce matin pour poursuivre son enquête dans les grands centres industriels du vieux monde, sur l'enseignement technique.

M. Bélanger est bien connu à Montréal, où il compte de nombreux amis. Assistant ingénieur en chef de la cité de Montréal, il devint plus tard, ingénieur consultant, et depuis 7 ans, il était gérant du bureau des patentes Marion et Marion. M. Marion est membre de la corporation de l'Ecole Technique et vice-président des anciens élèves de cette institution.

ILS REPONDRONT A L'APPEL DE LA PATRIE

Nicholas Pappas, un grec éminent de notre ville disait hier. "La guerre est imminente entre la Grèce et la Turquie, et, des 400,000 Grecs qui habitent les deux Amériques, probablement 100,000 seront obligés de s'en aller se battre pour leur pays. Depuis longtemps les Grecs des Etats-Unis se préparent pour aller combattre pour leurs compatriotes opprimés, par les Turcs. Aux Etats-Unis on a organisé la " Pan Hellenic Society" dont les membres se sont procuré des fusils munis de baïonnettes avec lesquels on pratique chaque jour. Des 1,000 Grecs demeurant à Montréal, pas moins de trois à quatre cents, sont prêts à aller se battre pour la patrie, au premier appel."

(Service spécial de la PATRIE)

DOERBRITZ, Allemagne, 3 — Le lieutenant Erler et un passager, Mac Kenthun, ont fait un voyage circulaire de 421 milles en biplan. Ils sont passés par Hambourg, Brême et Hanovre et ont fait plusieurs atterrissages.

POURQUOI

Attendre d'avoir de l'Argent

POUR

ACHETER?





Nous avons les plus jolis costumes pour dames, ainsi que manteaux dernier style.

NOUS EN AVONS POUR TOUS LES GOUTS.

Pour messieurs, nous avons les dernières nouveautés en fait d'habits et pardessus.

N'attendez pas, venez maintenant.

POUR $1.00 PAR SEMAINE

vous pouvez acheter tout ce que vous voulez chez

S. L. Routtenberg & Cie

738 rue Ste-Catherine Est,

(Près de la rue Panet).

SE MOURAIT DE LA PIERRE DANS LA VESSIE

Les Gin Pills (Pilules de Genièvre) l'ont sauvé.

513 rue St-Jacques, Hamilton Ont. "Il y a cinq ans je fus atteint de ce que les médecins appellent l'inflammation de la vessie — douleurs intenses dans le dos et les reins et difficulté à uriner, et les attaques, qui devinrent de plus en plus fréquentes, m occasionnèrent des angoisses insupportables. Je ne pouvais traverser ma chambre.

Ma femme lut dans les journaux quelque chose à propos des GIN PILLS et en envoya chercher une boîte. Dès le début, je m'aperçus que les GIN PILLS me faisaient du bien. La douleur était soulagée immédiatement et les attaques furent moins fréquentes.

Au bout de six semaines la pierre fut évacuée de la vessie. Lorsque je me rappelle combien j'ai souffert et comme maintenant je me trouve en bonne santé et capable de travailler, je ne puis m'exprimer trop fortement quand je parle de ce que les GIN PILLS ont fait pour moi.

JOHN HERMANN

Les GIN PILLS se vendent à 50c la boîte, 6 pour $2.50. Envoyées sur réception du prix, si votre marchand ne les a pas. Boîte échantillon gratuite si vous nous écrivez en mentionnant ce journal. Argent remis si les GIN PILLS ne vous donnent pas pleine satisfaction. National Drug & Chemical Co., Dépt., Z.D., Toronto.



LE GANT LONG

PERRIN

Est le complément indispensable d'une jolie Toilette.

C'est le GANT CHIC par Excellence.

PALMES ! PALMES ! PALMES !

Toutes de première fraîcheur et de grande beauté.

LES GRANDES COMPLETES sont vendues 15c et 20c chaque, $5.00 le cent, $1.25 le paquet de 25 enveloppées dans de la toile.
LES PALMETTES, 5c chaque et $2.00 le cent.
LES PALMES ROMAINES, 10c, 25c, 50c et $1.00 chaque.
Venez les voir chez

GRANGER FRERES LIMITEE, 43 Notre-Dame O.

et faites votre commande de suite. 32-2

Extrait de MALT MILLER

DE MILWAUKEE

Pour les Personnes Faibles, Surmenées, Convalescentes

EN VENTE PARTOUT

LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée, Agents

MONTREAL

L 1 a o.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les ouvriers de Montréal sont en faveur du traité de réciprocité actuellement devant la Chambre des Communes.

Le traité de réciprocité actuellement en discussion devant le parlement fédéral a fait l'objet d'un long et très intéressant débat, hier, au cours de la séance régulière mensuelle du Parti Ouvrier de Montréal.

L'assemblée qui était très nombreuse, fut présidée par M. Charlemagne Rodier, avocat.

L'opinion qui a prévalu pendant la discussion c'est que les manufacturiers et les industriels du Canada ont été jusqu'à aujourd'hui suffisamment protégés pour leur permettre d'atteindre leur plein développement et de résister à la concurrence. C'est cette concurrence qui, naturellement, produit la diminution des prix pour le plus grand bien des consommateurs en général et plus particulièrement des ouvriers.

Il a été démontré au cours de l'assemblée que les salaires des ouvriers sont plus élevés et les articles de première nécessité moins chers aux Etats-Unis.

On attribue à la protection de nos industries poussée à l'excès, le coût extraordinaire de la vie, l'élévation continuelle des produits alimentaires, etc.

Finalement, l'importante motion suivante fut présentée et adoptée:

"Attendu qujil a été prouvé par l'expérience du passé que les tarifs de haute protection n'ont jamais été favorables à la classe ouvrière, mais qu'ils tendaient à l'augmentation du coût de la vie, et que, de plus ils favorisaient la formation et le développement des monopoles et des trusts, en enlevant toute compétition extérieure;

"Attendu que le développement toujours croissant de l'agriculture au Canada nécessite des débouchés nouveaux;

"Et attendu que l'écoulement naturel des produits canadiens se trouve avec nos voisins plus proches, les Etats-Unis;

"Qu'il soit résolu que le parti ouvrier du Canada, section de Montréal, se déclare, pour ces motifs, en faveur du traité de réciprocité actuellement en discussion devant la Chambre des Communes, vu qu'il établira des relations commerciales plus étroites entre les deux pays pour le plus grand bénéfice de la classe ouvrière en général."

La question de la municipalisation du service des tramways a été aussi abordée, puis il fut adopté une motion par laquelle le comité général du Parti Ouvrier réaffirme son attitude envers ce projet et déclare que si toutefois le conseil municipal décidait d'accorder de nouvelles franchises à la compagnie, que la question soit soumise au préalable au vote referendum des citoyens.

M. J. A. Guérin a été réélu aux fonctions d'assistant secrétaire du comité général.

Il a été résolu de fonder deux nouveaux clubs ouvriers, l'un dans le quartier Saint-Laurent, et un autre dans le quartier Saint-Denis.

On prit ensuite connaissance de plusieurs rapports de clubs affiliés, puis la séance s'ajourna vers 1 heure de l'après-midi, après l'expédition de plusieurs affaires de routine.

—:o:—

Liste complète des officiers de l'union des briqueteurs mis en nomination à la réunion de vendredi dernier.

Il a été tenu vendredi dernier, au Temple du Travail, une très nombreuse et importante assemblée de l'union des briqueteurs, à laquelle on a procédé à la mise en nomination des candidats aux diverses charges d'officiers pour le prochain terme. Le résultat a été comme suit:

Président, Chas. Morgan, élu par acclamation; secrétaire - archiviste français, William Turcot, réélu; secrétaire-archiviste anglais, Jack Day et Albert Martin; trésorier, Elie Nadeau, réélu; secrétaire-financier, Arthur Nadeau, réélu; assistant - secrétaire - financier, Jos. Verdon et H. Côté; sergent-d'armes, H. Bérubé, élu par acclamation; assistant sergent-d'armes, Alphonse Lancette, élu par acclamation; auditeurs (3 à élire) E. Rochefort, T. Reynold, J. B. Delisle et Water Bickley; agent d'affaires, Jos. Fournier, James Mckinmey, Alp. Gagné, R. Bernier et T. Brightmore; délégués au Conseil des Métiers et du Travail (5 à élire) : D. Giroux, R. Bernier, Geo. Lavoie, J. Day, W. Riley, C. Morgan, J. Verdon, E. Nadeau et A. Charpentier.

La votation pour les sièges où il y a contestation aura lieu à la prochaine réunion.

—o—

L'agent d'affaires des plâtriers pour les prochains trois mois.

A la dernière assemblée régulière de l'union locale No 33, des plâtriers, on a procédé au choix d'un agent d'affaires pour le prochain terme de trois mois.

Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer que c'est M. J. Modeste Chalut, lequel remplissait temporairement ces fonctions depuis quelques jours, qui a été appelé de nouveau à ce poste de confiance.



M. J. CHALUT, l'agent d'affaires des Plâtriers.

M. Chalut qui a déjà fait ses preuves dans le mouvement ouvrier, possède à un haut degré les qualifications nécessaires pour remplir cette charge avec avantage pour son union.

Nous lui souhaitons tout le succès possible et le prions de compter toujours sur notre plus entier concours.

Le même soir l'union a initié trente-huit nouveaux membres, et tout indique que cette marche ascendante va se continuer.

La grève des mineurs de l'Ouest.

Toutes les mines de la province d'Alberta et de l'Est de la Colombie Anglaise sont fermées, et pas une tonne de charbon n'a été sortie depuis la déclaration de la grève. On estime à 14,000 le nombre des mineurs qui chôment dans ce qu'on appelle le district No 18, de la U. M. W.

L'union internationale est bien décidée à accorder son plus ferme appui aux grévistes. On dit que l'union des mineurs en Canada possède un fonds de $160,000.

Une délégation des grévistes discutera demain à Indianapolis, la situation avec les officiers généraux de la U.M. W.

—:o:—

Grande assemblée ce soir, au club ouvrier de la Partie Nord.

On annonce pour ce soir une assemblée d'un intérêt extraordinaire au club ouvrier de la Partie Nord.

La question de la réciprocité ainsi que celle de la municipalisation du service des tramways seront discutées par des hommes très au courant de la situation.

Les délégués au comité général du Parti Ouvrier présenteront un intéressant rapport, et tous les citoyens sans distinction sont invités.

—o—

Assemblée de cordonniers à Maisonneuve.

L'union des cordonniers unis d'Amérique, conseil conjoint (No 5) tiendra une grande assemblée à Maisonneuve (salle Massy), coin Ontario et La Salle, ce soir, le 3 avril, à 8 heures, dans le but d'organiser tous les cordonniers, afin d'établir des conditions de travail plus favorables. Plusieurs orateurs se feront entendre. Tous les cordonniers sont invités.

—o:—

Une belle assemblée de charpentiers-menuisiers au marché Saint-Jean-Baptiste.

L'assemblée de charpentiers - menuisiers, appelée pour vendredi dernier, au marché Saint-Jean-Baptiste, par le conseil de District de la Fraternité-Unie, a obtenu un plein succès. On estime à près de huit cents, le nombre des gens du métier qui avaient répondu à l'invitation.

Les orateurs furent MM. Joseph Ainey, Narcisse Arcand, Ovide Proulx, Arthur Martel, et Richard Lynch.

On a pris ensuite le vote sur une question très importante, et le résultat a été presque unanime en faveur des idées projetées.

—o—

Installation d'une nouvelle union à Tétreauville.

Les officiers du Conseil de District, des charpentiers-menuisiers, se rendront, demain soir, à Tétreauville, pour procéder à l'installation d'une nouvelle union qui portera le No 1558. Tous les gens du métier de ce quartier seront les bienvenus.

—:o:—

Réunion ce soir, 1er lundi du mois

— Union No 428 des cordonniers et ouvriers en "turns," salle Dionne.

— Union No 1127 des employés de moulins à bois, salle St-Joseph.

— Union No 349 des peintres et décorateurs, Temple du Travail.

—Union No 134 des charpentiers-menuisiers, Temple du Travail.

HENRI BOURDON.

PLUSIEURS MONTREALAIS PASSERONT PAQUES A NEW-YORK OU BOSTON

En vue de l'approche de l'exode annuel à New-York et à Boston durant la période de Pâques, le Grand-Tronc annonce des taux réduits d'excursion partant de Montréal. Les billets seront bons pour partir jeudi, le 13 avril et pour revenir jusqu'au 24 avril. Le prix du billets d'excursion à New-York sera de $12.30 et de $10.65 pour Boston.

32-jno

NOTRE-DAME DES ANGES

Ouverture des Quarante Heures

Demain matin, à 7 heures, aura lieu dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, l'ouverture des exercices des Quarante-Heures, lesquels se termineront jeudi, à 10 heures.

Chaque jour, à 7 heures, une messe y sera dite pendant laquelle on donnera la sainte communion.

Mardi et mercredi, à 7.30 heures du soir, il y aura récitation des vêpres, chant de quelques motets et amende honorable au Très Saint Sacrement.

Les congréganistes de Ville-Marie, les deux fraternités du Tiers-Ordre qui tiennent leurs assemblées dans le pieux sanctuaire, ainsi que les personnes demeurant dans le voisinage sont particulièrement invités à assister aux différents offices et à venir y prier pendant le jour.

LE PRIX DU LAIT A TORONTO

TORONTO, 3. — L'association des producteurs de lait chargera $1.25 par bidon de huit gallons, pendant les six mois qui suivront le 30 avril. L'été dernier le prix était de $1.15 pour les trois premiers mois et $1.25 pour les trois autres mois. Les six cents membres de l'association s'efforceront de faire des contrats individuels avec les détailleurs. Les fermiers et les laitiers affirment que le coût de la production du lait sera plus élevé cet été que l'été dernier.

ORDINATION DE DEUX PRETRES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3. — Il y a eu deux ordinations hier. L'une est celle de l'abbé Cyrille Labrecque qui a eu lieu à St-Raphaël et qui a été faite par Sa Grandeur Mgr Bégin. L'autre a été faite par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy à Fraserville. C'est celle de l'abbé Georges-Etienne Grandbois.

NOUVEAUX CURES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.—L'abbé Philias Turcotte, qui était curé à Saint-Méthode, a été nommé curé de Saint-Bernard, comté de Dorchester.

On dit que l'abbé Arsenault de l'archevêché de Québec, va être nommé curé à Saint-Isidore, comté de Dorchester, en remplacement de feu l'abbé Placide Roy.

LE PIANISTE BORCHARD

UN MAITRE DE L'ART FRANÇAIS EST ARRIVE A MONTREAL. — SON CONCERT CE SOIR.

Le célèbre pianiste français Adolphe Borchard, qui doit jouer au Monument National, ce soir, est arrivé à Montréal, et il nous a été donné de causer quelques instants avec lui, à l'hôtel Windsor, samedi.

M. Borchard est l'un des rares virtuoses parvenu si vite à la grande notoriété, mais il n'en est pas plus fier pour cela.

Sa jeunesse et sa foi en son art



LE CELEBRE PIANISTE BORCHARD, qui se fera entendre au Monument, ce soir.

ne connaissent que l'enthousiasme, et quand il cause, M. Borchard ne songe pas à le faire à la pose. Trop modeste pour parler de ses succès européens, il se contente de parler des maîtres qu'il aime et des grands virtuoses qu'il admire sans arrière-pensée.

M. Borchard est enchanté de se trouver au Canada, dans une ville où l'on parle sa langue. Il a employé la journée d'hier à visiter Montréal, en compagnie de M. C.O. Lamontagne, son impresario. Aujourd'hui, il se repose en vue de son grand récital de ce soir dont voici le programme. On remarquera qu'il se compose exclusivement de musique française trop peu connue ici.

Voici ce programme :

I

Prélude, Choral et Fugue ... ...César Franck

II

(a) Suite op. 90 .. Saint-Saëns.
(b) Thème et Variations. ....C. Chevillard..

III

Sonate en ut maj. ... ... .Mozart.

IV

(a) Polonaise op. 53 ... Chopin.
(b) Nocturne en ut min. ... .Chopin
(c) Deux Valses—la bémol—do dièze min ....Chopin.
(d) Ballade en la bémol ... .Chopin.,

V

(a) Estampes ... C. Debussy
Nuit dans Grenade. Jardins sous la pluie.
(b) 6e Orientale. . .L. Diemer.
(c) Polonaise en mi maj. Liszt

REVUE MONDAINE

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Mlle Blanche Wilson, fille de feu M. Geo. Wilson, de Kingston, avec M. E.-J. Wallace, de Montréal.

—:o:—

En ville

Capt. H. Verret, d'Ottawa, est à Montréal et se retire au Viger.

—M. O.-E. Talbot, de Bellechasse, M. L.-J.-A. Amyot, major Brousseau, M. L.-H. Gaudry, sont en ville et logent au Viger.

—Madame R. Varin est en ville et se retire au Windsor. Madame Varin doit rendre visite à sa soeur, Mme O.-B. D'Aoust, de cette ville.

—:o:—

En voyage.

M. et Mme Jos. Perault, de l'Avenue du Parc, sont partis samedi pour Atlantic City.

—:o:—

De retour.

M. Arthur Archambault est de retour à Winnipeg, après une promenade de trois mois dans sa famille et chez des amis à St-Lin, Montréal, Salem et Brockton.

—Hon. M. Rodolphe Lemieux, qui a passé la journée d'hier à Montréal, est retourné hier soir à Ottawa.

—:o:—

A Kingston.

Mesdemoiselles Jeannine et Paule Dansereau, actuellement à Kingston, étaient au nombre des invités qui ont assisté à la parade des cadets du collège militaire de Kingston, mercredi dernier.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics de l'Association St-Jean-Baptiste. — Mines et Métallurgie.

Pour la XXIe conférence, la dernière de la présente saison, le professeur traitera :

De l'organisation d'un atelier de préparation mécanique.

Exemples : Matières pierreuses.— Minérais métalliques.— Divers cas particuliers de l'exploitation de l'or. —Résumé du cours. — Conclusion.

MORT FOUDROYANTE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.— Le coroner Jolicoeur a été informé, hier soir, qu'un nommé Marshall, de Saint-Léonard de Port Maurice, est tombé mort en revenant de l'église. Il ira tenir une enquête aujourd'hui à ce sujet.

NOTRE PROCHAINE SAISON D'OPERA

M. HASSELMANS, CHEF D'ORCHESTRE A L'OPERA COMIQUE, SERA LE CHEF D'ORCHESTRE FRANÇAIS DE LA TROUPE.

Le colonel F.-S. Meighen, président de la Société Musicale de Montréal, la mécène de l'opéra au Canada, vient d'arriver d'Europe, où de concert avec M. Albert Clerk-Jeannotte, le sympathique directeur et fondateur de notre troupe permanente de grand opéra, il s'est occupé des engagements pour la saison prochaine. Trop modeste pour parler de lui-même, M. Meighen nous a raconté le bon travail que M. Jeannotte faisait à Paris, non seulement en vue de nous procurer d'excellents artistes, mais aussi en réhabilitant la réputation de Montréal, passablement endommagée comme centre lyrique susceptible d'encourager l'art français et l'art italien.

"La principale difficulté que nous avons rencontrée et vaincue, nous dit M. Meighen, c'est la question des salaires des artistes; les artistes français sont surtout casaniers, ils trouvent que c'est loin, au Canada, et ils savent également trop que l'Amérique a la réputation de payer de gros salaires.

"Mais nous nous y attendions et nous n'avons rien épargné pour nous procurer une troupe qui, à part les questions de mise en scène et de décors, cela va sans dire, vaudront celles de l'Opéra comique de Paris. Le public de Montréal, nous l'espérons, nous saura gré de l'effort accompli.

"Les difficultés d'engagement sont moindres pour les artistes italiens,



M. ALBERT CLERK-JEANNOTTE, actuellement à Paris, en train de recruter la troupe.

à cause de la grande propagande faite en Amérique, par les éditeurs italiens; nous espérons avoir convaincu quelques éditeurs français, et il est fort probable que ces derniers se décideront à entrer en concurrence avec leurs rivaux. L'art français aura tout à y gagner en Amérique."

La troupe n'est pas encore complètement formée mais quelques engagements très importants sont signés. Voici, en résumé, les nouvelles les plus fraîches que nous a apportées M. Meighen:

Le chef d'orchestre français sera M. Hasselmans, chef d'orchestre de l'Opéra comique de Paris; une telle position tient lieu de tous les éloges possibles.

On sait que le chef d'orchestre italien n'est autre que le maestro Agide Jacchia, réengagé.

Le ténor sera M. Paul Sterlin, un ténor genre Clément, qui vient de remporter un immense succès à Bordeaux, dans "Thérèse", de Massenet.

M. Cargue, superbe basse chantante de la troupe de la Nouvelle-Orléans, l'an dernier, sera probablement engagé.

Le baryton sera M. Bruce Wainman, un Américain, l'une des plus belles voix de Paris, élève de Victor Maurel et de Jean de Reské.

La soprano sera Mlle Béatrice Bowman, une Américaine de New-York, dont les succès à Paris, comme chanteuse légère d'opéra ont défrayé la chronique de ces dernières années.

Les artistes de l'an dernier qui ont été réengagés, sont: Mme Ferrabini, Mlle Alice Michot, Mme Rivière, Mlle Soucy, MM. Hugh Allan, Cervi et Varillat.

Le répertoire définitivement arrêté, est à peu de choses près, celui que nous annonçait M. Albert Jeannotte, avant son départ pour Paris. Le voici:

Répertoire français : "Faust" et "Roméo et Juliette" de Gounod; "Carmen" de Bizet; "Lakmé" de Délibes; "Mignon" de Thomas; "Manon Lescaut", "Werther", "Le Jongleur de Notre-Dame", "La Navarraise" de Massenet; "Louise" de Charpentier; "La Basoche", de Nouguès : "Hansel & Gretel" de Humperdink, et "Madame Chrysanthème" de Messager.

Répertoire italien : "La Bohème", "La Tosca", "Mme Butterfly", "Manon Lescaut" de Puccini; "Rigoletto" de Verdi; "Le Barbier de Séville" de Rossini; "Cavalleria Rusticana" de Mascagni, enfin "Sémiramis" de Rossini, si toutefois on peut trouver une chanteuse dont la voix se prête à cette œuvre d'une interprétation spécialement difficile et toute particulière.

Décidément, on ne s'ennuiera pas durant notre prochaine saison de trois mois de grand opéra.

GROLEAU SUBIRA UN PROCES

Le tribunal a trouvé la preuve suffisante dans l'affaire Groleau, pour décréter que l'ex-contremaître de la corporation devra subir un examen volontaire le 7 avril prochain.

LA POLICE DE BERLIN VIENT LE CHERCHER ICI

Le chef de police de Berlin, Ont., est venu chercher ici, samedi, un jeune homme, Clément Brown, qu'un tailleur de cette ville ontarienne accuse d'obtention d'argent sous de fausses représentations.

QUELLE BATTERIE REMPORTERA LA COUPE DU GOUVERNEUR ?

On a discuté, samedi soir, au dîner annuel de la troisième batterie de campagne de Montréal, donné à l'arsenal de la rue Craig, les chances qu'a la batterie de remporter la coupe du gouverneur-général.

La batterie a gagné cette coupe, ardemment convoitée par tous les corps militaires, en 1907. Les membres de la batterie ont bon espoir de répéter leur exploit, cette année.

La 21ème batterie de Westmount sera probablement leur concurrente à plus redoutable.

La ligne Montréal et New-York du chemin de fer Delaware & Hudson a été pourvue dernièrement de magnifiques chars-dortoirs Pullman qui ont toutes les améliorations modernes et sont éclairés par l'électricité; l'intérieur de ces wagons est éclairé par vingt-cinq lampes électriques pour l'illumination générale; et il y a de plus deux lampes-bulbes pour chaque section des wagons-lits. Cela sera certainement d'un grand confort pour les personnes qui favorisent cette ligne de chemin de fer.

33—1

FETE DU SOUVENIR DE L'ACADEMIE MARCHAND

Vendredi, aura lieu, à l'académie Marchand, une fête de famille qui promet d'être aussi agréable que touchante. Les anciennes élèves de l'académie, qui ont connu la fondatrice, l'éducatrice dévouée et distinguée que fut Mme Marchand, présenteront à l'académie le portrait à l'huile de Mme Marchand. La réunion sera présidée par M. l'abbé Charrier, curé de Saint-Jacques.

INCENDIE D'UNE EGLISE CATHOLIQUE A SAN FRANCISCO

SAN FRANCISCO, 3. — L'église Saint-Jacques a été détruite par un incendie dans le cours de samedi. Les prêtres ont pu sauver les ornements et les vases sacrés. On évalue les pertes à $100,000. Les pompiers croient que le feu a éclaté sous l'église dans des déchets.

UN ALLIGATOR AU PARLEMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 6. — La dernière nouveauté au parlement est un jeune alligator d'environ un pied de long.

L'étrange visiteur est un cadeau reçu par Madame Marcil, épouse du président de la Chambre des Communes, d'une amie de la Floride.

JUGEMENTS DE LA COUR DE REVISION

La cour de révision a rendu, samedi, les jugements suivants:

Superior contre Théodore et Léon, confirmé avec dépens; Imbault contre Crevier, infirmé avec dépens; Beullac, Ltée, contre Simard, confirmé avec dépens; Dunlop contre Blackmore, confirmé avec dépens; Paradis contre Létourneau, confirmé avec dépens; Hétu contre Owens, confirmé avec dépens.

DOLLARD, CE SOIR, AU NATIONAL

Soirée de Gala présidée par le Maire Guerin.

C'est ce soir qu'aura lieu au théâtre National, la première de Dollard des Ormeaux, drame patriotique de M. Bourbeau-Rainville.

Cette première soirée de gala sera présidée par Son Honneur le maire de Montréal, qui y assistera, accompagné de Mlle Guerin, et de plusieurs personnages distingués. La soirée de ce soir au bénéfice du Monument Dollard est sous le patronage de la ville et des sociétés canadiennes françaises.

LE REVENU DES POSTES

Les revenus de l'Hôtel-des-Postes pendant le mois de mars montrent des surplus dans les postes des vendeurs et des journaux de $4,339,93 et $454,61 et des diminutions de permis et de location de boîtes de $1,225.16 et $17.37. L'augmentation totale est de $3,551.01 sur le même mois de l'année passée. Voici les montants de cette année : Vendeurs $93,653.31 ; permis, $1,365.67 ; journaux, $5,008.36 ; boîtes, $3.37.

Les lignes canadiennes et de New-York ont reçu 564 sacs des malles anglaises de plus que l'an dernier, avec augmentation matérielle dans toutes les classes d'affaires postales.

Les lettres pesaient 19,378 livres, un surplus de 2,457 lbs ; les imprimés, 74,654 lbs un surplus de 21,188 lbs, et les colis postaux étaient au nombre de 2,593, ce qui est un surplus de 965. On comptait 7,648 lettres et colis enrégistrés.

NOUVEAU GERANT DE BANQUE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3.—M. J. D. Hood, de St-Thomas, Ont., a été nommé gérant de la succursale de la banque "Imperial" à Québec, à la place de M. Geo. Wilson, qui est parti pour prendre la gérance de la succursale de la banque Union à Toronto.

"Tout le monde s'émerveille de me voir si bien après m'avoir vue si près de la mort." Ainsi s'exprime Mme Tétrault, de New-Bedford, Mass., après avoir pris

Les Pilules Rouges

Les affections normales, c'est-à-dire celles qui se produisent invariablement chez toutes les femmes, qui ne sont pas en un mot une maladie, mais plutôt un état d'être de l'organisme, sont souvent celles qui offrent le plus de difficulté de traitement, si on ne s'y prend pas bien et surtout si l'on ne s'adresse pas à des spécialistes compétents.

Ainsi, tout le monde sait que la puberté et l'âge critique, ou ménopause, sont deux états maladifs par lesquels toutes les femmes doivent passer, bien ou mal portantes, faibles ou fortes, et si ce ne sont pas des maladies, au terme précis du mot, ce sont des manifestations organiques qui présentent, pour le système féminin, une telle importance que l'avenir de l'existence d'une femme peut en dépendre.

Pour parler aujourd'hui de l'âge critique, on peut dire qu'un bon tiers de la vie d'une femme en dépend. Suivant qu'elle aura heureusement passé cette période, sans accident et sans effort, suivant qu'elle atteindra la cinquantaine redoutée avec une solide constitution, un système en bon fonctionnement, un organisme en parfait état, ses dernières années seront heureuses ou malheureuses, elle aura une belle vieillesse ou une fin misérable.

On ne peut pas attacher trop d'importance aux petits maux qui accompagnent le passage de l'âge critique, car ce sont les symptômes d'un bouleversement interne plein de conséquences. Ainsi, lorsqu'une femme s'aperçoit que l'estomac faiblit, que l'appétit disparait, que les vertiges la prennent, que les douleurs de côtés et de ventre se font sentir, que les éblouissements se renouvellent, que les essoufflements se répètent, que les extrémités se refroidissent, que les membres inférieurs enflent, que la vue se trouble, que les insomnies sont fréquentes, c'est le moment de se soigner immédiatement, de consulter les médecins spécialistes et de prendre des Pilules Rouges.

Il n'y a pas de temps à perdre, prenez des Pilules Rouges !

Ces excellentes pilules sont préparées spécialement pour les femmes dont les organes sont soumis à une action naturelle qui en met à l'épreuve la solidité et la vigueur. Il ne faut pas oublier que tous les organes de la femme tirent leur puissance du sang qui leur apporte la nourriture et l'énergie. Les organes sont ce qu'est le sang: Si le sang est pur et vif, solide et actif, les organes ont un fonctionnement régulier et énergique. Si le sang est faible et languissant, tout l'organisme est dérangé, agit sans vigueur, fonctionne irrégulièrement et mal. Or, les Pilules Rouges sont le remède par excellence du sang, elles le purifient, le renforcent, lui apportent des éléments admirables de vigueur et d'intensité. Elles sont la vraie nourriture du sang, c'est du surplus de sang qu'elles introduisent dans le système. C'est de la vitalité toute préparée. Grâce à leur action compensatrice, la transformation qui s'opère dans le système ne laisse ni déficit ni déchet et l'équilibre normal persiste en dépit du drainage opéré sur les forces de la femme qui passe par cette période d'épreuves.

Les femmes qui arrivent à l'âge critique ou qui traversent cette période devraient invariablement prendre des Pilules Rouges.

New-Bedford, Octobre 1910.

Messieurs,

C'est un devoir pour moi de rendre hommage publiquement aux merveilleux effets des Pilules Rouges.

Arrivée à l'âge critique, je passais mes hivers continuellement au lit, souffrant autant qu'une femme peut souffrir; j'avais fait appel aux soins de nombreux docteurs dont les remèdes ne m'avaient rien fait, quand une amie me conseilla de prendre des Pilules Rouges.

Après en avoir pris deux boites, j'ai constaté une amélioration sensible et j'ai alors persisté.

J'ai eu le plaisir de voir disparaître successivement mon mal de foie et d'estomac et j'ai enfin recouvré le sommeil que j'avais perdu depuis plusieurs mois. Enfin, je puis faire maintenant mon ouvrage toute seule, sans recourir à personne.

Tout le monde est émerveillé de me voir si bien après m'avoir vue si près de la mort, et je me fais un devoir de recommander vos pilules à toutes les femmes arrivées à l'âge critique. Votre toute dévouée, Dame Tétrault, 478 Coggeshall St., New-Bedford, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES pour les femmes malades, par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal. Les dames qui ne peuvent venir voir nos médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges





***Comment Soulager les Enfants? avec* Le Sirop du Dr. Coderre**

J'ai donné bien souvent à mes enfants le SIROP DU Dr CODERRE et c'est celui qui, selon moi, est le meilleur. Il calme les douleurs, favorise le sommeil, enfin assure le bien-être.—Mme ARTHUR TANGUAY, 204 rue LaSalle, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du **SIROP DU Dr CODERRE**, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du **Dr J. EMERY CODERRE** est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes.

Faites Attention au Mal de Tete

C'est le Symptome de Graves Dérangements du Foie et des Reins

PILULES DU Dr CHASE pour LE FOIE ET LES REINS

Vous pouvez enrayer un mal de tête avec des drogues énergiques. Mais il n'est pas généralement sage d'en agir ainsi.

Un mal de tête vous avertit presque toujours des dérangements du système digestif, du foie, des reins et des intestins.

Mettez votre foie en bon état en prenant les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins et non seulement vous vous débarrasserez du mal de tête, mais vous en enlèverez la cause qui ne tardera pas à produire des résultats plus dangereux que le mal de tête.

Améliorez l'état des reins au moyen de ce traitement, vous ferez disparaître les dangers du mal de Bright, de même que votre mal de tête.

Les douleurs sont causées par le poison contenu dans l'organisme, et si vous avez mal à la tête, au dos ou aux membres, vous pouvez être presque sûr de vous soulager et de vous guérir si vous nettoyez et réglez les organes vitaux au moyen des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins.

Elles agissent très promptement, sont sûres et parfaites. Vous pouvez vous y fier, peu importe depuis combien de temps vous êtes malades ou quelle que soit la gravité de votre cas, si votre mal a pour cause la paresse et la torpeur de votre foie et de vos reins.

Si vous ne vous souciez pas de risquer 25c pour une boîte, écrivez-nous pour en demander un échantillon gratis. Un essai vous convaincra de leurs mérites. Une pilule par dose. 25c la boîte ; chez tous les marchands ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

PATRONS DE LA PATRIE



No. 3949. — Vêtement pour enfant, 4 grandeurs, 6-8-10-12 ans. Matériaux: 4 5-8 verges en 24 pour 10 ans.

COUPON

Patron No. 4949

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure de buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

La Nourriture

GRAPE-NUTS

tonifie et fortifie la digestion d'une manière naturelle.

Elle ne contient pas de médicament mais elle répond à sa fin en fournissant les éléments nutritifs nécessaires et dans la forme voulue.

Qu'un essai de 10 jours de Grape-Nuts vous convainque.

"Il y a une Raison"

Canadian Postum Cereal Co., Limited Windsor Ontario.

MAGI

Elle est la seule eau provenant de la Source originale Caledonia. D'où son nom

THE WATER OF QUALITY

(L'EAU DE QUALITE)

Magi vous fait du bien et elle est donnée à boire

The CALEDONIA SPRING CO. Limited, Edifice King's Hall, 591 Ste-Catherine O. Tél. Up. 3039.

Hernie Guérie

B. Lindman, Ecr., Montréal :—

Monsieur,—J'ai fait usage de votre bandage pendant environ un an et il m'a donné entière satisfaction. Je sens que je suis guéri et je le porte maintenant comme sauvegarde.

J.-A. TESKEY, Appleton, Ont.

Venez ou écrivez pour renseignements. Consultations gratuites.

B. LINDMAN, Reg'd

16 Avenue du Collège McGill, MONTREAL



Pour Souper ce Soir

Quelques tours de clef et vous avez devant vous environ vingt des plus beaux petits poissons qui aient jamais été retirés de la mer — les sardines " Skipper ". Un bon repas en elles-mêmes et pas besoin de préparation. Essayez-les avec une rôtie beurrée au souper de ce soir. Vous en voudrez encore.

Sardines Skipper

Seuls propriétaires : ANGUS WATSON & Co., New-Castle-on-Tyne, Angleterre.

"Restez souriants — il y a toujours des SARDINES SKIPPER."

Le banquet du Canadien

PLUS DE 150 CONVIVES ASSISTENT AU DINER OFFERT A M. THIMOTHEE MARTEL, HIER APRES-MIDI—UNE VRAIE REUNION DE FAMILLE.

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE.

M. Thimothée Martel, qui depuis vingt-cinq ans remplit avec dignité les fonctions de Président du club des raquetteurs Le Canadien de St-Henri, a reçu hier après-midi de la part de ses nombreux amis le plus beau témoignage d'amitié et de reconnaissance qu'il lui était possible de désirer.

Méritant à tous points de vue cette marque d'estime, notre excellent concitoyen était en droit de s'attendre à pareille démonstration, car personne plus que lui n'a autant fait pour le maintien ou plutôt pour l'avancement du beau sport de la raquette si en honneur chez les Canadiens.

Ce banquet au Bout-de-l'Ile avait réuni, l'avons-nous dit, plus de cent cinquante personnes, parmi lesquelles nous remarquions bon nombre de personnages officiels.

Le succès de cette fête n'aurait pas été complet, sans la présence des dames, aussi, disons-le de suite, plus d'une cinquantaine, avaient tenu à rehausser l'éclat de la démonstration.

M. Séviguy de St-Henri, présidait le banquet. A ses côtés se trouvaient M. et Mme Martel les héros de la fête ; M. U. H. Dandurand reurésentant Son Honneur le maire de Montréal ; M. L. H. Rivet, député ; MM. Fauteux, Lamalice, ancien président de l'Union Canadienne des Raquetteurs ; P. E. Lamarche, avocat, président du Montagnard ; DeCelles, vice-président de l'Union des Raquetteurs et autres.

Le banquet commença à 2 heures et ne se termina qu'à 6 heures.



M. TIMOTHEE MARTEL, depuis 25 ans président du club de raquetteurs Le Canadien de St-Henri.

Au cours du dîner, il y eut musique, chant et discours, puis présentation d'adresse à M. T. Martel.

M. Séviguy, président du banquet, parle le premier et félicite au nom de tous, le héros de la fête.

Une adresse est ensuite lue par M. Louis Deault à M. Martel et une superbe gerbe de fleurs est présentée à Madame Martel.

M. Martel répond avec éloquence et laisse parfois percer l'émotion qu'il ressent en cette circonstance.

MM. Dandurand et Rivet, répondent à la santé du Roi et à celle de Sa Sainteté le Pape. D'autres discours furent aussi prononcés par MM. Fauteux, Lamarche, Lamalice, DeCelles et autres.

Après le banquet, il y eut réunion dans le grand salon de l'Hôtel et la danse battit son plein jusqu'à une heure avancée.

Liste partielle de ceux qui assistaient à la fête :

LISTE DES CONVIVES

M. Timothé Martel, Madame Martel et Mlle Elvina Martel ; M. L. H. Rivet, député ; U. H. Dandurand, maire suppléant ; Arthur Lamalice, ancien Prés. U. C. des raquet.; J. Albert Descelles, 1er vice-prés., U. C. des raquet.; Major J. B. Emond, Paul Emile Lamarche, Prés. Le Montagnard; G. Séviguy et Mlle Séviguy, Théo. Routhier, Le Montagnard, Alcide Cyr, Le Montagnard ; Raoul Ritchot, Le Montagnard ; Edgar Carmel, Le Montagnard ; Mlle Emma Bélisle, David Rochon et dame, M. A. Payette, H. Rochon, J. A. Daoust, A. Charbonneau, C. Pilon, D. Rochon jr., M. Lécuyer, A. Lécuyer, W. Dépatie, R. Marseille, Jos. Parent, L. Lemieux, Thos. McGovern, E. Bédard, Ulric Sauvé, W. Lamarche, L. A. Gervais, H. A. Caller, A. Charbonneau, Dr J. O. A. Archambault, N. Fauteux, A. Poirier, E. Dubord, E. Pariseault, A. Surprenant, A. Rochon, L. Montpetit et dame, M. Vincent et dame, M. Thibodeau et dame, N. Dépatie, W. Giroux, W. Cadieux, Mlle E. Lortiveau, P. Lafoue, C. Duprodeau, A. Duranceau, M. et Mlle Payette, M. et Mme Bellefeuille, Mlle I. McGuire, M. A. Martel, Mlle A. Lefebvre, Mlle R. Moody, F.-X. Martel, Mlle E. Léger, L. Dubois, Mlle F.-X. Courtemanche, A. Labrecque, M. Labrecque, Mme Labelle, Mlle A. Galibeau, Mlle E. Corriveau, James Dubuc, J.-B. Ritchot, C. Trépanier, L. Boucher, Z. St-Jean, W. Despatie, W. Charbonneau, A. Bériault, Jos. Côté, bijoutier ; E. Bérubé, Noé Despatie, R. Corbeil (pot), Ed. Thibaudeau, H. Dansereau, E. Monnier, J. M. Major, Germaine Major, Godfroy Marineau, E. Laprès, J. M. Major, Georgine Gaudette, M. et Mme Poirier, H. Harrisson, B. Bryer, J. A. Desrosiers, Mlle A. Léger, S. P. Goyette, Mlle Marie Denis, D. Black, E. Robert, J. Ducap, Anselme Brieux, M. O. E. Doray et dame, Mlle A. Bourgie, Ben. Rochon, Amable St-Laurent, Jos. Villeneuve, C. Gibault, J. A. Ste-Marie, O. Ste-Marie, N. Charbonneau, N. Dépâtie, E. Bérubé, Jos. Côté, Pat. Corveil.

HEMORROIDES GUERIES DANS L'ESPACE DE 6 A 14 JOURS

Votre pharmacien vous remettra votre argent si L'ONGUENT PAZO ne guérit pas tout cas d'hémorroides démangeantes, saignantes ou protubérantes dans l'espace de 6 à 14 jours. 50c. Si le pharmacien n'en a pas nous vous en enverrons franco sur reçu du prix. Paris Medicine Co., 80 rue George, Toronto. (4)

Les magnats de nos grandes ligues



THOMAS LYNCH, président de la Ligue Nationale; BAN JOHNSON, président de la Ligue Américaine;

La première partie de baseball

NOS REGULIERS L'ONT JOUEE SAMEDI A NEWPORT NEWS, — D'EXCELLENTS RESULTATS POUR UN DEBUT.

NEWPORT NEWS, 3. — Les joueurs professionnels du club de baseball Montréal ont inauguré samedi, la saison en jouant une partie des plus sensationnelles.

Pour un début, ce fut tout simplement merveilleux et il est plus que probable que les exploits accomplis par les joueurs avant-hier, ne se répéteront pas de sitôt. A en juger par les résultats de cette partie, nous sommes portés à croire que nos joueurs sont des artistes et que ceux qui leur feront la lutte dans le cours de la saison auront fort à faire pour leur tenir tête.

Miller, Demnitt, Curtiss, Dubuc et Nattress ont accompli des prodiges de valeur au bâton. Les uns ont touché la balle aussi souvent qu'il l'ont voulu, les autres l'ont frappée avec tant de force et si juste, que celle-ci ne put rester sur le champ et alla voler à quelques cents verges au-delà de la clôture.

Au champ les boys ont fait très bonne figure. Sur l'équipe des réguliers, pas une erreur et sur celle de leurs adversaires 3 petites seulement.

Pour un début, après un aussi long repos, c'est épatant. Les réguliers l'emportèrent par 9 à 1 et auraient certainement administré un blanchissage à l'ennemi sans le triple but de Jean-Baptiste Dubuc à la neuvième inning.

Les faits saillants de la joûte de samedi, furent les trois home runs de Miller, Demnitt et Curtiss, les deux coups triples de Dubuc et Curtiss, les deux coups doubles de French et Nattress, et le jeu superbe de chacun au champ comme au bâton.

Les recrues de 1911 sont bonnes et promettent beaucoup. Leclaire, le pitcher, autrefois avec Farnham s'est surpassé et sera sûrement l'un des piliers du club, tout comme Jean Dubuc.

REGULARS	A.	B.	R.	H.	P. O.	A.	E.
French, 2b.	4	1	1	2	4	0	
Yeager, 3b.	3	0	0	0	1	0	
Miller, c.f.	4	1	2	1	0	0	
Gandil, lb.	4	0	0	9	0	0	
Demmitt, l.f.	3	3	2	4	0	0	
Hanford, r.f.	4	1	1	3	1	0	
Nattress, s.s.	2	1	1	2	0	0	
Roth, c.	2	0	0	2	1	0	
Curtis	2	1	2	4	0	0	
Ashton, p.	1	1	0	0	0	0	
Leclaire	2	0	0	0	0	0	
Totaux	31	9	9	27	0	0	

YANNIGANS	A.	B.	R.	H.	P. O.	A.	E.
Barberich, s.s.&p.	4	0	0	1	3	2	
Bailey, r.f.	4	0	0	2	1	0	
Hardy, lb.	4	0	0	5	1	0	
Dubuc, l.f.	3	1	2	7	0	0	
Carroll, 2b.	4	0	1	0	2	0	
Flynn, c.	4	0	1	6	1	0	
Bridges, c.	4	0	0	3	0	0	
Morin, 3b.	3	0	0	2	0	1	
Sitton, p.	3	0	1	0	0	0	
Dorner, s.s.	0	0	0	0	0	0	
Totaux	33	1	9	24	7	3	

Score par innings —

Yannigans .....000000001—1
Regulars .....0230112x—9

SOMMAIRE — Coups de 2 buts, French, Nattress ; coups de 3 buts, Curtis, Dubuc ; home runs, Miller, Demmitt, Curtis ; buts volés, French, Demmitt, Miller, Hanford, Dubuc ; coups de sacrifice, Leclair, Yeager, Nattress ; double jeux, French à Gandil ; struck out, par Ashton, 1 ; par Leclaire, 5 ; buts sur balles de Leclaire, 1 ; de Sitton, 2 ; coups de Ashton, 5, dans 3 innings ; de Leclaire, 4, dans 6 innings ; de Sitton, 6, dans 6 innings ; de Barberich, 3, dans 2 innings ; laissés sur les buts, Regulars, 3 ; Yannigans, 6 ; ler sur erreurs, Rrgulars, 3 ; balle mal lancée, Sitton. Umpire, M. Rayfield.



ED. BARROW, Président de la Ligue de l'Est.

La Ligue de crosse de Montréal

ELLE A ETE FONDEE HIER ET HUIT CLUBS EN FERONT PARTIE. — M. E.-C. ST-PERE PRESIDENT.

CHEZ LES JEUNES

Un groupe de citoyens de la partie Est de Montréal travaillant depuis longtemps à la réalisation d'un projet digne d'être considéré sérieusement, ont enfin réussi à fonder la ligue de crosse de Montréal, dirigée à recruter et à former des joueurs Canadiens-Français pour le National.

Ce fut donc au cours d'une assemblée tenue hier à Maisonneuve qu'il fut unanimement et officiellement décidé de fonder la Ligue de crosse de Montréal.

Il fut décidé que la liste de réserve de chaque club comprendra vingt joueurs qui devront être signés d'ici à 15 jours. Le calendrier de parties, à cause du grand nombre de clubs affiliés, sera simple et comprendra 28 parties.

Les règlements seront ceux de la ligue senior. Nos jeunes suivront donc une vértable école et seront amplement qualifiés lorsque notre club senior les appellera plus tard sous les drapeaux. Les officiers élus à l'assemblée d'hier sont les suivants:

Président—M. E. C. St-Père.

1er vice-président—M. J. N. O. Ledoux.

2ème vice-président—M. J. Thouin.

Secrétaire-trésorier — M. Alcide Gagnon.

Les clubs étaient représentés comme suit:

Canadien d'Hochelaga — M. E. Hamelin, Melville, M. F. Morin ; Vigor, M. H. Lavoie; Ste-Cunégonde, M. U. Benoit; Rosemont, M. O. Gaumont ; Canada, M. E. Reeves, Molière, M. C. A. Charbonneau; Dominion, M. E. Brisebois.

La Natation

CHICAGO, 3. — Au tournoi de la National Swimming Association tenu ici hier, Harry Hebner, de cette ville a établi de nouveaux records pour les distances de 75 et de 100 verges qu'il a parcourues en 49 secondes et 1.08 2-5

Dans une course à relais de 400 verges, l'équipe "All Western" a couvert la distance en 3.25 2-5, un nouveau record du monde.

Dans les records de plongeon, H. C. Barton, de la Chicago Athletic Association, a défait le champion national, F. Bornaman, du même club, par un point. Son score fut de 244 points.

Le championnat du polo aquatique a été gagné par le Missouri A. C. qui a battu Chicago par 3 à 1.

Le champion C. M. Daniels, de New-York, était inscrit pour la course de 100 verges pour invités, mais n'y prit pas part. Celle-ci fut gagnée par R. Frizelle, de St-Louis, Mo., en 59 1-5 secondes.

La Lutte

LE DEFI MALLETTE EST ACCEPTE.

J'accepte le défi lancé par M. J. B. Mallet dans le journal "La Patrie" en date du 1er avril. Tout en pensant que ce défi n'est qu'un poisson d'avril, je dépose tout de même la somme de cinquante dollars entre les mains de M. Georges Beauvreau, propriétaire du Théâtre National, comme preuve de bonne foi.

Je consens à tomber J. B. Mallet en 5 minutes, lutte sans libre pour un enjeu de 250 dollars de chaque côté. La lutte devant avoir lieu un jour de cette semaine au Club Athlétique Canadien.

La balance de l'argent devant être déposé le jour de la lutte à midi.

Je sais très bien qu'il est facile de lancer des défis avec la bouche, mais à Montréal comme autre part, c'est le petit chaque qui parle et si M. Mallet est sincère, il couvrira mon dépôt de 50 dollars avant midi, mardi 4 avril.

ARTHUR THERIAULT.

Le meeting a pris fin

12,000 PERSONNES ONT VU SAMEDI, GOVERNOR GREY GAGNER LE DERBY DE $6,000, A JACKSONVILLE. — IL ETAIT COTE A 12 POUR 2.

JACKSONVILLE, 3. — Le meeting de 100 jours, de l'Association de courses du Parc Moncrief, a pris fin samedi dernier. A cette occasion on avait mis à l'affiche un programme superbe de pas moins de huit courses, dont celle du Derby américain.

12,000 personnes venues de partout, assistaient à cette dernière réunion.

L'épreuve par excellence de samedi, fut la course du Derby américain d'une valeur de $6,000. Cinq chevaux y prirent part.

Ce fut Governor Gray, piloté par le jockey Byrne qui gagna la course,couvrant la distance du mille et un quant en 2:04 4-5.

Dr Duenner à Belmont ne se plaça pas.

Le vainqueur n'était pas considéré bien fort et ne se vendit pas cher.

Après la course le jockey Byrne reçut en récompense de ses succès une magnifique selle et l'entraîneur J. Everman reçut une coupe en or.

Toutes les autres épreuves furent très satisfaisantes.

Voici les résultats des événements de de samedi :

Première course, chevaux de 2 ans, 5 furlongs. — 1, Woeth, 112, Koerner, 4 à 5, 2 à 5, dehors ; 2, New Haven 112, Troxler, 5 à 1, 3 à 2, 7 à 10 ; 3, Terrible Dan, 107, Byrne, 15 à 1, 6 à 1, 5 à 2. Temps, 1:01 2-5. Gaton Floral Day, Aldan, Catherine Hampton, Nello, Master Jim et Flamma ont aussi couru.

Deuxième course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1o. Missive, 98, Gould, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1 ; 2o. Premier, 101, Fain, 2 à 1, 4 à 5, 2 ç 5 ; 3o. Light Night, 109, Obert, 9 à 2, 2 à 1, égaux. Temps, 1:13 2-5. Plutocrat, Golden Ruby, Harnoc, J. V. jr., Cala, Outpost, Evia, Declevable et Marsh Light ont aussi couru.

Troisième course, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges. — 1o. High Range, 109, Troxler, 11 à 10, 3 à 5, 1 à 3 ; 2o. Mason, 97, Burton, 30 à 1, 12 à 1, 5 à 1 ; 3o. Judge Lassing, 101, Sweeney, 30 à 1, 12 à 1, 6 à 1. Temps, 1,46. Dolly Bultman, Queen Land, Molly S., Dixie Knight, The Wrestler, Warden, Sugar Lump, Macias, Foreguard, Fabersham, County Clerk et Bedminster ont aussi couru.

Quatrième course, le Derby, $6,000, chevaux de 3 ans, 1 1-4 mille. — 1o. Governor Gray, 115 Byrne, 11 à 2, 3 à 2, 2 à 5 ; 2o. The Nigger, 125, Loftus, 8 à 5, 1 à 2 dehors ; 3o. Messenger Boy, 118, Brannon, 25 à 1, 8 à 1, 5 à 2. Temps, 2:04 4-5. Star Charter et Dr Duenner ont aussi couru.

Cinquième course, chevaux de 4 ans et plus, 5 1-2 furlongs. — 1o. G. W. Miller, 105, Burns, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5 ; 2o. Uncle Jimmie Gray, 109, Loftus, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1 ; 3o. Boca Grande, 106, Hufnagel, 5 à 2, 6 à 5, 3 à 5. Temps, 106 3-5. Florizel, School Marm, Lady Sybil, Banyah, Autolycaus et Simple Life ont aussi couru.

Sixième course, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille. — 1o Live Wire, 106, Davenport, 9 à 1, 4 à 1, 2 à 1 ; 2o Herbert Turner, 101, Byrne, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5 ; 3o. Descomnets, 112, Koerner, 18 à 5, 3 à 2, 7 à 10. Temps, 1:39 3-5. Leamerle, Milton B, Frank Purcell, Friend Harry, Double Five et Ella Bryson ont aussi couru.

Septième course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs. — 1o. Abraham, 106, Obert, 30 à 1, 20 à 1, 4 à 1 ; 2o. Park View, 113, Koerner, 7 à 1, 1 à 3 dehors ; 3o. Sylvestris, 103, Gould, 7 à 1, 8 à 5, 4 à 5. Temps, 1:12 4-5. Austin Sturtevant, Royal Onyx, Eagle Bird, Malatine, Ben Lomond, Ida D., John Marrs et Definite ont aussi couru.

Huitième course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille et un seizième. 1o. Oracle, 95, Byrne, 5 à 1, 2 à 1, égaux ; 2o. My Gal, 99, Sweeney, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5 ; 3o. Effendi, 105, Davenport, 5 à 2, 6 à 5, 8 à 5. Temps, 1:46 2-5. Golden Castle, Louis Katz, Scrimmage, First Peep, Judge Walton, Lawrence P. Daley, Louis Reil, St-Joseph, Carthage et Heart Pang ont aussi couru.

Entre deux noirs

LANGFORD ET McVEY FONT UNE BATAILLE NULLE DE 20 RONDES, SAMEDI A PARIS.—LANGFORD S'EST CEPENDANT MONTRE MEILLEUR HOMME.

AU CIRQUE DE PARIS

PARIS, 3 — Après avoir été remise de mois en mois, la bataille de 20 rondes entre Sam Langford et Sam McVey a enfin eu lieu samedi soir au Cirque de Paris, mais au désappointement de la nombreuse assistance, aucun résultat n'a pu être obtenu, l'arbitre ayant déclaré nulle, la rencontre. Langford se battit mieux que son adversaire, et eut plus souvent le dessus. Cependant le gros nègre parisien supporta si bien les terribles coups de son adversaire, qu'à la fin de la 20ème ronde il était encore debout.

La décision de l'arbitre fut vivement commentée. Les deux hommes se battaient pour une bourse de $10,000.

Les Oxford établissent un record

ILS GAGNENT LA COURSE ANNUELLE A LA RAME CONTRE CAMBRIDGE. — TEMPS 18 MINUTES, 29 SECONDES.

LONDRES, 3 — Les rameurs de l'Université de Oxford qui ont acquis une certaine célébrité par leurs fréquentes victoires sur les Cambridge, ont encore triomphé, samedi dernier, dans la course annuelle à la rame sur la Tamise. Les Oxford se sont doublement distingués cette fois, en vainquant leurs adversaires avec une certaine facilité et de plus en établissant un nouveau record pour la distance de 4 milles et un quart.

L'ancien record, établi tout d'abord par Oxford en 1892, et égalé par Cambridge en 1900, était de 18.47.

Les Oxford, en forme superbe due à un entraînement soigné et régulier de plusieurs semaines, franchirent cette distance samedi dans le temps rapide de 18 minutes 29 secondes.

L'eau était plutôt limpide, ce qui favorisa considérablement les rameurs.

Dirigés avec une habileté consommée par R. C. Bourne, le "stroke", Oxford ne fut pas lent à prendre le devant dès le départ et le conserva jusqu'à la fin de la course, distançant Cambridge par 2¾ longueurs.

C'est la 37ème fois que Oxford gagne cette course contre 30 fois pour Cambridge.

Les équipes étaient les suivantes :

OXFORD

	Lbs.
C. E. Tinne (University) bow	173
2—L. G. Wormald (Magdalen)	177
3—R. E. Burgess (Magdalen)	168 1-2
4—E. Millington Drake (Magdalen)	176 1-2
5—C. W. Littlejohn (New College	182
6—A. S. Garton (Magdalen)	190 1-4
7—D. Mackinnon (Magdalen)	185 1-2
R. C. Bourne (New College stroke	152 1-2
H. B. Wells (Magdalen)	118

CAMBRIDGE

	Lbs.
S. E. Swann (Trinity Hall bow	162
2—P. V. G. Vander Byl (Pembroke)	172
3—F. E. Hellyer (First Trinity)	172
4—C. F. Burnano (First Trinity)	174
5—R. Le Blanc Smith (Third Trinity)	187 3-4
6—J. G. Rosher (First Trinity)	207 1-2
7—G. E. Fairburn (Jesus)	172 1-2
R. M. Arbuthnot (Third Trinity) stroke	140 1-2
C. A. Skinner (Jesus)	118

Le Baseball

Le club de baseball " Coureur des Bois " de la ligue de cette cité, se prépare à entreprendre une saison fructueuse, car l'équipe qui est en voie de formation fera sûrement bonne figure entre toutes.

Il est tout probable que les joutes commenceront vers la 23 avril prochain

L'équipe est formée des joueurs suivants: F. Cusack, E. Lavergne, F. Gagné, B. Charron, N. Godnaire, P. Archambault, A. Germain, Alph. Jetté, Z. Panneton, L. Gauthier, D. Gagnon.

AUTRE JOUTES

A JERSEY CITY —

	R.	H.	E.
Philadelphie	10	14	2
Jersey City	13	18	1
Batteries — Wilhelm, Yates, McDonough et Dooin ; Walker, Wilkening, Banker, Butler et Spahr.			

A NEWARK—

	R.	H.	E.
Philadelphie	12	18	1
Newark	9	9	1

Batteries — Plank, Collamore, Lapp et Livingston ; Cleary, Flater, Lee, Parkin, McAllister et McCarthy.

UN SERVICE QUOTIDIEN DE PAQUEBOTS

En 1914 le transcontinental de Sir William Mackenzie et de Sir Donald Mann, le Canadien-Nord, réunira l'océan Pacifique à l'océan Atlantique.

C'est la nouvelle communiquée aux journaux, hier soir, par M. D.-B. Hannah, le troisième vice-président du Canadien-Nord, qui était de passage à Montréal en route pour Québec.

Dans quelques années, d'après M. Hannah, six trains partiront de Montréal pour la côte du Pacifique, deux du C.P.R., deux du C.N.R., et deux du Grand-Tronc-Pacifique. Nous aurons donc alors trois rubans d'acier réunissant les deux océans.

M. Hannah est d'opinion qu'un pays qui peut alimenter trois grands chemins de fer peut avoir un service transatlantique quotidien et il croit, comme il l'a déjà dit à la 'Patrie', que dans quelques mois, nous aurons un service quotidien entre l'Europe et le Canada, c'est-à-dire que, tous les jours, un paquebot partira d'Europe pour venir au Canada. Les compagnies n'auraient qu'à s'entendre pour nous assurer ce service quotidien avant longtemps.

Rien n'est à son épreuve



DISBROW, le fameux chauffeur qui gagna la course de 300 milles en automobile et qui établit de nouveaux records mondiaux pour les distances de 50, 200, 250 et 300 milles, à Pablo Beach, vendredi dernier.

La croissante et immense vente de

CHEMISES DE TOOKE

Est une évidence convaincante qu'elles sont la meilleure valeur de la ville.

Nouvelles chemises de couleur, 85c, $1.00, $1.25.

R. J. TOOKE, LIMITED. Rues Saint-Jacques et Ste-Catherine.

CONGRES MEDICAL

LES AUTORITES CHINOISES PRENNENT L'INITIATIVE D'UNE ENQUETE INTERNATIONALE SUR LA SITUATION CREEE PAR LA PESTE.

PEKIN, 3 — Aujourd'hui s'ouvre à Mukden le grand congrès médical international convoqué par les autorités chinoises, dans le but de faire une enquête sur la situation créée par la peste.

Des médecins de plusieurs nations assistent à ce congrès.

Toute tentative de trouver un antidote effectif a été infructieuse jusqu'ici et toutes les préparations indiennes ou autres moyens de combattre la peste sont restés sans résultat. Seul le masque a réussi à prévenir l'infection.

On a fait une ample collection de marmottes de prairie qui sont reconnues pour avoir causé la mort de maints chasseurs, pour faire des expériences à la conférence. Bien qu'aucun remède n'ait encore été découvert contre le fléau les médecins sont confiants qu'ils parviendront à trouver un sérum, en utilisant les fruits des expérimentations déjà faites sur place par des praticiens de grande réputation.

Au début de l'épidémie, les moyens ordinaires pour combattre la peste bubonique ont failli et les médecins eux-mêmes ont été victimes du mal. Ceci eut pour effet d'intimider les autres, mais il se trouve quelques braves pour se transporter dans les districts affectés par la maladie et démontrer que la contagion pouvait être enrayée.

Le Dr S. Kitasato, le fameux bactériologiste japonais, dit que bien que les victimes de la peste pulmonaire n'en reviennent pas, cette maladie est plus facile à enrayer que la peste bubonique, car la première se contracte par les exhalaisons et les expectorations. Or le bacille meurt rapidement à l'air sec.

Le Dr Kitasato assimile la peste pulmonaire à la tuberculose. Bien que l'effet de la première est mille fois plus rapide que celle de la seconde, elle se contracte de la même manière par les mêmes moyens de transmission. Il espère que le bacille sera exterminé lorsque la chaude saison forcera les Chinois à vivre en plein air, alors qu'ils échapperont à la pollution de l'atmosphère des habitations.

EGLISE CATHOLIQUE DETRUITE PAR LE FEU A SAN-FRANCISCO

SAN FRANCISCO, 3.—L'église catholique Saint-Jacques, grand édifice en bois, a été détruite par le feu, de bonne heure, hier matin. Les prêtres ont pu sauver quelques-uns des vases sacrés et des images saintes.

On estime les pertes à $100,000. On croit que l'incendie a été causé par une allumette jetée dans des chiffons, sous la bâtisse.

UNE ALLUMETTE FUT CAUSE DU FEU DU CE MAGASIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

NEW- CARLISLE, 3 — L'incendie qui, ainsi que la PATRIE l'a annoncé dans son édition de samedi, a détruit le Magasin de M R. N. Leblanc, à Bonaventure, a pris naissance vers six heures et demie samedi matin.

Le feu a été causé par une allumette enflammée, imprudemment jetée à terre par l'un des occupants d'une chambre à l'étage supérieure.

Tous les enfants de la famille Leblanc étaient endormis et ils n'eurent que juste le temps de s'enfuir à demi-nus.

Le magasin et les marchandises, ont été entièrement détruits. Les assurances se montent à $38,000.

M. Leblanc et sa famille se sont retirés chez le curé Gravel.

LES ISRAELITES PRECHENT LA PAIX

Les Israélites approuvent l'idée de l'arbitrage universel et au service à la synagogue de l'avenue du collège McGill, hier, le Rabbin Abramowitz a tiré du livre d'Isaïe II, le thème d'un sermon sur ce sujet.

L'idée de la paix universelle n'est pas nouvelle pour le peuple d'Israël, dit-il, et le prophète Isaïe avait eu la vision de ce qui arrivera dans le monde, lorsqu'il disait:

"Et il sera le juge parmi les nations et il forcera plusieurs peuples à se soumettre; et ils feront de leurs sabres des socs de charrue et de leurs éperons ils feront des crochets, une nation ne lèvera pas l'épée contre une autre nation et les nations n'apprendront plus la science de la guerre".

"La mission d'Israël est une mission de paix dit le Rabbin Abramowitz; il en fut toujours ainsi et il en sera toujours ainsi."

AUJOURD'HUI

Le seul Cigare au Canada Combinant Parfaitement

LE LUXE ET L'ECONOMIE

Est le Fameux

Cigare Stonewall

VENDU A 5 CENTS

NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE EN RUSSIE

ST-PETERSBOURG, 3 — L'amiral Voevodsky, ministre de la Marine, a démissionné et a été immédiatement nommé comme membre du Conseil de l'Empire. Le sous-amiral Grigorovitch, le sous-ministre, remplacera l'Amiral Voevodsky.

TRIBUNE LIBRE

Le quartier Ahuntsic et la protection contre le feu.

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec plaisir votre article sur la nécessité d'améliorer nos moyens contre l'incendie. Vous avez raison de dire que la protection contre le feu paraît être le dernier souci d'un grand nombre d'établissements, etc.

On se soucie fort peu de prendre les moyens nécessaires pour combattre les flammes, jusqu'au moment où une catastrophe éclate, causant de sérieuses pertes tel que la catastrophe du "Hochelaga", qui a tenu en éveil les autorités pendant huit jours; aujourd'hui personne n'en parle plus.

Les patrons des établissements nom pourvu d'appareils ne sont pas plus à blâmer que la ville de Montréal, qui est la première à ne pas s'en occuper.

Il y a tout près d'un an que Ahuntsic est annexé ; la ville a promis (entre autres choses) de nous protéger en cas de feu, et nous n'avons encore pratiquement rien. Est-ce qu'on attend la destruction d'une partie du quartier pour se réveiller? Tout semble nous porter à le croire, il est vrai que nous tenons la ville responsable pour tout dommage causé par le feu, faute de protection efficace ; nous avons bel et bien averti les autorités; on nous a répondu que nos plaintes avaient été soumises au surintendant pour rapport, et puis c'est tout.

Nous savons la réponse que l'on va nous faire, "pas d'argent". Non, on prend l'argent pour d'autres fins moins utiles, pour organiser une excursion à Québec, par exemple, et on a bien soin de partir pour arriver la question réglée.

AHUNTSIC.

VOYAGES A PRIX REDUITS PAR LE C.P.R.

A partir du 10 mars jusqu'au 10 avril inclusivement, le Pacifique Canadien vendra des billets de colons en deuxième classe pour Vancouver, Victoria et les endroits de la Côte Nord du Pacifique, au prix spécial de $47.70. Pour San Francisco, Los Angeles, San Diego, et Mexico City, vià Chicago, au prix de $49,00. Pour plus amples détails, voyez l'annonce dans une autre colonne. jno

BUDGET DE LA VILLE DE ST-HYACINTHE

(Spécial à La Patrie)

ST-HYACINTHE, 3 — Voici le budget qui vient d'être voté par nos échevins à la séance de vendredi soir:

Finances	$30,163
Feu	5,490
Police	3,036
Marchés	1,650
Hygiène	50
Eclairage	4,000
Parcs	700
Chemins	9,565

Après avoir consulté un avocat, les échevins ont décidé de payer le bonus réclamé par MM. Arsenault et Robert, manufacturiers de chaussures.

On a fait de la discussion à propos des licences d'hôtels. La Ligue Anti-alcoolique a fait connaître l'opinion de Mtre E. Lafleur et G. Lamothe, avocats de Montréal, à l'effet que la cité ne peut accorder plus de dix licences, même si la population dépasse onze mille. L'avocat de la cité, prétend le contraire. Finalement, il a été décidé de demander aux autorités provinciales, quelle est l'interprétation qu'il faut donner au statut. A l'heure qu'il est, les hôtels qui ont obtenu leurs licences sont ceux de M. Houle, de M. Emond, de Mme C. Ledoux, de M. J. Choquette, de M. Prégent, de M. Lamonde et de M. Picotte. Les autres sont restées en suspend, pour quelques jours.

CHAPEAU WALKER

SUPERIEUR A TOUT AUTRE

32—jno

—brassée en Canada

—pas de douane à payer

—moitié du prix des bières importées

—égale aux meilleures marques allemandes

O'Keefe's Pilsener Lager

"La biere legere dans la bouteille claire"

Agent à Montréal: James Morley, 34 rue St-Benoit. Tél. Main 932.

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Fabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00

Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal

262-j-n-o

LES CATHOLIQUES ANGLAIS

Une lettre pastorale de Mgr Bourne en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape.

Mgr Bourne, archevêque de Westminster et primat catholique d'Angleterre, vient de publier une lettre pastorale en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape.

C'est à l'occasion de la fête de saint Joseph, fête patronale de Pie X, que le prélat anglais a adressé cette lettre au clergé et aux fidèles de son archidiocèse. Voici, d'après le "Times", les principaux passages du document, qui a été lu dans toutes les églises catholiques d'Angleterre :

"Les autres années, les pèlerins se rendaient en foule auprès du saint-père pour lui présenter personnellement leurs hommages. Mais cette année, le saint-siège est en deuil. Il ne peut voir qu'avec douleur la commémoration d'un événement dont le souvenir attriste le cœur de tout catholique. Si le passé est attristant, le présent l'est plus encore, car aucune peine n'a été épargnée pour donner à la commémoration un caractère d'hostilité et d'insulte envers le saint-siège.

"Il est nécessaire que les catholiques n'oublient jamais que la souveraineté temporelle a été accordée providentiellement au saint-siège afin de lui assurer l'indépendance civile qui est indispensable pour remplir la mission spirituelle confiée par Dieu à la papauté. Ils ne doivent pas oublier non plus que cette souveraineté spirituelle a été détruite par une série d'agressions continuelles, d'actes de violence et de mauvaise foi. Jusqu'à ce jour, on n'a trouvé ni suggéré les moyens de sauvegarder et de protéger cette indépendance civile. Quand même seraient satisfaisantes les conditions dans lesquelles se trouve le gouvernement de l'Eglise universelle — et qui oserait dire qu'elles le sont ? — cela serait absolument insuffisant, et cela pour la simple raison que ces conditions dépendent uniquement du bon vouloir du parlement d'une seule nation. En conséquence, les catholiques ne cesseront jamais de répéter que l'indépendance civile et la liberté dont jouit le gouvernement spirituel du saint-père sont tellement précaires et tellement insuffisantes qu'elles ne peuvent satisfaire les légitimes revendications de ses sujets spirituels, à quelque nation qu'ils appartiennent."

LE PROGRAMME DU PARTI DEMOCRATE

WASHINGTON, — Au grand caucus démocrate tenu hier soir, on a adopté un programme pour la session spéciale de la législature, au cours de laquelle auront lieu les élections des sénateurs, la révision du tarif, la discussion de la réciprocité avec le Canada et autres questions importantes.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

CORT DE DEUX VIEUX CITOYENS. — POUR L'HOPITAL ST-VINCENT DE PAUL. —DOM ANTOINE. — AU CLUB DE BASEBALL. — LA SUCCESSION CLEMENT.— LES COURS GRATUITS DE DESSINS. —SAISIE DE CHEVREUILS, ETC.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 3 — M. Donald Nicholson et Mme John McLean, deux des plus anciens résidents du comté de Compton, sont décédés la semaine dernière à leurs demeures respectives de Gould et Lingwick à l'âge de 82 et 99 ans, respectivement.

—La Sherbrooke Railway & Power Coy. a gracieusement mis à la disposition des dames patronesses de l'hôpital St-Vincent de Paul, pour la journée de jeudi prochain, ses tramways du circuit de la ville, alors que les recettes seront versées au profit de l'œuvre de l'hôpital.

—Dom Antoine, abbé mitré d'Oka, était de passage à Sherbrooke, l'hôte des Messieurs de l'évêché, la semaine dernière, se rendant à Valcourt après un voyage aux Etats-Unis.

—Le club de baseball de Danville a fait la réorganisation de ses rangs jeudi, en vue de la prochaine saison de ce sport. Les nouveaux officiers du club pour l'année courante, sont C. T. Burbank, président ; A. Paquette, vice-président ; C. E. Buzzle, secrétaire trésorier ; J.S.Grenshields, gérant ; H. J. Thorpe, capitaine ; Dr Villandré, Dr Stevenson, J. H. Boutelle et A. E. Stockwell, comité.

—L'actif de la succession L. E. Clément, Cookshire, a été vendu à l'enchère publique, jeudi, par l'encanteur Griffith, le stock en magasin rapportant 73 1-2 cts dans la piastres et les dettes de livres, au montant de $223, 15 cts dans la piastre.

—La clôture des cours gratuits de dessin sous le contrôle du conseil des Arts et Manufactures de la province, aura lieu mercredi soir prochain. M. Gauthier, de Montréal, président du Conseil, présidera la séance à laquelle le public est cordialement invité.

—M. l'officier douanier O. L. Desève, a opéré, samedi matin à la gare Union, la saisie de 21 chevreuils que l'on soupçonne avoir été passés en contrebande à la frontière du Maine.

—La Young Men's Christian Association de Sherbrooke, vient de terminer, par une année de progrès sans précédent dans ses annales, le 36e anniversaire de sa fondation.

DES BAISERS QUI COUTENT LA VIE

VIENNE, 3. — Une querelle sur le prix d'un baiser a été la cause de la perte de deux vies près d'Esseg, en Slavonie.

Georges Michelitch et Marie Hippieth, qui venaient de se fiancer, étaient à se promener sur le bord de la rivière Drau, quand le jeune homme demanda à sa fiancée de lui avancer quelques baisers. La jeune fille les lui donna, mais en retour, lui demanda de lui avancer quelque argent pour s'acheter un peu de butin. La chose était naturelle des deux côtés, puisqu'ils étaient pour se marier. Mais Michelitsch ne l'entendit pas ainsi et ne voulut pas payer, les 60 centins par baiser que lui réclamait sa future femme. On se dit des gros mots, puis on en vint aux coups. Quelques spectateurs qui avaient entendu la chicane s'approchèrent et s'amusèrent de voir les deux fiancés commencer si vite leur vie de ménage. Mais tout à coup, on vit le jeune homme pousser la jeune fille dans la rivière. Celle-ci pour s'empêcher de tomber saisit le veston de son ami et tous deux tombèrent à l'eau. Le courant très fort à cet endroit les emporta aussitôt. On n'eut pas le temps de les secourir et les deux amoureux se noyèrent.

NOMINATIONS

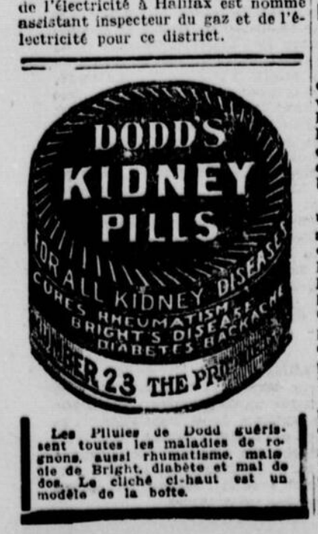
(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3—La Gazette du Canada annonce les nominations suivantes :

J. B. Barrett, officier temporaire du revenu de l'Intérieur à Winnipeg devient député collecteur du Revenu (classe B) à Brandon; John Toale, d'Halifax, devient inspecteur du gaz et de l'électricité à Halifax.

M. J. L. Stiver, commis de la subdivision B, de la seconde division des ingénieurs électriciens du département du Revenu de l'intérieur, est transféré à Toronto, comme inspecteur du gaz et de l'électricité pour le district de Toronto.

M. Samuel W. Withers, assistant temporaire de l'inspecteur du gaz et de l'électricité à Halifax est nommé assistant inspecteur du gaz et de l'électricité pour ce district.



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

STATISTIQUES DES INCENDIES

Le chef Tremblay de la brigade du feu, vient de nous communiquer les statistiques de son département, pour les premiers trois mois de l'année 1911.

On verra que le chef avait bien raison de dire que le nombre d'incendies à Montréal est beaucoup trop considérable quand on le compare à celui des grandes villes d'Amérique.

Voici les statistiques:

MOIS DE JANVIER

Fausses alarmes	10
Fausses alarmes, téléphone	9
Fausses alarmes automatiques	10
Courses inutiles	49
Feux	144
Total	222

MOIS DE FEVRIER

Fausses alarmes	22
Fausses alarmes téléphones	8
Fausses alarmes automatiques	10
Courses inutiles	47
Feux	138
Total	225

MOIS DE MARS

Fausses alarmes	14
Fausses alarmes automatiques	12
Fausses alarmes téléphone	8
Courses inutiles	59
Feux	99
Total	192

GRAND TOTAL

Fausses alarmes	46
Fausses alarmes automatiques	32
Fausses alarmes téléphone	25
Courses inutiles	155
Feux	381
Total	639

Sirop du Dr. Fred. Demers pour les enfants, toujours le même depuis vingt ans, est positivement le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques. Demandez-le toujours. lun-jno

" FIGURES DE CONVERTIS "

Conférence à la Crèche, par M. l'abbé Dupuis.

Demain, premier mardi du mois d'avril aura lieu la réunion générale des Dames Patronnesses de la Crèche.

M. l'abbé Dupuis, esquissera, dans une conférence, quelques figures de convertis célèbres.

Tous les amis de l'œuvre sont cordialement invités.

EXCURSION A L'OUEST DU CANADA LE 4 AVRIL

Le chemin de fer Grand-Tronc a préparé une excursion spéciale, sous le patronage du Rév. Père Ouellette, agent de colonisation de la province d'Alberta, partant de Montréal pour différents endroits de l'Alberta. A ce train d'excursion, des wagons-dortoirs directs pour les touristes et wagons-dortoirs directs pour colons seront attachés, quittant Montréal à 10.30 p. m., le 4 avril, passant par Winnipeg, Vegreville, Edmonton et autres endroits du Canada Ouest, sans changement. L'accommodation de ces wagons est très confortable; il y a de larges lits doubles, des matelas, de la literie, des couvertures et oreillers fournis dans ces wagons et le prix de ces accommodations dans ces wagons est très peu élevé. Dans les wagons dortoirs des colons, il y a des lits, l'un au bas et l'autre au-dessus, à la disposition de deux personnes, et aussi très confortables ; mais les passagers doivent fournir leurs propres fournitures de lit, et aucune charge n'est faite pour l'usage de ces wagons. Il y a des poêles à cuisine dans ces wagons et les passagers en ont le libre usage ; ils pourront donc faire leur propre cuisine et faire leur café, thé, chauffer le lait, etc.

Cette première excursion à bon marché de colons aura lieu, le 4 avril, et les personnes désirant voyager pourront obtenir les détails complets de leur agent de chemin de fer le plus rapproché, ou en écrivant au Rév. Père Ouellette, 306 rue Saint-Antoine, Montréal, ou à M. J. Quinlan, agent des passagers de district, chemin de fer Grand-Tronc, Montréal. 33-1

TROIS BOMBES TUENT OU BLESSENT MAINTES PERSONNES A JUAREZ

EL PASO, Tex., 3.— De bonne heure, hier matin, trois bombes ont fait explosion dans une salle de danse près des quartiers de soldats à Juarez; l'édifice a été détruit et plusieurs personnes tuées ou blessées.

La garnison a été immédiatement appelée et le général Navarro est accouru sur la scène du drame. L'ordre a été promptement rétabli. Il n'y a pas eu d'arrestations.

LA MORALITE DES ECOLES D'ONTARIO

LONDON, Ont., 3.— Le président de la N. T. C. U. Mme Thonly devra prouver ses accusations contre la moralité des enfants dans les écoles publiques ou se rétracter. Telle est la décision du maire Beattie, exprimée dans une déclaration publiée samedi.

Mme Thornly tient bon, et dans une lettre publique elle réitère ses accusations, ajoutant toutefois, qu'elle ne parlait pas des écoles de London seulement, mais de toutes les écoles d'Ontario, et elle insiste pour que la chose soit poussée à une conclusion. Elle dit avoir des preuves nouvelles de l'existence des conditions dont elle parle, mais ces preuves lui sont venues par deux ou trois intermédiaires.

M. Weeks, président de la commission scolaire, a aussi publié une déclaration niant les accusations.

L'action a été prise à la suite de la publication de l'article éditorial d'un journal, dans lequel les déclarations de Mme Thornly sont acceptées comme des faits.

"BRONCHITE"

Cela est une forte inflammation de la membrane muqueuse qui borde les conduits d'air des poumons.

La maladie commence par un serrement de la poitrine, une respiration difficile de l'enrouement et le tout accompagné d'une toux sèche et criarde.

Après quelques jours la muqueuse commence à suffir. Elle prend d'abord la teinte blanche, mais ensuite elle devient d'une couleur verdâtre ou jaune et est ordinairement rayée de sang.

Traitez les premiers symptômes de la bronchite avec le Sirop de pin de Norvège du Dr Wood, et par ce moyen empêchez la maladie de devenir chronique et peut-être de tourner en tuberculose.

Madame D. J. McCormack, de Cleveland, N.S., écrit ce qui suit ; "Mon petit garçon âgé de 2 ans, a pris un mauvais rhume qui s'est développé en bronchite. Il était tellement oppressé qu'il pouvait à peine respirer. Ayant lu ce que pouvait faire le merveilleux remède connu sous le nom de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, je décidai d'en essayer une bouteille et le résultat fut si bon que j'en achetai une deuxième bouteille avec laquelle j'obtins la guérison complète de mon enfant sans avoir employé de médecin. Je ne puis trop vanter votre remède et je ne voudrais pas m'en passer à l'avenir, attendu que je le considère comme un remède infaillible pour les Rhumes et la Bronchite.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est enveloppé dans un papier jaune ; la marque de commerce est trois pins. Prix 25 cents. Ce sirop est manufacturé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

L'EPIDEMIE DE TYPHOIDE DIMINUE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 3.— Il n'y a actuellement que 45 malades de la fièvre typhoïde, à l'hôpital temporaire, rue Sussex. La maladie diminue rapidement, et bientôt l'épidémie sera entièrement disparue.

GRAND TOURNOI MILITAIRE A TRAVERS TOUT L'EMPIRE

LONDRES, 3. — Le grand tournoi militaire et naval qu'on organise dans le but d'obtenir des recrues pour ces deux forces, visitera toutes les principales villes de l'Empire.

Au point de vue du spectacle, ce tournoi, qui durera trois ans, éclipsera tout ce qu'on a déjà vu.

La cavalcade se composera de 50 officiers et 550 hommes, pris dans la réserve, 700 chevaux, 12 canons, 10 voitures à bagage, 70 tentes 2 grandes marquises, 2,000 fusils et carabines de toutes sortes, un pareil nombre de baïonnettes, etc. La marche à pieds sera le moyen de transport autant que possible, mais quand la distance entre deux centres excèdera vingt milles, on prendra le chemin de fer, et des arrangements spéciaux ont déjà été faits avec les compagnies.

Chaque troupier recevra $10 par semaine outre le costume, la nourriture et le logement.

On peut se faire une idée de ce que sera ce tournoi, quand on saura que chaque semaine de la tournée coûtera $12,500.

Les fêtes commenceront le lundi de Pâques, à Birmingham, où on restera trois semaines. Après avoir visité le Royaume-Uni, on visitera le Canada, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Indes.

Le colonel A.-G. Burn, de l'armée des Indes, a été nommé au commandement.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 3.—Les funérailles du Rév. M. Henri Giroux, ecclésiastique, ont eu lieu dans la chapelle du Séminaire St-Joseph de Trois-Rivières, samedi avant-midi.

Le temple était rempli de membres du clergé, de parents et d'amis et d'élèves de l'institution.

Le chant de la messe de requiem par le chœur des élèves fut magnifique et produisit une profonde impression sur la nombreuse assistance.

Le regretté jeune défunt n'était âgé que de 21 ans et ne portait la soutane que depuis environ un an.

Il faisait ses études théologiques au Séminaire de Québec, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau.

Il fut transporté à l'Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, il y a une couple de semaines, et malgré les meilleurs soins, il y expirait jeudi, le 30 mars, succombant à une maladie de rognons.

Il était le fils de M. Joseph Giroux, charpentier, de cette ville.

Nous offrons nos vives sympathies à sa famille, en cette douloureuse circonstance.

—Notre marché, samedi, était médiocrement approvisionné en viandes et autres produits de la campagne, les mauvais chemins, après les récentes tempêtes, ayant empêché les cultivateurs de se rendre à la ville.

Comme conséquence, les prix étaient assez élevés.

—On est, ces jours-ci, à faire le déménagement, dans une des grandes voûtes neuves de l'Hôtel-de-ville, des archives de la Corporation, afin de permettre la démolition des anciennes voûtes du premier étage, qui seront remplacées par les trois nouvelles qui ont été érigées à l'extérieur du même étage, et dans les quelles, lorsqu'elles seront parachevées, seront définitivement installées ces archives, qui, pour le moment ont dû être placées dans une des voûtes neuves du soubassement, pour ne pas retarder les travaux.

RESIDENTS SUBURBAINS

Le Grand-Tronc fera circuler un train spécial, le vendredi Saint, le 14 avril, laissant Montréal, à 1.30 p. m., arrivant à Vaudreuil à 2.25 p. m. Au retour, il laissera Vaudreuil à 4.30 p. m., arrivant à Montréal à 5.25 p. m., arrêtant aux gares intermédiaires. Ce service est offert dans le but de donner aux résidents surburbains une occasion de visiter les places d'été situées sur les rives du fleuve dans le but de choisir leurs maisons d'été. Le train laissant Montréal à 12.10 p. m. et Vaudreuil à 1.25 p. m., pour Montréal, ne circulera pas le Vendredi-Saint. 32 jno



Douleurs dans le Dos et dans les Reins

Pâle, faible, anémique, Mademoiselle Eva Dumont, de l'Isle Verte, Co. Témiscouata, demande au **VIN ST-MICHEL** le rétablissement de sa santé.

Une guérison complète

Combien de jeunes filles souffrent des années durant, alors qu'elles pourraient si facilement se fortifier en prenant du VIN ST-MICHEL, et, ainsi enrichir le sang appauvri par la croissance, le développement, les pertes, les irrégularités et une foule d'autres affections féminines.

Le VIN ST-MICHEL agit comme tonique : c'est l'huile qui favorise le fonctionnement normal de la machine humaine, il agit aussi comme reconstituant, réparant au fur et à mesure qu'elles se produisent, les pertes continuelles que subit notre organisme.

Voici ce que nous écrit Mademoiselle Eva Dumont :

MM. Boivin, Wilson & Cie., Montréal.

Messieurs :—C'est en lisant vos annonces dans les journaux que j'ai appris à connaître l'effet merveilleux et salutaire du VIN ST-MICHEL.

Il y a deux ans, j'étais pâle, faible, je ressentais des douleurs dans le dos et dans les reins. Je me fis soigner, mais sans résultat. Une de mes amies vint me voir, et, au cours de la conversation, il fut question du VIN ST-MICHEL. Elle me conseilla d'en prendre, s'en étant bien trouvée elle-même. J'en fis l'essai, et, après la première bouteille, j'éprouvai du soulagement. Je continue à en prendre et je m'en trouve bien, aussi je conseille à tous ceux et celles qui me liront d'en faire l'essai.

Votre toute dévouée,

EVA DUMONT,

Isle Verte, P.Q.

Cet état de faiblesse dont souffrent tant de personnes, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, indique à l'évidence que le sang est appauvri et qu'il a besoin de certains éléments reconstituants qui, précisément, entrent dans la composition du VIN ST-MICHEL et qui s'assimilent d'autant plus facilement que la nature les a élaborés dans son merveilleux laboratoire pour répondre aux besoins de l'humanité souffrante. Le VIN ST-MICHEL contient tous les éléments qui rendent le sang riche et généreux. Supérieur à tous les points de vue aux pilules, ou autres produits inertes que les estomacs délicats ne digèrent pas, il est grâce à sa forme liquide, immédiatement digéré, absorbé, assimilé : c'est le secret des milliers de cas de faiblesse, d'anémie, de pâles couleurs qu'il a guéris radicalement. Pourquoi n'accomplirait-il pas—dans votre cas—une nouvelle guérison? Essayez, vous ne pourrez qu'en éprouver du bien.

BOIVIN, WILSON & CIE,

SEULS AGENTS

520. RUE ST-PAUL. MONTREAL.

METAL SHINGLE & SIDING CO. LIMITED
Sheet Metal Manufacturers and Contractors
Delorimier and St. Catherine Phone East 5517
CLOISONS EN METAL
Le choix de milliers de constructeurs. Bien supérieures et plus élégantes que le plâtre ou autres matériaux. Nombreux dessins pour harmoniser avec n'importe quelle sorte de plafond. Demandez nos prix et épargnez de l'argent.
KIRK CAMERON, gérant. Tél. privé, Westm. 2531.

DRAME HISTORIQUE JOUE A VILLERAY

On aura le plaisir d'entendre à Villeray mercredi 19 avril le magnifique drame (qui sera rendu par le cercle St-Louis (dramatique) de Montréal, fondé en 1896 et dissous en 1901), "Mazarin" drame historique en trois actes, au profit de la paroisse Notre-Dame du St-Rosaire de Villeray.

Il y a donc dix ans qu'existait ce cercle de jeunes gens qui aujourd'hui tous pères de familles ont voulu par un conventum, convoqué par M. Magnan, ancien gérant et costumier du cercle, se réunir pour jouer une dernière fois ensemble et renouveler ces vieux souvenirs.

Nous ne pouvons qu'encourager une si bonne œuvre, et ainsi entendre cette belle pièce instructive de notre mère-patrie.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
1-mec-v-jno

NAVIGATION

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS

St-Jean N. B. et Liverpool

MONTROSE . . . . . 31 Mars
EMPRESS OF IRELAND . . 7 Avril
LAKE CHAMPLAIN . . 15 Avril
EMPRESS OF BRITAIN . 21 Avril

Prix: vapeur genre "Empress", première classe, $52.50 et au-dessus. Seconde classe $31.25, et au-dessus.
Prix: vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.
Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à
W. G. ANNABLE,
Agent général des passagers
WM. WEBBER
Agent des passagers
2 et 5 édifice Board of Trade.
276-1-m-et-v-jno

La Ligne Allan
Steamers de la Malle Royale
Pour Liverpool
De St-Jean à Liverpool
Corsican . . . . . 3 mars 4 mars
Hesperian . . . . . 11 mars
Virginian . . . . . 17 mars 18 mars
Salon $70.00, Steamers à Turbines $60.00 et au-dessus. Cabine de seconde classe $47.50 et $50.00 et au-dessus. Troisième classe: Liverpool, Londres et Glasgow, $30.00 et $31.25 suivant le steamer.
POUR LONDRES ET LE HAVRE
Sardinian . . 22 mars Lake Erie 19 avril
Pomeranian . 5 avril
Une seule classe de cabines dites "cabines de seconde".
Prix: Londres $42.50 et au-dessus. Le Havre $45 et $52.50 et au-dessus. Troisième classe. Londres $29.00, Le Havre $30.00, Paris $32.50.
L.-J. RIVET, 18 Boulevard Saint-Laurent, H. & A. ALLAN. 5-jno

Holland America Line
Paris—Londres—Rotterdam
Double hélice, départs, les mardis, à 10 A.M.
†New Amsterdam . 4 avril
*Noordam . . . . 11 avril
†Rotterdam . . . 18 avril
*Ryndam . . . . 25 avril
*VIA BOULOGNE s/M
†Plymouth et Boulogne
Bureau, 39 B'way, N.Y.—W. H. Henry, 222 rue St-Jacques, Montréal.
276-jno

Ministère des Chemins de fer et Canaux
ONTARIO—CANAUX U SAINT-LAURENT.
CANAL GALOPS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour améliorer l'Entrée Supérieure de l'Ecluse No 28", seront reçues à ce bureau, jusqu'à la 16ème heure, samedi, le 15 avril.

A partir du 18 mars, on pourra voir les plans, devis, et formules du Contrat à remplir, au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et au bureau de l'ingénieur résidant des Canaux Ontario—Saint-Laurent, Cornwall, Ont., où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter la juste échelle de salaires préparée ou qui sera préparée par le Ministère du Travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'on ne tiendra pas compte des soumissions, à moins qu'elles ne soient strictement faites conformément aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne soient accompagnées des véritables signatures de la nature de l'occupation, et du lieu de résidence de chaque membre de la société.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $1,500.00, fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de fer et Canaux, doit accompagner chaque soumission laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'entreprendre l'ouvrage aux taux spécifiés dans l'offre soumise.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux entrepreneurs respectifs dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu en garantie complète ou partielle de l'accomplissement fidèle du contrat projeté.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.
Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, le 20 mars 1911.
Les journaux qui insèreront cette annonce sans avoir obtenu l'autorisation du ministère, n'en seront pas payés.
29-5

Ministère des Chemins de Fer et Canaux
ONTARIO—CANAUX DU SAINT-LAURENT.
CANAL CORNWALL

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour améliorer l'Entrée Supérieure de l'Ecluse No 19" seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ème heure, samedi, le 15 avril.

A partir du 18 mars, on pourra voir les plans, devis, et formules du Contrat à remplir, au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, et au bureau de l'ingénieur résident des Canaux Ontario—Saint-Laurent, Cornwall, Ont., où l'on pourra aussi obtenir des formules de soumission.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter la juste échelle de salaires ou qui sera préparée par le Ministère du Travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'on ne tiendra pas compte des soumissions, à moins qu'elles ne soient strictement faites conformément aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne soient accompagnées des véritables signatures de la nature de l'occupation, et du lieu de résidence de chaque membre de la société.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $1,500.00, fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de fer et Canaux, doit accompagner chaque soumission laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'entreprendre l'ouvrage aux taux spécifiés dans l'offre soumise.

Le chèque ainsi envoyé sera remis aux entrepreneurs respectifs dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu en garantie complète ou partielle de l'accomplissement fidèle du contrat projeté.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire
Ministère des Chemins de fer et Canaux.
Ottawa, 21 mars 1911.
Les journaux qui insèreront cette annonce sans avoir obtenu l'autorisation du Ministère, n'en seront pas payés.
30-5

Tél. Bell, F. 1746 Résidence, Est 4547
Tél. March. 1377
JULIEN THERRIEN
MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION
EN GROS ET DETAIL
Bureau et Cies : 941 DeMONTIGNY EST
Coin Ave. Papineau.
1-mr-v-jno

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

CHEMINS DE FER

EXCURSION A
NEW-YORK
VIA
Deleware & Hudson
Billets bons pour partir le 13 avril et pour revenir jusqu'au 24 avril inclusivement, en vente aux bureaux du Grand-Tronc.
$12.30
32—10

EXCURSION DE PAQUES
—A—
$10.65—BOSTON ET RETOUR—$10.65
VIA CENTRAL VERMONT RY. JEUDI 13 AVRIL
Les billets seront bons pour retour jusqu'au 24 avril 1911.
Pour places dans les chars-dortoirs et les chars-salons, s'adresser 130 rue St-Jacques. Téléphone, Main 374 ou à la gare Bonaventure.
L'express de jour quittera Montréal à 8.30 A.M., arrivera à Boston, à 7.00 P.M.
L'express de nuit partira de Montréal à 8.30 P.M., arrivera à Boston à 8.05 A.M. 1-3-5-7-8-10-11-12

LE PACIFIQUE CANADIEN
Service de Toronto
Les trains partent plus tard et arrivent plus tot que tous les autres.
TRAIN de †10.45 p.m. pour TORONTO NORD
Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à *8.45 a.m. et *10 p.m.
*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche.
Les nouveaux, et spacieux wagons-dortoirs pour l'équipement desquels le C. P. R. est en renom, sont sur ces trains.

Excursion de Pâques à
BOSTON
Et Retour à Montréal
$10.65
Billets bons pour départ le jeudi, 13 avril. Pour retour jusqu'au 24 avril 1911.
Les trains quittent la gare Windsor à 9.00 a.m. et 7.45 p.m.

Excursions de Pâques
Des billets seront vendus pour toutes les gares du Canada, Port Arthur, Ont., Sault Ste-Marie, Ont.; Windsor, Ont.; et à l'est, aussi, vers et de Détroit et Sault Ste-Marie, Mich., Buffalo, Suspension Bridge, Niagara Falls, N.Y., Newport Vt., Au
Prix le plus Réduit d'un Billet de Première Classe pour Aller et Retour
Du 13 au 17 avril, 1911 inclusivement.
Bons jusqu'au 19 Avril 1911

EXCURSIONS de COLONS
A Manitoba, Saskatchewan et Alberta
Les 4 et 18 avril et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 sept. Billets bons pour 60 jours.
BILLETS REDUITS
Jusqu'au 10 avril, pour
Vancouver, Seattle, Portland, $47.70
Nelson, Rossland, Spokane ..
San Francisco, Los Angeles, $49.00
Mexico, Mex. .. ..
Prix réduits pour plusieurs autres endroits.
CHARS TOURISTES
pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle, à 10.30 p.m. tous les jours.
BUREAUX DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3782-3783, ou aux gares Windsor et Viger.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HORAIRE
7.40 a.m. Dimanche Excepté — St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Stations intermédiaires. Connections pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.
Express Maritime
Midi Tous les Jours — Saint-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie
Midi Samedi Excep — Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile du Prince-Edouard et Terreneuve.
N.B.—Connections pour Sydney, en laissant Montréal, le lundi, mercredi et vendredi.
4.00 p.m. Dimanc. Ex. — EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.
BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 616.
H. A. PRICE, Agt. Gén. Pass. GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la Ville.

LES MALLES POUR L'EUROPE
Les malles pour l'Europe seront fermées au bureau de poste comme suit durant cette semaine:
Mardi, à 7.45 a.m., par le Mauretania, et à 10.30 a.m., par le Royal George.
Mercredi, à 7.45 a.m., par la Lorraine, et à 6 p.m., malle supplémentaire.
Vendredi, à 7.45 a.m., par le New-York, à 10.30 a.m., par l'Empress of Ireland, et à 6 p.m., par l'Amerika.
Les lettres pourront être déposées jusqu'à 6 p.m., et les autres matières avant 5 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
SEULE DOUBLE VOIE FERREE
ENTRE MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT ET CHICAGO
La plus belle voie et le meilleur équipement
Rails d'acier, 100 lbs. à la verge.
Employés polis et attentifs.
7½ HEURES A TORONTO
"International Limited"
(Le train le plus rapide du Canada)
Laisse Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest
4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR ENTRE MONTREAL ET TORONTO
9.00 a.m. 7.35 p.m.
9.45 a.m. 10.30 p.m.
Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.
Excursions de Paques
—A—
NEW-YORK - $12.30
BOSTON - 10.65
ET RETOUR A MONTREAL
Billets bons pour départ, le 13 avril.
Limite de retour le 24 avril.
SERVICE DE TRAINS TOUS LES JOURS
POUR NEW-YORK (via D. & H. Co.)—
8.50 a.m. 7.40 p.m.
POUR BOSTON (via C. V. R.)—
8.31 a.m. 9.26 p.m.
PRIX D'EXCURSION POUR AUTRES ENDROITS

Québec	$4.90	Toronto	$10.00
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
Détroit	14.70	Port Huron	14.60

Et tous autres endroits du Canada; aussi pour Massena Springs, N. Y.; Rouses Point, N. Y.; Island Pond, Vt.; Swanton, Vt.; et gares intermédiaires et retour pour
PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE POUR ALLER ET RETOUR
Départ, du 13 avril au 17 inclusif. Limite de retour, 19 avril.
VENDREDI SAINT, 14 AV
Un train spécial pour Vaudreuil, de la gare Bonaventure à 1.30 p.m. arrêtera à toutes les gares. Au retour, sera Vaudreuil à 4.20 p.m. Le train régulier laissant Montréal à 12.10 p.m. et Vaudreuil à 1.25 p.m., pour Montréal, ne circulera pas à la date ci-dessus.
EXCURSIONS DE COLONS
BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada via CHICAGO, en vente les 4, 18 avril, 2, 16, 30 mai; 13, 27 juin, 11, 25 juillet; 8, 21 août, 5, 19 septembre.
Prix réduits pour la Cote du Pacifique
En vigueur jusqu'au 10 avril inclusivement.
Billets simples de seconde classe pour colons de Montréal, via Chicago, à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Oré. $47.70.
San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico, Mex. $49.60.
Prix réduits pour beaucoup dautres endroits.
WAGONS-DORTOIRS DE TOURISME
Quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis, à 10.30 p.m. Les passagers de première et de seconde classe peuvent s'assurer des lits sur paiement d'un prix nominal.
Raccordements avec trains pourvus de wagons semblables à Chicago.
BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

Montreal Park & Island Railway Company
HORAIRE
LACHINE, Du Bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 12.45 a.m. SAULT RECOLLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 8.20 p.m.; service de 20 min. de 8.20 p.m. à 11.20 p.m. De St-Denis au Sault Récollet SEULEMENT, service de 40 min. de minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 9.00 p.m. service de 30 min. de 9.00 p.m. à minuit. De Sault Récollet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. Autour de la MONTAGNE, Ave Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 11.50 p.m. CARTIERVILLE, de l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min. de 8.40 a.m. à 9.00 p.m., service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 9.10 p.m., service de 40 min. de 9.10 p.m. à 11.50 p.m. De De Carterville, service de 40 min. de 8.40 a.m. à 6.20 a.m., service de 20 min. de 6.20 a.m. à 9.40 p.m., service de 40 min. de 9.40 p.m. à 11.40 p.m. 197-L-ma-v-j

OXYGENE et Hydrogène pour fins industrielles. — Lumière au Calcium, Lanternes, etc.
Dominion Calcium Light Co.
Bureau: 2 Sq. Dufferin; Laboratoire: 101 Saguenay Ouest.—Téléphones Main 1978 et Est 1807. 197-l-j-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 130 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal, L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résident au No 716 rue St-Hubert.

LES MEDECINS DISENT COMMENT 'CUTICURA' A GUERI DES MALADIES DE LA PEAU.

L'un dit : "J'ai une grande confiance dans les remèdes Cuticura"; un autre: "Ils donnent toujours des résultats."

Je désire vous signaler une couple de guérisons que j'ai faites dernièrement en employant les remèdes "Cuticura". En août dernier, M... de cette ville, vint à mon bureau ; il avait une sérieuse éruption de la peau. D'abord, je ne pouvais pas comprendre la nature de la maladie ; enfin je la rapportai à ses occupations, car il était peintre-décorateur. C'était une dermatite de la pire forme. Cela commença avec une légère éruption et cela gagna presque toutes les parties du corps ; les cuisses, les coudes, la poitrine, le dos, le ventre, aboutissant en petites pustules. La démangeaison et l'inflammation étaient terribles, et il dépensa une quinzaine de dollars en prescriptions, mais rien ne semblait lui faire de bien.

"Pendant ce temps, ma femme qui avait toujours eu un léger mal de peau et qui avait essayé bien des remèdes et des méthodes sous ma direction, me dit qu'elle allait se procurer des remèdes Cuticura. Comme je ne connaissais pas grand'chose de Cuticura à ce temps-là, je doutais si cela pourrait la soulager. Sa peau s'épaississait, se brisait et saignait, particulièrement sur les doigts, les poignets et les bras, et je ne pouvais lui donner de soulagement permanent. Mais quand elle commença à employer des bains au savon Cuticura et de l'onguent Cuticura, elle constata une amélioration marquée et en quelques jours elle fut complètement guérie.

"Je ne perdis pas de temps pour recommander les remèdes Cuticura à M... et cela se passait il y a deux mois. Je lui dis de se laver avec des bains chauds Cuticura et d'appliquer libéralement de l'onguent Cuticura. Croyez-moi, dès le premier jour qu'il employa les remèdes Cuticura, il éprouva un grand changement et aujourd'hui il est guéri complètement par leur usage. J'ai une grande confiance dans les remèdes Cuticura et je serai toujours prêt à dire un bon mot en leur faveur maintenant que je suis convaincu de leur mérite merveilleux. (Signé) P. L. WHITEHEAD, M. D., 108 Dartmouth St., Boston, Mass., 22 juillet 1910.

Comme confirmation de cette déclaration convaincante, le docteur G. M. Fisher, Big Pool, Md., nous écrit : "Mon visage fut affecté d'un eczéma pendant l'année 1897. J'ai fait usage des remèdes Cuticura et j'ai été guéri complètement. Je suis médecin pratiquant, et je prescris très souvent les remèdes Cuticura. J'ai assez de largeur d'esprit pour proclamer à tous leur vertu. J'ai pratiqué la médecine pendant vingt ans, et je dois dire que vos remèdes sont de premier ordre. Ils trouve encore les remèdes Cuticura aussi bons que jamais. Ils donnent toujours des résultats."

Les remèdes Cuticura sont vendus dans les pharmacies, partout. Potter Druz & Chem. Corp., seuls propriétaires, Boston, Mass. Nous envoyons franco, sur demande, notre petit livre de 32 pages sur la guérison rapide des maladies de la peau par Cuticura. 33-1 (5)

LE RHUMATISME ET LE SENS COMMUN.

Le Remede No 7 du Pere Morriscy Elimine l'Acide Urique.

Plusieurs traitements enrayeront les douleurs et souffrances du rhumatisme, mais il n'y a qu'une seule manière de guérir cette terrible maladie. La méthode rationelle, c'est de faire disparaître la cause et la maladie sera vite enrayée.

Comme on le sait, le rhumatisme se déclare lorsque les reins ne chassent pas du sang l'acide urique et ne l'éliminent pas par la vessie. Lorsque les reins ne fonctionnent pas bien, l'acide urique se dépose dans les articulations et les tissus où il cause de la raideur musculaire et les terribles souffrances du rhumatisme.

Le Père Morriscy, le savant prêtre-médecin, après beaucoup de recherches découvrit une préparation agissant directement sur les reins et en les tonifiant ces organes chassent l'acide urique du système. Ce remède connu comme le No 7 est employé avec succès dans des milliers de cas.

Le Liniment du Père Morriscy enrayera les douleurs du rhumatisme et les tablettes No 7 attaqueront la cause même de la maladie; avec le temps elles la feront disparaître.

Pourquoi souffrir de ces douloureuses et ennuyeuses maladies lorsqu'en faisant usage de la méthode rationnelle découverte par le Père Morriscy et suivie avec succès pendant des années, il est possible d'aider la nature à vous redonner la santé? Si vous ne souffrez pas vous-même de rhumatisme, vous connaissez sans doute quelqu'un affligé de cette maladie et qui serait heureux de connaître un traitement qui a accompli un si grand nombre de guérisons. Il est facile à prendre, donne un soulagement certain et guérit radicalement.

50c la botte chez votre marchand ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd. Montréal, Qué. 99F

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

DIAZ ANNONCE DES REFORMES

DANS SON MESSAGE AU CONGRES, LE PRESIDENT FAIT PLUSIEURS CONCESSIONS A LA REVOLUTION; -- LES REBELLES NE SONT PAS ENCORE SATISFAITS— OPERATIONS DANS LA REGION DES HOSTILITES.

MEXICO, 3. — Le congrès national s'est ouvert, samedi. Dans son discours d'ouverture, le président Diaz, a appuyé plusieurs des réformes demandées par les révolutionnaires et bien que déclarant ne se fier que sur l'influence de l'opinion publique, il a répondu à ses critiques.

Au nombre des réformes qu'il appuie, se trouvent le principe de non-réélection du chef exécutif et de ses subalternes, et la réforme de la loi électorale.

Le président propose d'améliorer l'efficacité du pouvoir judiciaire par un choix plus soigneux du personnel de la magistrature et la prolongation de son terme d'office. Il propose aussi des pénalités contre la malfaisance des fonctionnaires judiciaires.

Au sujet de la division des grandes fortunes immobilières privées, le chef du gouvernement déclare qu'il veut trouver des moyens efficaces d'introduire cette innovation.

La population sachant que le président ferait des déclarations extraordinaires s'était portée en foule à la chambre des députés. La séance a été très calme.

Une fois seulement, le président a été interrompu par des applaudissements. C'est au moment où il a parlé des réformes.

MEXICO, 3. — Les crédits pour le département de la guerre seront un peu plus forts que d'habitude, cette année, à cause de la révolution. On a annoncé, aujourd'hui que l'on demanderait $2,500,000, pour couvrir les dépenses du reste de l'année.

L'OPINION DES REBELLES.

SAN-ANTONIO, 3. — Le message du président Diaz au congrès mexicain n'a pas été bien reçu par Gustavo Maden et Jose Sanchez Aziona, secrétaire de la junte révolutionnaire.

"Ce message ne fera pas avancer la paix et il ne contient rien d'essentiel pour les révolutionnaires, a dit Maden. Le gouvernement fait quelques concessions, parce qu'il reconnait la force de la révolution."

LES OPERATIONS DES REBELLES.

EL PASO, 3. — Les mauvaises nouvelles que l'on a reçues pendant toute la semaine dernière ont dissipé l'espoir que l'on avait de voir la paix renaître bientôt au Mexique.

Les rebelles sont très actifs dans la région nord. Le chemin de fer end Durango et Forreon a été détruit, la mine Mezquital del Iro a été mise à sac, et la ville de Jalisco a été prise par une bande de rebelles, commandée par Luis Moya.

Soixante-six soldats blessés à la bataille de San-Rafaël, sont arrivés à Hermosillo, capitale de l'état de Sonora.

B. W. et K. S. Langley, de Winnipeg, Canada, qui avaient été arrêtés à Juarez, ont été relâchés après avoir signé un document disant qu'ils abandonnaient la cause des insurgés pour retourner aux Etats-Unis.

UN SURPLUS DE $2,000,000 DANS LES RECETTES DES DOUANES

Les recettes des douanes du port de Montréal, dont nous disions, samedi, l'augmentation pendant le mois qui vient de finir, ont ainsi augmenté pendant toute l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars. Elles ont atteint, cette année, un total qui dépasse de deux millions le total de l'an dernier et le total de l'année 1908, année qui établit comme on le sait un "record". Voici, du reste, les totaux des cinq dernières années :

1911.....	$18,329,139
1910.....	16,325,229
1909.....	12,535,098
1908.....	16,480,921
1907.....	11,433,595

Les recettes perçues à Toronto, pendant l'année qui vient de finir, ont été de $14,500,000.

TOUT COMME A FONTENOY

LA VILLE DEMANDE A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS D'OUVRIR LE FEU DES NEGOCIATIONS EN POSANT LES CONDITIONS DU CONTRAT QU'ELLE VEUT CONCLURE.

En l'absence de toute démarche quelconque de la part des autorités municipales, en vue de la conclusion d'un contrat avec la compagnie des tramways, M. E.-A. Robert, président de la compagnie, a déclaré que c'était à la ville de Montréal à faire connaître ses propositions.

"Nous attendons des nouvelles de la ville, dit M. Robert, et jusqu'ici rien n'est venu de ce côté."

M. Robert a ajouté que l'amalgamation des diverses compagnies de tramways n'était pas faite, et que rien ne serait fait, sous ce rapport, avant que la ville n'ait fait connaître ses intentions à ce sujet.

Informé des déclarations de M. Robert, le maire Guerin a exprimé sa profonde surprise.

"La ville ne demande pas de franchise, dit-il; elle ne demande rien. Si la compagnie veut une franchise qu'elle nous en fasse la demande et nous verrons."

Le maire ajoute que la ville ne veut transiger avec la "compagnie des tramways," tant que l'amalgamation n'aura pas été définitivement conclue, et c'est là la seule cause de retard.

DEMANDEZ LE
CHAPEAU WALKER
SUPERIEUR A TOUT AUTRE
32—jno

ON SUSPEND L'ENQUETE SUR LA UNITED SHOE CO.

Mtre Thom.-Chase Casgrain, C.-R., a réussi à empêcher la commission nommée pour s'enquérir si la "United Shoe Machinery Co" est un "trust" de siéger, en attendant que l'appel interjeté du jugement de M. le juge Cannon nommant cette commission ait été jugé.

M. le juge Bruneau, à la demande de Mtre Casgrain, a défendu à la commission de siéger, jusqu'au 15 juin. Le sursis sera probablement allongé, d'ici là, si le jugement sur l'appel n'est pas rendu.

Un fait extraordinaire constaté: les bébés qui ont pris du Sirop du Dr Fred Demers sont plus intelligents que les autres dû au Glycérophosphate Bromide, qui guérit et nourrit le cerveau.

L'ASSOCIATION DE GREFFE GRANDIT

Les nouveaux membres du club établi par M. Henry Latter, et qui doivent sacrifier une partie de leur épiderme pour sauver la vie d'un homme, sont maintenant au nombre de soixante-dix ; ils n'ont pas encore été appelés à se rendre à l'hôpital pour y laisser leur peau, samedi, parce que le patient n'est pas encore assez bien pour subir l'opération de cette greffe. On croit que le greffage de ces cent pouces de peau, aura lieu d'ici à une couple de jours.

PRIX REDUITS PAR LE G.T.R.

Le chemin de fer Grand Tronc vendra des billets de passage simple, pour colons, en deuxième classe, via Chicago, pour Portland, Vancouver, Victoria, et autres endroits de la côte nord du Pacifique, au prix spécialement réduit de $47.70, ainsi que pour San Francisco, Los Angeles, San Diego et Mexico City au prix réduit de $49.00. Bons jusqu'au 10 avril inclusivement. Pour plus amautre page. 15j.n.o.

FUNERAILLES DE SIR CASPAR PURDOW

LONDRES, 3 — L'enterrement de Sir Caspar Purdow Clarke, ancien directeur du South Kensington Museum, de Londres, et du Metropolitant Museum of Arts, de New-York, décédé mercredi dernier, a eu lieu au cimetière Kensal Green, au milieu d'un grand nombre d'amis.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

HEUREUSES SPECULATIONS. — FIN DE LA QUARANTAINE DU MAIRE HOPEWELL. — LE CHENAL DE LA RIVIERE RIDEAU. FEU M. MATHESON. — LE PRIX DU LAIT, ETC.

OTTAWA, 3 —M. Phil. Murphy, cultivateur d'Eardley, est revenu de Cobalt où en quelques mois il a réalisé le joli bénéfice de $14,500 en spéculations minières.

REMIS EN LIBERTE. — Le maire Hopewell qui était en quarantaine à cause de la diphtérie dans sa famille, a été remis en liberté.

LA DEBACLE. — Il a fallu employer un quart de tonne de dynamite pour ouvrir le chenal de la rivière Rideau, afin d'éviter une inondation. Ce chenal qui facilite la descente des glaces a une largeur de cent pieds sur une longueur d'un demi mille, entre les ponts St-Patrice et Minto. A certains endroits la glace avait quatre à cinq pieds d'épaisseur. Tout danger d'inondation semble maintenant disparu.

MORT SUBITE.—M. James Matheson, marchand en vue du village de Russell, est mort subitement en revenant d'Ottawa où il venait de faire des emplettes. M. Matheson ferma son magasin à onze heures et en montant à sa chambre tomba foudroyé d'une syncope du cœur.

OBITUAIRE.—Les funérailles de feu Wm. Trudel, ont eu lieu samedi. Le cortège était nombreux et se composait de citoyens bien connus de la basse ville.

Le service à l'église du Sacré-Cœur, a été chanté par le R. P.-Jeannotte, O.M.I., curé de la paroisse et l'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

Le deuil était conduit par M.-Pierre, Napoléon, Alfred, Alphonse et Georges Trudel, frères du défunt, par ses trois jeunes fils : Wilfrid, Valmore et Réné ainsi que par le capitaine Blondin, de Bryson.

—LE PRIX DU LAIT. — Le prix du lait est tombé de 8 à 7 cents la pinte et le premier mai il sera à 6 cents, prix de l'été.

DECES.—M. George Watson, typographe à l'Imprimerie Nationale, est mort à Goderich, alors qu'il se rendait dans l'Ouest pour assister aux funérailles de sa mère. Il avait quitté Ottawa malade et le voyage aggrava son état.

POUR RECHERCHER LES CAUSES DE LA PESTE

PEKIN, 3.— Une grande conférence médicale commencera, aujourd'hui à Moukden, dans le but de rechercher les causes de la peste. Des médecins de plusieurs nations y prendront part. Les autorités chinoises ont fait de grands préparatifs pour cette conférence internationale.

PAQUES A BOSTON

Le Pacifique Canadien a résolu, pour favoriser ses clients, de vendre à l'occasion de Pâques, des billets de transport de Montréal à Boston et retour, au prix de $10.65, bons pour partir le 13 avril, à 9 h. a. m. ou à 7.45 h. p. m. Les billets seront acceptés jusqu'au 24 avril inclusivement. On peut réserver ses billets de wagons-salon ou wagons-lits au bureau de la compagnie, en ville, 218 rue St-Jacques, aux gares Windsor ou Viger. 32-2

ARRESTATION DE L'UN DES MADERO

LAREDO, Tex., 3.—Salvador Madero, oncle de Francisco Madero, jr., chef de l'insurrection, a été arrêté, samedi, alors qu'il allait rendre visite à son père malade.

Les autorités mexicaines ont déclaré qe s'il pouvait prouver que son seul but était de visiter son père, il serait remis en liberté mais surveillé.

L'IMMIGRATION IRLANDAISE

LONDRES, 3 — Les statistiques de l'émigration irlandaise qui viennent d'être rendues publiques démontrent qu'en 1910, 923 irlandais, la plupart des jeunes gens, ont quitté les îles britanniques. Quatre-vingt-deux pour cent de ce total étaient des jeunes gens de 15 à 35 ans.

Depuis 1854, 4,187,443 irlandais ont quitté leur pays pour aller vivre ailleurs.

$1.00 COMPTANT



"LA VOIX DE SON MAITRE"
Enregistré au Dépt. de l'Agriculture

et $1.00 PAR SEMAINE

UN DOLLAR COMPTANT

et une piastre par semaine achètent ce splendide GRAM-O-PHONE.

Complet avec 12 morceaux. Six registres marqués des deux cotés Les plus célèbres chanteurs, artistes de Vaudeville, orchestres et fanfares se font entendre exclusivement dans les registres.



VICTOR I

Plus de 3.000 registres au choix.

Venez entendre les plus récents régistres parisiens qui viennent de nous arriver

$1.00 COMPTANT



"LA VOIX DE SON MAITRE"
Enregistré au Dépt. de l'Agriculture.

et $1.00 PAR SEMAINE

BERLINER GRAM-O-PHONE CO., LIMITEE.

Venez aujourd'hui à notre magasin entendre les meilleurs chanteurs du monde.

488 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

THE LEACH PIANO COMPANY, LIMITED, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près rue Drummond
Vendent les Gramophones et Registres Victor et Berliner. 21-1 & j-jno.

CHUTE PERILLEUSE D'UN OUVRIER

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 3 — Samedi matin, M. Sylvio Ouellette, peintre, a été victime d'un accident.

Il travaillait pour le compte de M. Osias Leduc, entrepreneur, à la décoration des voûtes de la Cathédrale de cette ville.

Il venait de monter une échelle de trente pieds de longueur, et il se préparait à en monter une autre d'une dizaine de pieds de longueur, quand, se sentant faiblir, il saisit cette dernière, et perdit connaissance. L'échelle glissa, et le pauvre, M. Ouellette tomba sur le prancher, d'une hauteur de trente pieds.

Ses compagnons ont couru vite à son secours, le croyant bien mort, et appelèrent une ambulance pour le transporter à l'hôpital St-Charles. Les médecins appelés, ont déclaré qu'il n'y a pas autre chose qu'une dislocation de la hanche, et que la condition de M. Ouellette n'a rien d'alarmant.

AVIS SPECIAL

Adolphe Borchard — le jeune pianiste français. — Monument National, 3 avril.

La délicatesse, la grâce et la clarté sont les traits caractéristiques de l'art de Borchard. A l'obtention desquels le piano Knabe a contribué pour une large part. MM. Willis & Co., Limited, 600 rue Ste-Catherine Ouest, ont été priés de fournir au pianiste français un piano à queue Knabe "Beethoven" pour son concert à Montréal. 33-1

ASSOCIATION DE JOURNALISTES

Le "British Institute of Journalists" a maintenant Sir Lomer Gouin comme président honoraire, en cette province. Le premier ministre a accepté, samedi l'offre flatteuse qui lui avait été faite de devenir le plus haut dignitaire d'une association qui se recrute parmi ceux qui éclairent et qui dirigent l'opinion.

L'Institut des journalistes, qui s'étend à tout l'Empire Britannique, possède une charte qui lui a été accordée par Sa Majesté la Reine Victoria.

Dernièrement, les membres de la section Canadienne, ont été placés sur le pied d'une organisation locale permanente.

Des comités ont été formés à Montréal et à Toronto, et des représentants du bureau exécutif ont été nommés dans presque toutes les villes importantes du Dominion.

Un grand nombre de délégués Canadiens, assisteront, probablement à la conférence annuelle de l'Institut qui aura lieu à Dundee, Ecossè, cette année.

SOCIALISTE ELU MAIRE DE BERKELY

BERKELY, Cal., 3. — Pour la première fois dans l'histoire de la Californie un socialiste a été élu maire d'une ville de cet état. C'est M. J. Stitt Wilson qui a défait samedi M. Beverly Hodghead, républicain.

Wilson, candidat socialiste au poste de gouverneur avait été défait en novembre dernier.

Il naquit à Auburn, Ontario, en 1868. Il entra dans les ordres de l'église méthodiste et s'est marié à Wingham, Ontario. C'est depuis 1897 qu'il prêche le socialisme évangélique.

EN ROUTE POUR LE CANADA

GLASGOW, 3 — Quatre mille immigrants sont partis d'ici pour le Canada samedi matin.

Les Terreurs de la Dentition

Il n'y a pas une mère qui ne voie avec terreur, approcher pour son bébé, l'époque de la dentition, qui fait tant de victimes parmi les jeunes enfants. Le



SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

leur épargnera bien des souffrances et, aux mères, bien des inquiétudes et bien des soucis inutiles.

Le Meilleur Sirop Madame Victor, 560 Summer Street, Holyoke, Mass., certifie que le Sirop d'Anis Gauvin est le meilleur qu'une mère puisse employer. Elle a eu trois enfants dont le dernier a été toujours malade depuis sa naissance. Elle a employé jusqu'à deux bouteilles par semaine, mais à peu près régulièrement une bouteille par semaine. "Je vois, écrit-elle, mon enfant renforcir et engraisser, après avoir été abandonné par le médecin qui m'a conseillé le Sirop d'Anis Gauvin que je ne crains pas de recommander hautement.".

EN VENTE PARTOUT : 25c. LA BOUTEILLE

Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.



POUR
"ENGRAISSER"
Sûrement sans Danger
"Résultats certains"



Toute personne sait qu'un teint jaune, des yeux cernés, des épaules et un cou osseux, le corps anguleux, privent du succès, de l'amour et de l'admiration. Les Romains qui ont le culte de la beauté ont vaincu cette affliction par l'emploi du "Régénérateur Maroni", traitement naturel, garanti sans danger. Recommandé par les Académies de Médecine de Rome et Paris, pour augmenter le poids, développer le buste, donner un teint clair, rose, et des yeux brillants.

ESSAYEZ-LE, GRATIS, EN ENVOYANT 10c A

Discretion Absolue. Dr. A. MARONI, DEP. 2 398 VIGER, Montréal.

HOMMES AFFAIBLIS, EPUISES, ESSAYEZ-LE

1-j-s-jno

GRATIS
Brochure traitant des
MALADIES des FEMMES
Périodes douloureuses, Retards, etc.,
Traitement LOBEL, 508, rue St-André
MONTREAL, CANADA.
L-Mer-S.

Feuilleton de la PATRIE

LES DRAMES DE LA FRONTIERE

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

68 (Suite)

Lui, si noble, si généreux, si tendre, avait répondu :

"—Plus rien n'existe qu'un souvenir, plus rien au monde qu'une promesse, celle que je t'ai faite, celle que j'ai reçue de toi; s'aimer, Josette, s'aimer malgré tout!"

Et elle avait juré, elle s'était engagée de nouveau... "Je t'aime, mon Renaud, je t'aime malgré tout!..."

Elle devenait faible, hésitante.

Le juge attribuait cette émotion à l'alarme de sa pudeur, si elle était coupable, ou à la honte qu'elle éprouvait de la lâcheté commise contre elle !

Il dit doucement :

—Vous pouvez parler sans crainte...

—Oui, oui, je parlerai, il le faut... Je vois bien que je ne peux plus me taire...

—Renaud a menti, n'est-ce pas ?

On eût dit que tout croulait sous elle, Dans un grand affaissement, elle prononça :

—Renaud n'a pas menti !

—Ah ! vous avez bien passé avec lui ces heures de nuit ?

—Avec lui... dit-elle plus faiblement encore.

Elle se couvrit le visage avec les mains. En réalité, elle cachait sa pâleur extrême, celle de l'épouvante, car ce n'était pas l'image de Renaud qu'elle venait de revoir :

C'était celle de Lilienthal ! !...

Lorsqu'elle sortit du cabinet du juge, elle resta pourtant indécise et triste.

—Il fallait mentir.

Il fallait mentir... Car, si je n'avais pas menti c'était le laisser condamner et l'envoyer mourir au bagne... Non, non... S'aimer, s'aimer malgré tout... ! Oh ! je l'aime, plus qu'aucun homme n'a jamais été aimé...

Huit jours après, Renaud était remis en liberté.

Il bénéficiait d'une ordonnance de non-lieu.

Quand le noué apprit que Renaud n'était plus en prison, son visage s'éclaira :

—Sûrement, monsieur le juge, vous avions bien travaillé là ! dit-il.

—Et vous, Lucas, n'allez-vous pas dire la vérité !

—Puisque j'ons ren vu !

—Ne revenez pas sur vos dernières déclarations. Il est avéré que vous avez vu... et que vous avez entendu. Ce que vous avez vu... c'est la lutte entre le meurtrier et sa victime, à moins que le meutrier, ce ne soit vous... Ce que vous avez entendu, ce sont les exclamations proférées par eux... A moins que les cris étouffés de haine, de rage qui sont parvenus jusqu'aux oreilles de l'aveugle, ce ne soit vous qui les ayez poussés...

—C'est point moi !

—Alors, qui ?

—Je savions pas !

—Vous mentez !... Je préférerais beaucoup pour vous, et dans votre intérêt, que vous me disiez : "J'ai vu... et je ne vous dirai pas ce que j'ai vu !"

Mais le bon Pervenche, obstiné, demeurait sur une garde prudente.

Il secoua sa lourde tête... non sans s'être auparavant, gratté vigoureusement les cheveux, de ses cinq doigts.

Après quoi, il voulut bien livrer au juge le secret de son entêtement :

Et sa parole se fit sentencieuse :

—Voyez-vous, monsieur le juge, y avont que ceux qui n' parlont point qui ne se trompent jamais !

Le juge leva les épaules avec impatience :

Mais il n'y avait rien à faire.

Jadis, on eût mis Pervenche à la torture, et il aurait parlé ! !

M. de St-Cast se trouva vaincu, devant le mur de ce cerveau qu'il ne pouvait franchir, mais derrière lequel il voyait qu'il se passait quelque chose...

Il le garda sous les verrous.

Des mois s'étaient écoulés depuis le meurtre; car l'enquête, retardée par les renseignements que le parquet français était obligé de prendre ou de contrôler en Allemagne, avait été pénible, cahotant de détails en détails, avec des journées perdues à l'infini, malgré la bonne volonté témoignée de part et d'autre.

Quand Renaud reparut à la Faloise, ce fut une joie très grande, car l'instruction, dangereuse avec ses découvertes de chaque jour, n'avait pas été sans effrayer Clément-le-Doux. Et du reste, il flottait sur cette affaire un brouillard qui n'était pas sans inspirer des craintes pour l'avenir. Devant les charges accumulées contre Renaud, Clément se demandait s'il n'eût pas été préférable, pour le jeune homme, de sortir victorieux des débats publics de la cour d'assises, plutôt que d'être envoyé en liberté sur une ordonnance de non-lieu. Il avait peur que cette mesure, qui n'est qu'une demi mesure, ne laissât survivre des doutes sur l'innocence de Renaud, et ses craintes de l'avenir avaient d'autant plus de raison qu'il ne connaissait pas les motifs secrets qui avaient dicté la décision du juge. Ces motifs par un scrupule facile à comprendre, M. de Saint-Cast les avait gardés pour lui et avait tenu à ne les point livrer à la publicité.

La première entrevue entre Renaud et Josette, après ce qui s'était passé chez le juge, et leurs aveux mensongers réciproques, fut émouvante.

Renaud n'avait pas prévenu son oncle de son retour.

Il arriva sans être attendu...

Il était dix heures du matin. Le mois d'avril était, cette année-là, tout ensoleillé, et déjà les feuilles d'un vert tendre poussaient aux arbrisseaux, aux épines des haies, aux lilas, aux groseilliers. Les arbres frutiers du jardin et l'avenue qui conduisait à la route revivaient sous cette semaille de renouveau, et les oiseaux, pinsons, chardonnerets et fauvettes, surtout, qui ne craignent pas les abords des maisons, avaient déjà choisi la place de leurs nids... En avril, l'oiseau fait son nid. En mai, il est fait... En juin, il est plein!... Pendant que les grives et les merles, ivres de tous les vermisseaux, que les premières chaleurs faisaient monter sous les feuilles poussées des chênes, s'égosillaient à qui mieux mieux, le long du clair ruisselet du bois des Moines, au fond de la Combe.

Clément-le-Doux était aux champs, à surveiller des ouvriers récemment embauchés.

Josette se trouvait seule, chez elle, avec Line, qui continuait à filer comme elle filait chez la Drouard. La fenêtre était ouverte sur la campagne, du côté de la route ; en ce moment, on n'entendait aucun bruit ; les chiens se taisaient au chenil ; les animaux semblaient dormir ou ruminaient dans les étables. Et si ce n'avait été le caquettement très doux et assourdi de quelques poules grattant le fumier, ou parfois le chant aigrelet d'un tout petit coq qui se haussait sur l'ergot pour se faire entendre de plus loin, le château et la ferme eussent été ensevelis dans le silence d'une solitude absolue.

Tout à coup, la grille grinça, puis battit, repoussée contre son montant.

Et un pas pressé bruissa sur le gravier de l'allée...

Josette dit, sans se déranger :

—C'est mon père.

Mais Line avait dressé l'oreille. Elle écouta, très attentive, et fut émue.

—Non, ce n'est pas M. Clément... Oh ! mademoiselle, je n'oserais pas dire.

—Qui, Line ?

Elle se pencha, mais le visiteur avait tourné l'angle des bâtiments et disparu.

—J'ai peur de causer une grande joie à Mademoiselle... mais j'ai reconnu le pas... et c'est... je le jurerais, tant pis si je me trompe... je jurerais que c'est M. Renaud.

Josette jeta brusquement son ouvrage dans le panier, en proie à un trouble extrême.

Elle se lève, s'élance vers la porte... s'arrête... Elle s'arrête parce que des pas rapides montent l'escalier... et que la porte s'ouvre... et que, sur le seuil, surgit l'apparition aimée, tant désirée, et si redoutée tout ensemble...

—Renaud ! Oh ! mon Renaud !

—Ma Josette !

Ils s'étreignent.

Furtive, sans éveiller leur attention, Line vient de quitter la chambre. Son instinct lui fait pressentir qu'ils ont de graves paroles à échanger et qu'il ne faut pas qu'elle soit là, malgré l'affection qu'ils ont pour elle...

Josette est retombée sur sa chaise, assise, sans forces.

Et il s'est agenouillé auprès d'elle, en lui enserrant les deux mains.

Longuement, d'abord, ils se regardent sans prononcer un mot. Ils ont trop de choses à se dire. Ils sont heureux, certes, et malgré tout bien tristes, envahis par la crainte d'aborder un sujet pénible... et de revenir sur ce qu'ils ont dit au juge.

—Oh ! mon Renaud, pourquoi as-tu fait ce mensonge ?

—Parce que j'étais sûr que cela t'obligerait à mentir à ton tour... et parce qu'il le fallait... parce que si j'avais continué de me taire, M. de Saint-Cast serait allé droit vers la vérité...

—Et j'ai dû mentir comme toi... car autrement c'eût été t'accuser...

De nouveau on perçut le claquement de la grille.

Ils se penchèrent vivement à la fenêtre.

C'était Clément Sauvageot qui rentrait à la ferme. Ils allaient se séparer.

—Souviens-toi, Josette, que notre mensonge devant le juge nous a liés pour la vie entière... et que nous ne pouvons plus nous en délier.

—o—

LA TRAHISON D'ELISE

Renaud sortit, laissant le père avec sa fille.

Midi venait de sonner à Thiancourt... Les ouvriers rentraient.. Le mouvement renaissait dans la ferme; des gens virent Renaud, le reconnurent, lui adressèrent la parole... gaiement... Il n'y prit pas garde...

Des attelages circulèrent autour de lui avec fracas... Puis, au milieu de tout ce bruit, un bruit plus doux, cadencé, le choc léger d'un bâton sur les pavés de la cour et le glissement d'un pas furtif... Devant lui, le choc cessa, et le pas s'arrêta...

C'était Line...

Line avait perçu des soupirs... et elle avait deviné la présence de Renaud... Il y avait là un banc et c'était sur ce banc qu'on l'avait oubliée, elle, la petite aveugle, le soir de la fête... Toc, toc... et le long bâton s'assure qu'il y a une place vide, auprès du jeune homme... Un pas furtif, encore... Et Renaud sent contre lui le frôlement d'une robe... Il rouvre les yeux... il revient à la vie juste pour entendre :

—Elle vous aime à la folie... Pourquoi vous désolez-vous ?...

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
1-mer-v—jno

Dominion Steel touche 63½---Detroit 71

LA MATINEE A LA BOURSE

La séance de ce matin a été rendue intéressante par la grande activité du Dominion Steel, Richelieu & Ontario et Detroit United Railway.

La rumeur qui semble très accréditée du maintien des primes sur la fabrication de l'acier a été habilement lancée à la veille de l'exposé budgétaire et l'action de Dominion Steel en a bénéficié largement. Ouverte à 62, soit une avance de 1 7-8 point sur la dernière vente de samedi, elle a touché jusqu'à 63 1-2 sur une très grande activité ; à la fin de la première heure elle fléchissait un peu et, à midi, elle cotait 62 ferme. Les ventes de la matinée ont porté sur plus de 7,000 actions. Richelieu & Ontario a subi une baisse de 2 points par rapport à son ouverture, pendant que les directeurs de la compagnie étaient à décider du sort du merger. L'action ayant ouvert à 123, elle a tout de suite avancé d'un 1-4 de point mais pour réagir immédiatement et, par fraction, elle est descendue à 121, cote de la dernière vente à midi. L'action des directeurs n'est entrée en rien dans cette réaction, car, à midi, ils siégeaient encore et rien n'avait transpiré de leurs délibérations.

Detroit United Railway a été mêlé au mouvement d'activité du matin et a été très fort aux environs de 71 ; la dernière vente s'est inscrite à 70 7-8.

Rio de Janeiro s'est inscrit à 107 ce matin sur très peu d'activité et Quebec Railway a touché 61 sur une unique transaction.

Le reste de la liste a été très calme mais, mais avec peu de changements dans les prix.

Montreal Power cotait 150 1-8, Sao Paulo 165, Canada Car & Foundry 104, Winnipeg 193 1-2, C. P. R., 224, Black Lake 15, Soo 147, Converters 43 1-2, Toronto, 128 1-2 Crown Reserve 3.10, Iron privilégié, 102, Montreal Street 228, Ogilvie 128 et Twin City 108 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaulieu & Cie, agents de change, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 hres p.m.

Montréal, 3 Avril 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Am. Asphalt	...	10	Laur. Pap.	212	210
" pfd	...	...	" pfd	...	...
Bel Tél Co	144½	142	Mack Cm.	93	91
BC Pk. As.	55	50	" pfd	...	76
" B.pfd	...	93	Mex.L.&P.	86	85
B.Lake As.	15	14¾	" pfd	...	...
" pfd	...	...	M. & S.P.	147½	147
B. Co P. N.	...	...	" pfd	...	...
" pfd	...	...	M.L.H.&P.	150½	150
Can. Car.	...	...	Mt. Cotton	155	151
" pfd	...	...	Mt.L.&M.	...	...
Can.Cem.	22¾	22½	Mt. St. Ry.	228	227
pfd	87	86¾	Mt.St.Wk.	...	...
Ca. Converters	44	43¾	" pfd	...	...
Can.C.Rub	98	95	Mt.Tgh.C.	...	143
" pfd	...	...	Nipissing	...	...
Can. G. El.	...	...	Nor. Ohio.	...	42
Can. Pac.	...	224	North Star	...	...
pfd	...	...	N.S.S. &Cl.	99½	98½
Crown Res.	3.10	3.05	" pfd	...	...
Dét. El Ry.	70¾	70¼	Ogil.M. Co.	125½	124½
Dom. C. Co.	...	...	" pfd	...	...
" pfd	110	...	Ott.L. & P.	133	...
D.I.&S.Co.	...	...	Ptn. Mfg C.	75	...
pfd	102	101½	Pcw's Ltd.	61	60
Dom. Park.	...	50	" pfd	91	91
Dom. T. C.	71¾	71¼	Porto Rico	59½	59
" pfd	104½	102½	Québec Ry	61	60
D.S.S. & A.	17	15	R.&O.N.C.	121½	121¾
" pfd	...	...	Rio Jan. L.	107¾	107¾
Dul. Sup.	85	81	Sao Paulo.	166	...
H. Elec.Ry	145	140½	Sh. W. & P.	111½	113½
Hav. Elec.	...	...	St.John Ry.	...	100¾
" pfd.	...	...	Toledo Ry.	8½	...
Ill.Trac.pd	94¼	92	Tor. Ry.	129	128
In. C. Com	55	45	Tri. City pf	...	...
pfd	...	...	Twin city	...	108
Int.C. & C.	...	...	W. Indys a	...	...
L. of Wd C	131½	...	Winpg. Ry	...	193½
" pfd	130	...	Wind' H'l	...	...

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Steel — 1329 à 62, 500 à 62 1-4, 220 à 62 1-2, 485 à 62 1-8, 100 à 62 3-4, 150 à 62 1-8, 50 à 61 3-4, 50 à 61 7-8.

R. & O. 710 à 123, 100 à 123 1-4, 210 à 122 1-2, 415 à 122 3-4, 75 à 122 1-4, 325 à 121, 525 à 121 1-2, 2 à 121 3-4, 100 à 120 5-8, 25 à 120 3-4, 5 à 120 1-2.

Power — 35 à 150, 10 à 150 1-8, 7 à 150 1-2.

Sao Paulo w 25 à 165.

B. Bk N. A. — 3 à 151.

Detroit — 310 à 71, 210 à 70 7-8.

C. C. F. Bros. — 500 à 104.

Winnipeg — 25 à 193 1-2.

C. P. R. 350 à 224.

Rio Com. — 150 à 106 7-8, 25 à 107, 50 à 107 1-8.

B. Lake — 25 à 15.

Mexican — 1 à 84.

B. Lake Bros — 2000 à 75.

Bell Tél. — 2 à 145, 6 à 144.

Soo — 107à 1 147, 100 à 147 1-2.

Converters — 25 à 43 1-2, 25 à 44

Cement Pref — 50 à 86.

Toronto — 25 à 128, 3 p28, 3 à

Toronto — 25 à 128, 3 à 128 1-2.

Quebec Bk. — 9 à 139.

Soo Rights — 167 à 8.

C. Res — 250 à 3.15 440 à 310.

Iron Pref — 200 à 101, 35 à 102

Québec Bds — 1000 à 85, 400 à 85 1-2.

Merch. Bk — 212 à 190.

Com. Bk of Can. — 38 à 219.

Quebec — 150 à 61.

Street — 50 à 228.

Og lvie — 35 à 125.

Twins city — 50 à 108 1-2.

D. Iron Bds — 1000 à 94 1-2, 2000 à 94 1-4.

Royal Bk. — 6 à 237.

Bk of M. — 2 à 252 1-2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Steel—100 à 61 5-8, 125 à 61 3-4, 25 à 61 7-8, 670 à 61 1-2

Scotia—50 à 98 1-2

R. & O.—15 à 121 1-2, 50 à 121 3-8, 18 à 121, 200 à 121 1-4, 35 à 121 3-4, 25 à 121 5-8

Merchts. Bk—27 à 190

Illinois—49 à 92 3-4

Street — 25 à 227 1-2.

E. C. Pul. — 27 à 40.

Textile — 150 à 71 1-2.

Winnipeg Power — 50 à 193 1-2

Sao Paulo — 25 à 164 1-2.

C.P.R. — 25 à 223 3-4, 100 à 223 1-4.

Détroit Pref. — 10 à 102.

Ogilvie Com. — 25 à 124.

Soo—75 à 146 1-2.

Cement—35 à 22 1-2.

Soo Rights—10 à 8.

Crown Reserve—100 à 309, 105 à 310 à 305.

Toronto—50 à 128 1-2, 25 à 128 1-4.

Power—10 à 149 1-2.

Rio—25 à 107 3-4.

Cement Pref.—100 à 86 1-2.

Coal Pref.—10 à 110.

Penmans—25 à 60 3-4.

NE PAS CONFONDRE

Vital Guillemette, traduit devant le magistrat Bazin, vendredi avant-midi, sous l'accusation de recel d'un lot considérable de marchandises volées, n'est pas M. Vital Guillemette, père ou fils, dont la demeure est située au No 981 de la rue Notre-Dame-Ouest.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 3. — A l'ouverture de la Bourse les prix étaient fermes, mais le marché très calme ce matin. Pacifique Canadien a gagné 2 points une minute après avoir avancé de 1 1-2 point à Londres. Reading et Soo étaient en avance de 3-4 de point.

Après un léger fléchissement la liste a repris vigueur et les prix ont généralement dépassé ceux de la fermeture de samedi. Il y avait beaucoup de commandes de Londres pour les actions d'Erié, Union Pacific et U. S. Steel. Erié a surtout été en évidence, aidé par la rumeur qu'un syndicat a acheté les stocks de Harriman dans l'intérêt d'une compagnie de l'ouest.

A midi le marché était plutôt ferme avec tendance à la hausse.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hôpital.

Montréal, 3 Avril 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12.30
Am Best S.	44¼	44¼	Kan City	.....	...
A L Copper	63¾	63¾	Kan & Tex	.....	...
Am Loc Co	37½	37½	do prf	.....	...
do prfd	...	...	Lou & Nh	...	...
M Sur R C	...	...	Mis. Pac.	32	32¼
Am Sm & R	74¼	74¾	M S P & S.	147¼	147¾
" pfd	33¼	34½	do pref	...	...
Am Sug Ref	...	...	N Y C & H	106¾	107
Ana MinCo	...	...	Erie Rail	30¾	30¾
" pfd	...	109¾	do 1 prfd	48¾	48¾
Atchison	103¾	103¾	do II prfd	...	...
do pfd	77¾	78	N Y O & W	...	...
Bro Rap T	...	...	Northrn P	123¾	123¾
Cen Leath	...	...	N & W	...	...
Cent Iron	...	...	Pacific Mail	...	...
Can Pacic	224¾	224	Penn R R	126¾	126¾
Chi. Gt. W	...	...	People Gas	107¾	107¾
C'es & Oh	81¾	81¾	Phil & R	156¾	156¾
C & Al Co	...	...	R'sland Co	25	24¾
C & N W.	...	...	Ry Steel S	...	...
C M et St P	120¾	121¾	Rep I & S	33¾	33½
Colorado S	...	...	South R Co	26¾	25¾
C G N W	115	145¾	" prf	...	...
Col F & I	...	...	South Pacic	115¾	116
Corn Prod	...	...	Sloss Shef	...	...
do Prf	...	...	Texas Pac.	...	...
D L & W	...	...	Toledo ...	...	...
Del & H	...	...	Twin City	...	...
Den. & RG	...	...	U S S Com	78¾	78¾
do prf	...	...	" prf	119	119
Distillers S	...	...	U S RubCo	42¾	42¾
D S S & Atc	...	...	U Pacific C	...	...
do prf	...	...	" prf	177	177¾
G N Ry prf	127	127¾	Wabash	...	...
Gen Elect	...	...	" prf	...	...
Iowa C C	...	...	West U Tel	37¾	37¾
Iurerboro	18¾	18¾	Wis C C.	...	...
Interb. prf	...	...	H R	...	...
Ill. Cent	...	...			
Inter Pum	...	...			

LE CURB

Dobie 3 5-8 à 3-4; Dome 61 à 62; British 5 5-8 à 7-8; Hollinger 9 1-2 à 5-8; Giroux 1 1-2 à 1-8; Foley O'Brien 2 à 3; Greene 6 7-16 à 9-16; Imp 7 7-16 à 7-8; Int Con Ru 21 1-2 à 22; La Rose 4 3-8 à 1-2; Mays Oil 76 à 80; Miami 19 1-8 à 1-4; Nov Lit. 7-8 à 15-16; Ray Cons 1 1-2 à 5-8; Standard Oil 650 à 655; Yuca 3 7-8 à 4; Grain 12; May wheat 85 1-4; July 85; May Corn 45 1-8.

BOURSE DE BERLIN

BERLIN, Allemagne, 3 — Les valeurs domestiques ont été fermes et les américaines ont fermé en hausse par rapport au cours de samedi.

Echange sur Londres, 20 marks 14 pfenninngs, pour chèques. Argent, 5 pour cent ; taux privé d'escompte, 3 1-2 pour cent.

BOURSE DE PARIS

PARIS, France, 3. — Les prix ont été fermes aujourd'hui à la Bourse. Les trois pour cent ont clôturé à 96 francs 32 1-2 centimes à terme. Echange sur Londres, 25 francs 28 1-2 centimes pour chèques.

BOURSE DE LONDRES

LONDRES, Angleterre, 3. — Les valeurs américaines ont ouvert fermes et légèrement en hausse aujourd'hui. L'activité a suivi de près l'ouverture et la liste a avancé de 1-4 de point à 3-4 sous la conduite de Pacifique Canadien. Celui-ci a été exceptionnellement ferme et a monté de deux points.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & Desrosiers, agents de change, 21 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

COBALT STOCKS :—

Bailey ..... 1.00 .04 1-2 .05
Beaver ..... 1.00 .37 1-2 .38
Brit. Amer. ..... 1.00 .01 1-2 .02 1-2
B. M. Cons. Ltd. 1.00 .01 1-2 .02
Cham. Fer. ..... 1.00 .11 .11 1-2
Cob. Lake ..... 1.00 .19 .19 1-2
Cob. Central ..... 1.00 .05 .08
Coniagas 5.00 6.80 7.10
C.-Res. xd 1.00 3.10 3.20
City of Cob. ..... 1.00 .17 .19
Floyd ..... 1.00 .....
Foster ..... 1.00 .05 .08
Green Meehan ..... 1.00 .03 .03 1-2
Kerr Lake 5.00 6.30 6.50
La Rose xd 5.00 4.40 4.50
Little Sup ..... 1.00 .04 .05

LETTRES DE COBALT—

McK. D.-S. xd. 1.00 1.70 1.71
Nipissing 5.00 10.50 10.80
Nova Scotia ..... 1.00 .12 1-2 .14
Otisse ..... 1.00 .01 1-4 .02
Peterson ..... 1.00 .09 3-4 .10 1-2
Rochester ..... 1.00 .03 .04
Sil. Alliance ..... 1.00 .02 .05
Sil. C. M. Cons. .....
Sil. Queen ..... 1.00 .02 .05
Sil. Leaf ..... 1.00 .04 1-2 .04 3-4
Tretheway ..... 1.00 .90 .95
Temiskaming ..... 1.00 .68 .69
U. Pac. Cob. ..... 1.00 .01 1-2 .01 3-4

STOCKS COL. BRIT.

Alb. C. & Coke. 1.00 .05 .07 1-2
Cons. Mines 100.00 ..... 90.00
Can. G. Fields .10 .....
Diamond V. Coal 1.00 ..... .08 1-2
Int. Coal & C. 1.00 .....
North Star ..... 1.00 .03 .....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Green Meehan—6000 à 3 3-8.

Beaver—1000 à 37 1-2.

La Rose—100 à 4.40.

McKinley—1000 à 1.68.

Hollinger—100 à 9.60.

T. I.—5000 à 1 3-4.

Temiskaming—1000 à 69.

U. P. Pfd.—400 à 19 3-4, 500 à 20, 500, 500, 500, 500, 200 à 20 1-2.

Dome Extension—100 à 64 1-2.

Standard—5000 à 34 1-2, 200 à 34 1-2, 100 à 35, 300 à 34 3-4, 500 à 34 1-2, 150 à 35, 100 à 35, 100, 500, 100, 500 à 34 1-2.

Por. Gold.—100 à 65.

Crown Chartered—100 à 55.

Dobie—50 à 375, 500 à 365.

Pearl Lake—1000 à 75, 400 à 75.

Reddick—1000, 500 à 5, 1000 à 5 1-8, 1000, 2000 à 5 1-4.

L'APPEL EST RENVOYE

EDMONTON, 3. — La cour Suprême a rendu jugement, samedi, dans la cause du gouvernement provincial contre la Royal Bank pour recouvrer six millions de dollars, des obligations de l'Alberta, and Great Waterways qu'elle détient. Il y a quelques semaines, le juge Beck a émis un ordre réunissant la Canada West Construction Co. et l'Alberta & Great Waterway Co. avec la banque défenderesse dans une poursuite instituée par la province. Le gouvernement en a appelé. Le juge en chef était en faveur de permettre l'appel, mais les trois autres juges ont soutenu l'ordre du juge Beck. Deux nouvelles parties se sont jointes comme défenderesses aux premières. L'appel sera porté devant les cours supérieures.

LA VOGUE DE PORCUPINE

On prédit que le district minier de Porcupine aura cette année une vogue extraordinaire. Les signes commencent à se manifester et, même avant l'été, il y aura une très grande activité. Les mineurs et promoteurs de toutes les parties du monde ont maintenant les yeux tournés vers Porcupine. Qu'est-ce qui attire à ce point les spéculateurs si ce n'est que le district en vaut la peine. La superficie prouvée est d'environ huit mil'es de longueur par six milles de largeur et de merveilleux corps de minerai y ont été découverts. Ce district n'est pas connu du public généralement et les spéculateurs ne seront pas lents à s'en apercevoir.

Les Dome Mines, Hollinger, Consolidated, Gold Field of South Africa, Preston East Dome et Scottish-Ontario Mines sont des plus importantes du district. Il y a encore un grand nombre d'autres compagnies et syndicats qui développent des propriétés avec de très bons résultats.

Le Canada a eu jusqu'ici une excellente réputation comme pays minier et, si l'on veut lui conserver cette réputation et attirer du capital dans les entreprises sérieuses, il faut de toute nécessité éliminer les faux exploiteurs et les empêcher de tromper le public. Il y en a actuellement dans le camp. Ceux-là ne travailleront pas au développement du district, mais ils tenteront de vendre leurs titres sans valeur en exploitant la réputation des bonnes mines du district.

Des concessions non développées de quarante acres se vendent à des prix variant depuis $500 par concession et, déjà, on en a tracé environ quatorze mille dans Porcupine.

On mentionne le cas particulier d'un "wild catter" qui, arrivé à Porcupine le matin, acheta deux concessions, repartit le même jour, forma une compagnie et en plaça le stock sur le marché avant d'avoir touché le sol d'un seul coup de bêche.

Cet homme ne connait rien au sujet de mines, n'a aucune idée de la valeur des concessions et, cependant il peut vendre au public des actions représentant ces concessions. Il y a donc neuf chances sur dix de n'en jamais rien retirer. Voici la classe de gens qu'il faut éviter. Le public ne devrait s'engager que dans des entreprises appuyées par des hommes sérieux et responsables et dont les actions sont inscrites sur un marché légitime.

LES DIVIDENDES DU PACIFIQUE

Une circulaire officielle portant la signature de sir Thomas Shaughnessy et adressée aux actionnaires du Pacifique Canadien, dit : "Parmi les valeurs détenues par la compagnie, sont des obligations et des actions représentant à leur face même une valeur de $46,000,000, de laquelle la compagnie retire ou est supposée retirer des intérêts ou dividendes. Il y a aussi le montant représenté par les hypothèques et la vente des terres, soit $50,000,000 ; de plus, il faut tenir compte d'autres terrains évalués à 86,500,000, que la compagnie a acquis en même temps que quelques embranchements de chemins de fer.

"On estime que les intérêts et dividendes provenant de ces sources, atteindront $1,500,000 au cours de cette année. Il suffira donc d'y ajouter un petit montant pris au fonds des terres pour représenter 3 pour cent des actions ordinaires émises, et, par conséquent, il a été décidé de faire une distribution sur cette base à commencer du dernier trimestre échu le 31 décembre dernier.

Il est clair que, grâce à cette combinaison, la compagnie pourra continuer à payer 10 pour cent par année sans entamer les revenus d'une façon appréciable.

HORS LISTE

Ce tableau nous est fourni par M. W. P. O'Brien.

Dom. Canners Com.	63	63 1-2
Dom. Canners Pfd.	95	98
Price Bros. Bds	86 1-4	87
Lachine 5 p.c. Bds	101	103
Breweries Pfd	92	95
Breweries Bds	102	102 1-4
Can. Power Stock	56	57
Can. Power Bds	80	82 1-2
Cereal Com.	19	21
Cereal Pfd.	82	86
Hillcrest Com.	46	49
Hillcrest Pfd.	82	86
West Can. Power	53	54
West Can. Bds	88 1-2	90
Mex. North Power	32 1-2	32
Steel Com. of Canada	32	32 1-4

VENTES—

Canners—225 à 65, 73 à 64 1-2, 100 à 63 1-2, 5 à 65.

Dobie—100 à 3.58, 50 à 3.60, 100 à 3.50.

Cereal—25 à 20

Cereal Pfd—40 à 83 3-4, 65 à 85

Steel Co. of Canada—15 à 32 3-4, 230 à 32 1-2, 25 à 32

Steel Co. of Canada Bds—100 à 98

West Can. Power—50 à 54

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est fourni par J. S. Bache & Co., 53 rue de l'Hôpital.

		BLE :		
Mai	85¾	85¾	85	85¾
Juil.	86	86	85¾	85¾
		MAIS :		
Mai	46¾	47¼	46¾	46¾
Juil.	48¾	48¾	48½	48¾
		AVOINE :		
Mai	29¾	29¾	29¾	29¾
Juil.	30¾	30¾	30¾	30¾
		PORC :		
Mai	1495	1510	1487	1510
Juil.	1480	1489	1450	1480
		LARD :		
Mai	$10	$10	$02	$02
Juil.	$15	$15	$07	$10
		COTELETTES :		
Mai	$52	$55	$15	$17
Juil.	$15	$15	$15	$16

RENDEMENT DES VALEURS

	Cours	Div.	Rapport P.C.
Bell Telephone	144	8	5.54
Can. Car Pref.	104	7	6.73
Can. Cement Pref.	87	7	8.04
Can. Pac. Ry.	224	10	4.46
Crown Res. xd.	3.10	60x	19.35
Dom. Coal Pref.	107	7	6.54
Dom. Iron Com.	58	4	6.89
Dom. Iron Pref.	102	7	6.86
Dom. Tex. Com.	72	5	6.94
Dul. Sup. St. Ry.	80	5	6.25
Halifax St. Ry.	142	8	5.63
Ill. Traction Pref.	94	6	6.38
Lake Woods Com.	138	8	5.78
Lake Woods Pref.	128	7	5.46
La Rose Mines	...	8	...
Mackay Com.	92	5	5.43
Mackay Pref.	74	4	5.40
Soo Ry.	147	7	4.76
Mont. Power	150	8	5.33
Mont. Street Ry.	228	10	4.38
Nova Scotia Steel C.	99	5	5.05
N. Scotia Steel P.	122	8	6.55
Ogilvie com.	128	8	6.25
Ogilvie Mill. Pref.	124	7	5.64
Penmans Com.	60	4	6.66
Penmans Pref.	87	6	6.59
R. & Ont. Nav. Co.	121	6	4.95
Shaw. Power Co.	114	5	4.38
Toronto Street Ry.	128	7	5.46
Twin City	109	6	5.50

M. W. M. AITKEN EST ELU PRESIDENT

M. W. M. Aitken, M.P., a été élu président de la Porto Rico Railway Company, à la place de M. W. H. Ross, de Halifax, démissionnaire. M. Aitken, qui a toujours eu la plus grande foi en l'avenir de la Porto Rico, en était le vice-président et c'est en grande partie à ses efforts que l'on doit la forte position financière de la compagnie. M. Ross conserve son poste de directeur et M. D. E. Thomson, de Toronto, remplace M. Aitken comme vice-président.

LETTRE DE G. W. FARRELL & CO.

Il est encore évident que le marché de montréal est très fort à sa base et plusieurs de nos bonnes valeurs se vendent à un prix normal, sinon au-dessous de leur valeur intrinsèque, entre autres Montreal Power, Dominion Iron, Textile ordinaire et Converters.

Pacifique Canadien a naturellement réagi après sa hausse phénoménale ; mais ce recul n'est que temporaire et lorsque l'élément spéculatif sera sorti du marché, nous croyons que la valeur atteindra un autre niveau élevé. De fait, nous prédisons que Pacifique Canadien touchera 250 cette année.

Soo, qui comporte des droits, devrait être un bon achat de réaction.

Toute la liste de Montréal devra monter, pourvu que le marché monétaire ne se tende pas davantage. Les probabilités d'un règlement financier de la Montreal Street Railway aiderait beaucoup à améliorer la situation ici.

Le marché de New-York a été insignifiant et les spéculateurs semblent attendre les décisions de la Cour Suprême pour prendre une détermination quelconque.

LE MARCHE AUX GRAINS

Il s'est transigé un fort volume d'affaires sur le marché aux avoines cette semaine. Le gros de la demande était pour l'Europe et Liverpool, Londres, Glasgow et Anvers se partagent les 700,000 minots qui seront expédiés au printemps via le port de Montréal. Il y a eu en plus une demande considérable de la part des meuniers d'Ontario et la livraison inscrite pour le mois de mai se chiffre à 300,000 minots, ce qui forme pour la semaine écoulée un total de 1,000,000 de minots. Les prix variaient de 34 1-2 cents à 36 3-4 cents selon l'endroit de la livraison.

La demande pour le blé Manitoba est toujours très limitée et, comme les prix offerts sont trop bas, pour la saison, aucune commande n'a été acceptée. Liverpool télégraphie que des vendeurs offrent du blé à 2 cents au-dessous du coût d'expédition d'ici. La demande locale et pour la campagne est relativement bonne pour les petites quantités.

Les exportateurs américains demandent assez libéralement, mais les agents maritimes ne sont pas d'accord avec eux, quant aux taux de transport. Le marché est relativement facile et les prix, à certains ports étrangers, sont de 1 1-2 de plus bas que la semaine dernière.

LES CEREALES

Maïs, américain No 3, jaune	56	56 1-2
Avoine No 2, canadienne Ouest	...	38 1-2
Avoine No 1 extra feed.	...	38
Avoine No 3 canadienne Ouest	...	37 1-2
Avoine No 2 locale blanche	...	36 1-2
Avoine No 3 locale blanche	...	35 1-2
Avoine No 4 locale blanche	34 1-2	...
Manitoba, orge perlée, No 4	49	50
FARINE :		
Manitoba, printemps No 1	00.00	$5.60
Manitoba, printemps No 2	0.00	5.10
Blé d'hiver	4.75	4.50
Manitoba (Strong bakers)	0.00	4.90
Straight Rollers	4.35	4.25
Straight Rollers en sacs.	...	1.85
Extras	1.60	1.50
Avoine roulée, le baril	0.00	3.90
Avoine roulée, sac	0.00	1.95
Gruau, baril	3.90	3.80
Son d'Ontario	22.00	23.00
Middling	24.00	25.00
Manitoba Shorts	23.00	25.00
Son de Manitoba	21.00	23.00
Purs moulée de grain	00.00	30.00
Mêlée	25.00	28.00
Foin No 1	10.00	10.50
Foin No 2	9.00	9.50
Luzerne	6.00	6.50
Luzerne mêlée	7.00	7.50

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de choix de 25 1-2 à 26c et beurre ordinaire de 22c à 23 1-2c.

Fromage — De 12c à 12 1-2c pour le fromage de l'Ouest, de 11 3-4c à 12c pour celui de l'Est.

Oeufs — Oeufs strictement frais, 23c, lot choisi de réfrigérateur, 22c ; lot No 1, 20c ; lot No 2, 18c la douzaine.

Légumes—Pommes de terre, lots de wagon du stock Green Mountain, 90c. Haricots en lots de wagon $1.75 à $1.80 le boisseau, hors voie.

Produits de l'érable— Sirop d'érable en boîtes, 6 1-2c. Sucre d'érable 9c à 10c la livre.

Miel—Blanc, IIc à 12c, brun, 9c à 10c, blanc coulé, 7c à 8c ; sarrasin, 6c à 7c.

Volaille—Il y a une bonne demande surtout pour les petits lots et les prix sont en général soutenus.

Dindes de choix, 18c la livre ; dindes de bonne qualité 17c la livre ; oies 13c à 15c ; poules IIc à 12c ; gibier, 9c à 12c ; canards, 16c à 18c la livre.

LA PRESIDENCE DU MISSOURI PACIFIC

NEW-YORK, 3. — B. F. Bush, président du Western Maryland Railway a été choisi pour succéder à George J. Gould comme président du Missouri Pacific, selon les informations reçues au bureau du "New-York American". On s'attend à ce qu'une assemblée des directeurs soit convoquée cette semaine et que le salaire du nouveau président soit porté à $100,000.

LE RECETTES DU NEW-YORK CENTRAL

NEW-YORK, 3 — Les recettes totales du New-York Central sur toutes les lignes, durant le mois de février, ont été comme suit ; Recettes brutes, $18,314,431 ; diminution, $137,759 ; recettes nettes, $2,570,097 ; diminution, $1,728,092. Pour les deux premiers mois, recettes brutes, $38,168,236 ; diminution, $72,749 ; recettes nettes, $5,649,590 ; diminution, $3,640,087.

LES RECETTES DU DETROIT

La Detroit United Railway Company continue à encaisser de grosses recettes. Pour la troisième semaine de mars, elles se sont élevées à $164,092, une augmentation de $11,538. Depuis le 1er janvier les recettes totales ont été de $1,813,600, soit $181,523 de plus que pour la période correspondante de l'an dernier.

LE CANADA POSSEDE DEUX COLLECTIONS DES RAPPORTS DU CONGRES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Le parlement du Canada pourra aider au gouvernement américain à refaire la bibliothèque perdue dans l'incendie du Capitole d'Albany.

Dans les voûtes de la bibliothèque fédérale à Ottawa se trouvent deux collections complètes des rapports du congrès et de l'administration officielle de l'Etat de New-York.

Ces collections datent de 1854 et sont en excellent état. Un catalogue est actuellement en voie de préparation, pour renseigner les autorités américaines sur les ouvrages que le Canada peut leur offrir.

LA QUESTION DE L'ARBITRAGE

LES JOURNAUX D'EUROPE TRAITENT CE SUJET A DIFFERENTS POINTS DE VUE ET DISCUTENT LA POSITION PRISE PAR L'ALLEMAGNE.

LONDRES, 3. — L'attitude de l'Allemagne sur la question de l'arbitrage est si bien connue que le discours du chancelier von Bethmann-Hollweg n'a pas causé de surprise ici. Il n'y a qu'un seul point qui a soulevé quelqu'intérêt, c'est la proposition de conclure une entente pour l'échange d'informations au sujet de la construction des navires. N'importe qui peut déjà se procurer la plupart de ces informations. Mais si le chancelier allemand avait en vue le style des navires, leur armement, leur cuirasse et autres choses de cette nature, il est sûr de voir sa suggestion mal accueillie en Angleterre.

Le discours du chancelier allemand en aucune façon n'a affecté la situation anglo-américaine, et n'a pas refroidi l'enthousiasme des partisans de Sir Edward Grey et du président Taft. Il n'a prouvé qu'une chose, c'est qu'il est désirable que les deux grandes puissances qui peuvent le faire concluent un traité d'arbitrage qui soit un exemple et un modèle pour le reste des nations.

LA SITUATION POLITIQUE

LONDRES, 3.— La confusion est l'état de la politique en ce temps-ci.

Dans le camp unioniste il a été beaucoup question de referendum, mais ce que les pairs unionistes en pensent a été clairement démontré quand la Chambre des Lords a renvoyé aux calendes le bill du referendum. Un pair a avoué qu'il préférait le bill du veto à la proposition de lord Lansdowne. Le bill de réforme non plus n'excite guère d'enthousiasme à mesure que le temps passe. On croit de plus en plus, n'en définitive la Chambre des Lords va avaler la pilule du gouvernement, c'est-à-dire le bill du veto.

REUNIONS A PROPOS D'ARBITRAGE.

LONDRES, 3.— Neuf cents assemblées ont eu lieu, samedi et hier, dans toutes les villes du royaume en faveur du projet de l'arbitrage anglo-américain. Des conseils représentant 10,000 églises évangéliques libres ont adopté des résolutions en faveur du traité proposé, et il a été décidé de fêter à l'avenir le 2 avril comme le dimanche de l'arbitrage.

L'arbitrage a été le thème de tous les sermons. Une grande démonstration pour la paix a eu lieu au Whitefields Tabernacle, sous la présidence de lord Coleridge, et M. Augustine Birrell, secrétaire pour l'Irlande, a été le principal orateur.

L'OPINION DE LA FRANCE

PARIS, 3.— Les journaux français ont pris occasion du discours du chancelier von Bethmann-Hollweg pour donner leur opinion sur le projet d'arbitrage anglo-américain.

Tous les journaux approuvent la "franchise brutale" du chancelier allemand. "C'est le discours d'un homme d'état sage et sincère, dit le "Temps." Le projet d'un traité d'arbitrage entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis semble pratique, parce que ces deux nations ont des intérêts si identiques qu'un tel traité ne peut être autre chose qu'une alliance offensive et défensive. Le désarmement ou simplement la limitation des armements n'est pas chose sûre, et il ne convient pas de parler pacifisme dans une démocratie."

La "Liberté" regrette que le discours du chancelier von Bethmann-Hollweg n'ait pas été fait devant un public français. "La propagande pacifiste ne crée d'illusion et lâcheté."

Le "Siècle" dit que le discours du chancelier lui mérite la reconnaissance de l'Europe. "Sa franche dénonciation de toutes propositions d'arbitrage et de tous projets de limitation des armements avertit les nations de prendre une attitude défensive contre l'Allemagne."

"L'Echo de Paris" dit: "Ce discours fera réfléchir les pacifistes anglo américains, de même que nos parlementaires qui ont voté des motions pacifistes contraires à notre action étrangère."

"La Petite République," organe ministériel: "Le discours du chancelier fait voir sous leur vrai jour les utopies de la paix universelle. C'est un rappel au bon sens et à la réalité."

Le cri de l'opinion publique a forcé le "Journal" à modifier le circuit Paris-Berlin de la course d'aéroplane qu'il a organisée. On ne veut pas de l'Allemagne, et on allègue que le passage des aéroplanes français en Allemagne aurait pour effet d'y développer la construction des aéroplanes dans laquelle la France est sans rivale.

Cette hostilité contre l'Allemagne a été augmentée par les attaques de la presse allemande contre la Légion Etrangère Française.

INVITATION AU JAPON

NEW-YORK, 3.— Henry Clews, le banquier, qui, il y a cinquante ans, négocia l'emprunt qui permit au gouvernement de continuer la guerre civile, a suggéré d'inviter le Japon à être partie au traité d'arbit

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion : 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées ; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c. 1c par mot de plus chaque insertion. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 28 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c. (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI CIGARIER demande une position immédiatement. S'adresser 366 Clarke ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

APPRENTI MACHINISTE ayant 8 ans d'expérience, demande une position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

APPRENTI - BRIQUETIER, ayant de bonnes références, demande position. S'adresser à 389 Beaubien, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 — (1973) 32-3

APPRENTI TYPOGRAPHE demande position immédiatement ; de bonnes références. S'adresser à 2127 rue Labelle, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28. 30—3

APPRENTI PLOMBIER ayant 3 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 148 Cadieux ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

APPRENTI BOULANGER — Un jeune homme âgé de 18 ans, demande une position comme apprenti boulanger ou ouvrage général. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 30-3

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES ayant 1 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 528 Drolet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES ayant 1 an d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 218 Avenue Bond, Verdun, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est,chambre 28. 32-3

BARBIER ayant 1 1-2 an d'expérience, parlant les deux langues, demande position pour les soirs, immediatement. S'adresser 65 Richmond ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

BOUCHER ou JOURNALIER. — Un homme âgé de 48 ans parlant les deux langues demande position de journalier, ou comme boucher. S'adresser à 141 Dagenais ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1982). 33-1

BOULANGER PATISSIER ayant 6 ans d'expérience, demande une position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

BOULANGER ayant 4 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement ; bonnes références. S'adresser 5080 Christophe ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

CHARRETIER âgé de 15 ans, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 2041 Lacorne ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

CHARRETIER-COCHER — Un jeune homme âgé de 21 ans, parlant les deux langues demande position comme charretier, cocher ou homme de cour. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1959) 32-3

CHARRETIER — Un jeune homme, âgé de 18 ans, parlant les deux langues, demande une position comme charretier ou ouvrage général. S'adresser 304 Létourneux ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

CHAUFFEUR ayant 4 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 115 rue Orléans ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1983) 33-3

CHAUFFEUR — Un homme âgé de 25 ans, parlant les deux langues, demande une position comme chauffeur. 10 ans d'expérience ou gardien. Bonnes références. S'adresser 439 Panet, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

COLLECTEUR ayant 1 an d'expérience parlant les deux langues demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 309 Droit, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

COLLECTEUR ayant 2 ans d'expérience et de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1965). 31-3

COMMIS EPICIER ayant 4 ans d'expérience, et de bonnes références, demande position. S'adresser à 512 Amherst, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

COMMIS DE BAR ayant 1 an d'expérience, demande position. S'adresser à 141 rue St-Laurent, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

COUTURIERE demande ouvrage à domicile. Bonnes références. S'adresser 197 Sanguinet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

COMMIS dans la ferronnerie ayant 3 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1935) . 28-3

COMMIS VOYAGEUR — Un homme parlant les deux langues, demande une position comme commis-voyageur ou colecteur. S'adresser 1247 Berri, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

COMMIS en chaussures — Un jeune homme âé de 23 ans, parlant les deux langues, demande position dans un magasin de chaussures en gros. A de l'expérience et a de bonnes références. S'adresser à 63 Fulford ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1922). 31-3

COMMIS DE BUREAU - JOURNALISTE. — Un homme âgé de 29 ans, parlant les deux langues, demande position comme commis de bureau, ou journaliste, ou comme instituteur ; a de bonnes références. S'adresser à 562 rue Adams, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1959) . 31—3

COMPTABLE, assistant - cuisinier, ou expéditeur, demande position immédiatement, peut fournir d'excellentes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1960) . 31-3

ELECTRICIEN ayant 2 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 220 Rivard, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

EXPEDITEUR dans un magasin de gros ou de détail, ayant 2 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 730 St-Denis ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

FEMME DE CHAMBRE demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

GARDIEN DE NUIT demande position. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

GARDIEN DE NUIT, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 2733 Notre-Dame Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

HOMME — On trouvera un homme de 15 ans d'expérience de tout genre d'ouvrage dans les eaux graveuses, pour la ville et l'étranger. S'adresser 1380 Delorimier. 31-2

HOMME DE COUR demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 351 Champ de Mars ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

JEUNE COMPAGNON PLOMBIER ayant 1 an d'expérience demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 100 Visitation ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

JOURNALIER âgé de 31 ans demande une position immédiatement. S'adresser 338 Rivard ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

JOURNALIER demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1991). 33-1

JOURNALIER ou DELIVREUR. — Un homme âgé de 31 ans, demande position comme journalier ou délivreur, a de bonnes références. S'adresser à 295 rue St-Timothée, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1978) . 33-1

MACHINISTE ou commis de bar demande position immédiatement. S'adresser à 1340 Logan Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 28. 32-3

MECANICIEN AJUSTEUR ayant 8 ans d'expérience et de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser à 131 rue St-Timothée, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est,chambre 28 (1979) . 33-1

MENUISIER CHARPENTIER ayant 10 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 678 Montcalm ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 32-3

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 15 ans demande une position comme messager, désire apprendre un métier. S'adresser 712 Panet ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

OUVRAGE GENERAL — Un homme âgé de 31 ans, parlant les deux langues, demande ouvrage général dans un magasin de gros, ou comme charretier. S'adresser à 70 rue Chamberd, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

POSEUR d'appareils à eau chaude, ayant 7 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 172 rue Damien, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 32-3

POSEUR D'APPAREILS d'eau chaude demande une position immédiatement. Bonnes références. S'adresser 3299 L'Etape, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

STENOGRAPHE ET CLAVIGRAPHISTE parlant les deux langues demande une position immédiatement. S'adresser 4134 Ste-Catherine Ouest, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

STENOGRAPHE — clavigraphiste — Commis de bureau ayant 6 mois d'expérience demande position comme sténographe-clavigraphiste dans les deux langues. S'adresser à 325 rue Sherbroke Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1994). 33-1

TAILLEUR de cuir ayant 4 ans d'expérience demande une position immédiatement. S'adresser 549 St-Timothée ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

TAILLEUR DE CUIR — Un homme âgé de 35 ans parlant les deux langues, demande une position comme tailleur de cuir ou commis dans la chaussure. S'adresser 890 St-André ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

VOYAGEUR DE COMMERCE ayant 7 ans d'expérience, parlant les deux langues, demande une position immédiatement. S'adresser 29 Avenue Viger ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 31-3

VOYAGEUR — Un homme âgé de 30 ans demande position comme voyageur dans l'épicerie. A 12 ans d'expérience. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1941). 32-3

VOYAGEUR dans l'épicerie ayant 3 ans d'expérience, demande position ou comme commis, a 17 ans d'expérience dans le commerce. S'adresser à 816 Ontario, Maisonneuve, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1989) 33-3

EMPLOIS DEMANDES

VOYAGEUR représentant une manufacture "d'overalls" demande position immédiatement. Connaît très bien le bas de la province. S'adresser à Boîte 51, Black Lake, Mégantic, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1992). 33-3

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des agents pour vendre des terrains. S'adresser au gérant du Angus Park Co., Bell Tél. Building. 33-3

AGENTS — On demande des agents bien vus du public, ayant des relations commerciales, gros contrats, 20 p.c. de commission. S'adresser dans l'avant-midi, Robert & Mandeville, 73 St-Denis. 28-jno

AGENTS — On demande 1,000 agents pour le Canada et les Etats-Unis, pour vendre la nouvelle planche à repasser " Perfection ". Commission 50 pour cent. Envoyez 10 cents pour planche miniature. Pinsonnault & Pinsonnault, Boîte 542 Sherbrooke, P. Q. 30—6

ASSOCIE DEMANDE

COMPTABLE — Brillant avenir à la personne qui pourra investir 5,000 dollars. Position assurée. Maison de gros, établie depuis 2 ans sur une base payante. Belle chance pour un père d'établir son fils. S'adresser Boîte 740 "La Patrie". 31-6

ON DEMANDE DES ASSOCIES pouvant disposer des capitaux pour la formation d'une compagnie pour la production du lait et des volailles; et achat de 400 arpents de terres dans les environs de la ville, détenteurs d'options à des conditions avantageuses. Le capital investi pouvant rapporter 25 pour cent annuellement; en plus ces terres auront une augmentation de valeur de 300 à 400 p. c. d'ici à cinq ans par l'agrandissement naturel de la ville. Pour plus d'informations s'adresser à J. L. H. Marcil, 60 Notre-Dame Est, Tél. Main 6890. 29-30-1-8-5-8.

HOMMES - GARCONS DEMANDES

APPRENTI - COUTURIER demandé. S'adresser à G. Marois, 50 Boul. St-Laurent, 3ème étage, chambre No 8 ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine, chambre 28 (1975) 32-3

APPRENTI PHARMACIEN — Pour une pharmacie en gros, un jeune homme avec du capital. Brillant avenir réservé à la personne qualifiée. S'adresser Boîte 740 "La Patrie". 31-6

COMMIS — On demande un jeune homme avec de l'instruction et du capital, désirant apprendre le commerce de Pharmacie en gros. S'adresser Boîte 740 "La Patrie". 31-6

COMMIS — On demande un jeune homme comme commis dans un magasin de fruits en gros. Bonnes références exigées. S'adresser à 53 Marché Bonsecours ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1962). 31-3

ETUDIANT — On demande un étudiant pharmacien avec ou sans expérience. S'adresser Ph. Maillet, Craig & Montcalm. 33-3

FORGERON — On demande un aide-forgeron capable de faire le posage pour voiture immédiatement au No 339 rue Aylwin. Tél. Bell Est 6369. 33-2

GARÇON — On demande un garçon pour faire les commissions. S'adresser à la pharmacie L. N. Paquin, 1010 Ontario Est. 33-1

GARÇON DEMANDE pour se rendre généralement utile dans un laboratoire chimique. Dr J. T. Donald, 112 rue St-François-Xavier. 31-3

GARÇON fort demandé pour apprendre le travail du bois en général ; doit demeurer chez ses parents. S'adresser à B. B. J. Hawe, 220 rue Craig Ouest. 32-1

HOMMES demandés pour mettre des chaussures sur la forme. S'adresser à Winn Co., Limited, Perth, Ont. 28-jno

HOMMES — On demande immédiatement 50 hommes intelligents, pour ouvrage le soir. Bons salaires aux personnes qualifiées. S'adresser 742 "La PATRIE". 33-6

ON DEMANDE à engager M. A. Constey, position lucrative, pour information, s'adresser 208 St-Denis. 33-3

PEINTRE ET TAPISSIER demandé ; les plus hauts gages pour un bon ouvrier ; on n'a pas besoin d'autre. J. Bacon, décorateur, 75 rue Hallowell, près avenue Greene. Téléphone Westmount 1588, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien, de 3 ans d'expérience, références exigées. Ph. Robert Craig et St-Laurent. 32-6

VENDEURS demandés pour arroseur automatique : c'est la meilleure machine pour arroser les pommes de terre et les arbres, et pour épandre la chaux. Très demandée. Assurez-vous immédiatement d'un territoire. Cavers Bros., manufacturiers, Galt, Ont. 12-7a

VENDEUR demandé pour vendre à une bonne commission des lots à Lake Shore. Nous avons en main de très bonnes subdivisions, 760 arbres ont été plantés le printemps dernier, 4 arbres fruitiers et deux érables dans chaque lot. Vente facile à faire. S'adresser à Lake View Realty, 11 St-Sacrement, chambre 11, ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1968). 31-3

FEMMES - FILLES DEMANDEES

A. E. REA & CO.

Montréal, Limited.

demandent des vendeuses avec expérience dans les rayons suivants : manteaux, chapeaux de dames, lingerie blanche, blouses, brimborions, cravates, dentelles, tableau, porcelaine. S'adresser au bureau des emplois, entre 8 et 10 heures a.m. 33-6

COUTURIERES dans les pantalons, faiseuses de poches, des assemblieuses et des finisseuses ; plus hauts gages payés pour des bonnes mains. A. C. Favreau, 381 Ontario Est. 33-2

DAMES ET DEMOISELLES demandées, de partout, ayant des loisirs pour travail facile et payant. Envoi d'échantillons franco sur réception d'une piastre. Agence Decroix, 672 Berri, Montréal. 32-6

ECOTEUSES—On demande des écoteuses de tabac (filasse). S'adresser chez L. O. Grothé, 536 rue St-Laurent. 32-2

FEMME DEMANDEE — On demande une femme pour repasser ou presser. Modern Dye Works, 139 Bleury. 32-2

FILLES demandées pour faire de la couture, bons gages, et emploi permanent. S'adresser à 763 Blvd. St-Laurent. 33-6

GARNISSEUSES d'expérience demandées pour travailler dans les blouses et les robes. S'adresser à Mlle Garipy chez Kusner Bros., 23 rue St-Antoine. 23-j-n-o.

GARNISSEUSE ET PREPAREUSE dans les chapeaux demandées immédiatement, place permanente, bon salaire. S'adresser à 949 rue St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE,120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 33-3

FEMMES - FILLES DEMANDEES

INFIRMIERES d'enfants demandées à l'hôpital Roosevelt, Philadelphie, Pa., E.U.A. S'adresser à Mlle M. C. Hanna, surintendante. 33-6

JEUNE FILLE demandée pour servir les tables dans un restaurant de liqueurs douces. S'adresser à 421 Mont-Royal Est, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1986) 33-3

LAVEUSES DEMANDES—S'adresser New-York Steam Laundry, 10 Ontario Ouest. 33-3

MODISTE — On demande une bonne modiste dans les corsages et les manteaux. S'adresser Mlle Alarie, 588 Beaudry. 33-2

MODISTE DEMANDEE — On demande de bonnes préparenses de chapeaux. S'adresser immédiatement. Mme Deneau, No 2123 rue St-Jacques, St-Henri. 31-3

MODISTE-APPRENTIE avec un peu d'expérience demandée immédiatement. 5 St-Charles-Borromée, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28, (1987) . 33-3

MODISTES de robes demandées immédiatement. S'adresser à 1 avenue Laval, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1964) . 31—3

OPERATRICES—On demande immédiatement des opératrices de jupes et des finisseuses permanent, haut salaire. S'adresser M. Emgelbels, 994 St-Laurent. 32-2

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hays. 100 rue Latour. 191-jno

REPASSEUSES

Repasseuses pour linge de femmes. S'adresser New-York Steam Laundry, 10 Ontario Ouest. 33-3

SAUCEUSES DE CHOCOLAT

SAUCEUSES de chocolat demandées, avec expérience; ouvrage permanent et bonne paye. S'adresser à M. LePetrie, 149 rue Williams. 31-3

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANT demandée, pour prendre charge de deux enfants. Il faut qu'elle sache parler anglais. S'adresser immédiatement Avenue Belmont, 660, Westmount sur le Plateau. 31-3

POUR FAIRE PUBLIER,

sans le moindre dérangement une

Petite Annonce dans la PATRIE

Il suffit de téléphoner au—

NO 5,800 EST

et de demander le Département des Petites Annonces

Nous prions tous nos lecteurs d'en prendre note. Tout le monde peut, d'un moment à l'autre, avoir besoin de faire publier une Petite Annonce dans la PATRIE. Il n'en coûte, d'ailleurs, que quelques sous.

BONNE D'ENFANTS — On demande une jeune fille pour avoir soin des enfants, place permanente. Bons gages. S'adresser à 42 rue Victoria, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est,chambre 28. (1967). 31-3

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière, bons gages payés. S'adresser à M. Albert Deguire, Hôtel Windsor, Valleyfield, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 28 (1898) . 27—25

CUISINIERE ET COUTURIERE — On demande une cuisinière pour le service de quatre personnes dans un appartement, demande aussi une couturière voulant se rendre généralement utile. S'adresser 276 Ave. des Pins Ouest, coin Durocher, Appartement A, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28. (1980) 32-2

FILLES DE TABLES demandées, expérience nécessaire. S'adresser à 251 rue Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1976) . 32-3

MENAGERE sachant bien faire la cuisine demandée pour une académie. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1971). 31-3

SERVANTE — On demande une servante, pour une petite famille. S'adresser 2020 St-Jacques. 28-6

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire une bonne cuisine ; références exigées. 1056 St-Denis. 33-1

SERVANTE — On demande servante générale, pas de cuisine, petite famille, bon salaire. S'adresser 187 Christophe Colomb. 33-6

SERVANTE — Fille générale, avec références, sachant la cuisine, pour deux personnes. S'adresser dans la matinée au No. 627 rue Dorchester Ouest. 28-6

SERVANTE GENERALE demandée, pas de lavage, ni repassage. Bons gages. S'adresser 137 rue Dufresne, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 rue Ste-Catherine Est, chambre 28. (1985) 32-3

SERVANTE GENERALE demandée, famille sans enfants, bon salaire, références exigées. S'adresser à 689 rue St-Denis, ou au Bureau de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est chambre 28 (1974) . 32-3

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser à 719 rue Ste-Catherine Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1977) . 33-3

SERVANTE demandée pour pressybtère, sachant la cuisine, bon salaire payé. S'adresser à Casier Postal No 27, Stanstead, Qué., ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1969). 31-3

SERVANTE — Jeune fille demandée pour aider au ménage dans un petit flat, pas d'enfants, devra coucher chez elle. S'adresser à 2407 Hutchison ou au Bureau de Placement de la PATRIE 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1970). 31-3

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE demandée, famille de 2 personnes, à 9 hrs., le matin et à 6 hrs le soir, au No. 1248A DesErables, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28 (1988) 33-3

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine, parlant les deux langues, demandée immédiatement, pour famille de 6 personnes. S'adresser à 996b St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1963). 31-3

SERVANTES — Deux servantes générales pour la campagne "Boucherville". Une sachant faire un peu de cuisine ; l'autre pour les chambres et le soin des enfants. Pas de lavage. S'adresser à Arthur Desjardins, 759, rue St-André, le soir de 4 à 8 hrs. 31-3

SERVANTE GENERALE sachant bien faire la cuisine, demandée immédiatement. Meilleurs gages, pas d'enfants. Références exigées. S'adresser à 862 St-Denis ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. (1966). 31-3

A LOUER

A LOUER — Magnifique emplacement bien éclairé pour manufacture,maison à l'épreuve du feu, 65 pieds par 50, chauffé, gaz, électricité, prix très modéré, 195 Dorchester Est. S'adresser Punde & Boshm, 475 Ste-Catherine Ouest. 32-3

BUREAU A LOUER

Dans l'édifice LA PATRIE, coin des rues Ste-Catherine et Hotel de Ville. Très convenable pour agents d'immeubles, salle d'échantillons, etc. S'adresser au gérant de la PATRIE.

jno

CLOS A LOUER avec deux "sheds", au No 536 Champlain, près Ontario. 32-3

MAGNIFIQUE bureau à louer, au premier étage. Monument National, grandeur, 21 pieds carrés, chauffé, éclairé, ayant front rue St-Laurent. S'adresser Arthur Gagnon, administrateur. 28-6

AUTOMOBILES A LOUER

Automobiles à louer, jour et nuit, prix réduits, pour mariages, baptêmes. Montreal Auto Livery Co., A. Goudreau, prop., bureau et garage, 184 Berri. Tél. Est 4363. 26-26

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

CHAMBRES A LOUER

NOTRE-DAME EST, 1417 — A louer, chambres doubles et simples, confortables. Prix modéré. Pension si désirée. 32-3

RACHEL 10 EST. — Deux grandes chambres non meublées, sur le devant, pour couple. Famille privée, bain, gaz, eau chaude sur même étage. Pour le 1er mai. 32-6

ST-DENIS, 293, — Belles chambres, doubles et simples, ayant tout le confort désiré, calorifère, téléphone, maison tranquille, pour messieurs seulement. 32-3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN faisant coin des rues St-Albert et Marie-Anne, à louer, pour épicerie, restaurant ou Pharmacie. S'adresser J. Lachance, 297 Marie-Anne. Bell Tél. St-Louis 52. 28-6

MAGASIN A LOUER, 24 x 36 pds, grande cave et logement privé, écurie et cour cimentées, bonne place d'affaires, coin Wolfe et Robin, S'adresser 499 Wolfe. 33-6

MAGASIN A LOUER, 44 Laurier Ouest, belle cave, écurie, petit logement en arrière, grande cour, prix $25.00 pour épicerie. S'adresser D. Raymond, propriétaire, 244 Clarke. Aussi beau cottage au Parc Laval. 31-6

MAISONS A LOUER

A LOUER — 2 logements rue Cherrier, 104 et 106, 6 ou 7 pièces chacun. S'adresser à Mme Brosseau, 771 rue St-Denis. 32-6

A LOUER — 4 jolis logements neufs à louer, bain, gaz, électricité, 4 appartements, rue Bourbonnière, près Ontario, à $9 à $39.50, s'adresser 650 Bourbonnière. Tél. Est 7122. 17-26

A LOUER sur la rue Dufferin à 25 lots de la rue Mont-Royal, ainsi que la rue Gilford, 6 appartements propres avec 3 mèches de gaz. S'adresser 271 Dufferin. 33-1

A LOUER — Logement ou flat, sept chambres, eau chaude et froide,gaz et électricité, No. 849 Marie-Anne Est. Réparé à neuf , louera avec fixtures électriques. S'adresser 849 Marie-Anne Est. 30—6

A LOUER — 2 beaux logements, 3 et 4 pièces, bain, w.c., louera à bon marché pour petite famille. S'adresser Jules Auclair, 141 Ave. Sherbrooke, Boulevard Saint-Denis, coin De Fleurimont. 32-3

A LOUER — Logement du bas, 778 rue Gilford, près de la rue St-Hubert, 4 chambres, gaz ou électricité, salle de bain, w.c. séparés, tout en bon ordre. Loyer $13.00. S'adresser au même numéro. 32-2

DROLET No 3—A louer plain-pied milieu, près du carré St-Louis, 8 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No. 520 rue Duluth Est. 29—6

LAVAL 525 — Logement et écurie, bas de 4 pièces, ménage fait, bien chaud, gaz, place pour écurie, $15.00 par mois. S'adresser 525 ave Laval. 28-6

MAISONS A LOUER

COTTAGE — Beau cottage neuf à louer au Parc Laval. 15 pièces. Louera à bonnes conditions. Bâti d'hiver et d'été, près de l'eau. Vendra ou échangera pour une propriété à Montréal. On peut faire deux logis. D. Raymond, propriétaire, 244 Clarke. 31-6

LOGEMENTS —50 logements à louer au centre, quelque-uns possession immédiate, $8 à $30; aussi ménage à vendre, propriétaire 56 St-Norbert. Tél Est 1508. 29-6

MAISON A LOUER, 145 St-Laurent, 14 chambres. S'adresser 143 St-Laurent, Est 2127. 32-3

MAISON A LOUER, 1024 rue Berri, près de Rachel, 6 appartements, gaz, bain, w. c., $13.00 ; aussi près de Mont-Royal. S'adresser Dr A. Gadbois 315 ave Laval. 30-6

ST-HUBERT, 192 à 196 et autres petits logements de 3 et 4, chambres, $6.00 et $7.00 par mois. S'adresser 190 St-Hubert. 28-6

MAISON à louer, en brique solide, 12 chambres, rue Ste-Hermine, près rue Craig. Bonne localité pour louer des chambres. Loyer $25.00. S'adresser 347 rue Craig ouest. 31-6

PLAIN-PIEDS A LOUER — 1034 et 1040 Ave. Laurier, Outremont, 6 pièces, loyer modéré. S'adresser à John Black, 151 rue St-Jacques, Tél. Main 2580, ou 373 Chemin Ste-Catherine. Tél. St-Louis 4037. 10-jno

PLAIN-PIEDS A LOUER — 133, 139 et 141 rue Edouard-Charles, Outremont, et 7 pièces, loyer modéré. S'adresser à John Black, 151 rue St-Jacques Tél. Main 2580, ou 373 Chemin Ste-Catherine. Tél. St-Louis 4037. 10-jno

A VENDRE

AMIANTE

Chaux, sable, mortier, plâtre de Paris, plâtre à enduits, ciment Portland, briques, poil, couleurs pour mortier, etc. Canada Lime & Builders' Supply Co., 125 Ave Laurier Est. Téléphone St-Louis 1987. Le soir, St-Louis 926 et 2469. 17-26

A VENDRE — Un auvent de 18 pds., 2 bancs et une enseigne. S'adresser à 638 Marie-Anne Est. 29-6

A VENDRE a sacrifice, un carrosse de bébé et rings 3 x 4, et un secrétaire en parfait ordre, 207 St-Martin. 31-6

A VENDRE — Chaloupes à fond plat, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Alfred Dansereau, Verchères, Qué. 28-6

A VENDRE — Solide cloison en menuisier de 23 x 9.8 pieds ; aussi un petit coffre-fort. S'adresser 74 Carré Victoria. 30-6

A VENDTRE — Carrosse de bébé, à bon marché, pour prompt acheteur. S'adreser à R. J. Hayes, 230 rue Craig Ouest. 33-2

A VENDRE — Magnifique robe de velours noir, point 38, manteau de velours noir, portières, un chien blanc poméranien, cage d'oiseau, en cuivre, moulin à laver. S'adresser 769 rue Garnier. 31-6

A VENDRE — Melaxeur à béton, en très bonne condition, presque neuf, mu à la vapeur. Grande occasion pour quelqu'un ayant besoin d'une telle machine. S'adresser U. T. Benoit, No 117, 158me avenue, Lachine, entre 7 et 8 heures p.m. 33-6

A VENDRE.—Trois élec. trolliers ; vendra bon marché. S'adresser au Gérant de LA PATRIE. jno

BARGAIN — 2 comptoirs, 3 showcases, 1 Frazer, 2 glacières, embouteilleur pour 350 bouteilles, 14 flacons, recette de petite bière, à vendre, $75.00 pour un prompt acheteur. S'adresser 1417 St-André. 32-2

BOUTIQUE DE BARBIER à vendre 3 chaises, magasin de tabac, bonne clientèle, vendra à bonnes conditions. S'adresser 175 Amherst. 28-6

BOUTIQUE de carrossier à vendre, établie depuis 2 ans, faisant de bonnes affaires. S'adresser 74 Cartier, le soir, 149 Cartier. Vente, cause de santé. 33-6

CARROSSERIE à vendre — Une maison établie depuis 30 ans, située sur la rue principale. Bâtisse (neuve), de 24 x 60, deux étages et demi, belles salles d'exposition, ateliers de carrosserie et de peinture, salles pour boiseries etc. Pas d'opposition. Avenir excellent. Ecrivez à A. H. Scott, Lancaster, Ont. 24-26 f.

CHANCE EXCEPTIONNELLE, poêle en acier à vendre, en très bon ordre, cause, déménagement, 400 Champlain. 29-6

CLOS BOIS et CHARBON à vendre, faisant affaires $800 par semaine, 998 St-Laurent ; long bail. 31-6

COFFRES-FORTS — Les coffres-forts de la Dominion Safe & Vault Co., vous protégeront contre le feu et les voleurs. Ils ont prouvé qu'ils sont absolument à l'épreuve du feu. The Canadian Fairbanks Co. Limited, Montréal 3-7-12-17-21-25-29

Credit $1.00 par semaine

AUX GENS HONNETES, $1.00 par semaine suffira pour qu'ils puissent se procurer des vêtements de printemps ; vêtements pour hommes et femmes, dans les derniers patrons et styles. Prix spéciaux pour vêtements sur commande. S'adresser à 763 Blvd St-Laurent. 34-26

ENGIN à vendre de 35 forces, automatique, un dynamo, capacité 250 lumières, courant direct, 110 volts et 2 lampes à arc, le tout en parfait ordre et garanti. Robin & Frères, 135 Carrières, Tél Saint-Louis 1609. 29-6

ETAL DE BOUCHER à vendre, bonne place centrale, établie depuis 27 ans, pour cause de santé, 1769 Ste-Catherine Est, Hochelaga. 30—6

FIXTURES DE PHARMACIE, fayons, tiroirs, comptoir pour ordonnances, fontaine à soda, 358 rue Ste-Catherine Ouest. 32-2

FIXTURE, comptoir en cotonnier, pour marchandises sèches, mercerie, ferronnerie, etc., etc., en parfait ordre ; un bargain. Delfosse & Cie., 7 rue Hermine.

OCCASIONS D'AFFAIRES ET IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

BOUTIQUE de BARBIER, toute meublée à louer ou à vendre. S'adresser 350 Avenue Duluth Est. 28-6

A VENDRE OU A ECHANGER

AUTOMOBILE à vendre ou à échanger contre propriété, vendrait sans déboursé moyennant garantie. S'adresser 199 St-Hubert. 28-6

A VENDRE ou à échanger, propriété rue St-Urbain, 251 à 269. Echangera contre petite ou grosse propriété ou lots vacants, claire d'hypothèque. S'adresser 701 St-Denis. 32-2

PROPRIETE DE VILLE avec grande boutique en arrière, à vendre ou à échanger contre place établie à la campagne. S'adresser rue St-Hubert No. 1188. 30-6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER — Une maison de 9 pièces, toutes bien meublées, entre rues Demontigny et Ontario. Longue liste de maisons à louer. Les ameublements seront vendus très bon marché. S'adresser à M. Morgan, 435 Boulevard St-Laurent. 32-2

PERDU

PERDU — Un tour de cou en vison, entre Montréal-Sud et Longueuil. Récompense. A. Beauchamp, 44 Notre-Dame Ouest ou Ed. Hardy, Montréal-Sud. 33-2

PERDU — Dans char rue St-Denis 27 mars au soir, une valise à main, contenant des papiers importants pour moi seul. Toutes personnes qui la rapportera ou fournira des indications pour la faire retrouver recevra récompense de vingt-cinq dollars et nous le garantissons de toute trouble ou questions. S'adresser à 933 rue St-Denis ou à M. J. A. Dion, Hébert Station C. P. R., P.Q. 33-6

PROPRIETES A VENDRE
PROPRIETES A VENDRE PAR
A. Gohier & Cie
61 Saint-Gabriel. Tel. Main 913

Hôtel de Ville, près DeMontigny, 4 logements, terrain 48 x 80. Prix $5500 Revenu $606.

Ave. des Pins, près St-Denis, 6 flats, pierre et brique solide. Prix $25,000.

St-Urbain, près St-Viateur, 3 flats. Prix $6,300.

Park Ave., près Villeneuve, 6 flats. Prix $21,000.

St-Denis, près DeMontigny, 2 logements, 4 étages. Prix $15,000.

Berri, près Lagauchetière, 4 étages 2 logements. $10,200.

Ave. Laval, 4 logements, 2 étages. Prix $5,300. Revenu $576.

St-Dominique, 3 logements, terrain 40 x 90. Prix $2,600. Revenu $324.

Bourbonnière, 3 flats. Prix $4,200. Revenu $444.

Aylwin, près Ste-Catherine, 11 logements. Revenu $1290. Prix $11,800.

Pie IX, 4 logements. Prix $5500. Revenu $660.

A GOHIER & CIE., 61 St-Gabriel. Tél. Main 913. 33-2

PROPRIETES A VENDRE PAR
T. GIRARD
COURTIER
86 Ste-Catherine-Est. Tél. Est 4219

RUE DUFRESNE, 8 logements. Revenu $900. Prix $8,500. $500 comptant.

RUE HOTEL DE VILLE, coin Duluth, 18 logements, 3 magasins. Prix $40,000. $15,000 comptant. Revenu $4,000.

RUE ST-DENIS $10,500. $500 comptant, 1 magasin et deux logements.

RUE MONT-ROYAL, 3 logements et 2 magasins, solides en pierre et brique $13,000. $2000 comptant.

AVENUE DE PARC, 7 lots vacants conditions faciles.

RUE MONT-ROYAL, 3 lot vacant, près bon marché.

60,000 pieds de terrain avec bâtisse, sur le bord de l'eau au Parc Laval à cinq minutes de la gare.

LOTS A VENDRE dans toutes les parties de la ville, à de bonnes conditions.

Propriété à vendre ou à échanger pour automobile.

Cheval et voiture à vendre ou à échanger pour propriété ou terrain.

RUE PARC LAFONTAINE, $17,000, $2,000 comptant. Balance facile.

S'adresser à T. GIRARD, 36 Ste-Catherine Est, Tél. Est 4219. 33-6

PROPRIETES A VENDRE PAR
CLERMONT & DUPUIS
107 St-Jacques, Chambre 75. Tél. Main 5037

$9500—Ave Esplanade, près de rue Fairmont, Annexe, 2 maisons, 6 plains pieds, bien construites; améliorations modernes. Revenu $972, Comptant $2,000.

$3800—Rue Waverley près de Bernard, maison 2 plain-pieds, 5 pièces améliorations modernes. Revenus $408. Comptant $1,000.

$11000—Angle des rues Ste-Catherine et William David. Maisonneuve, 3 maisons, 6 plain-pieds, magasins, façade en pierre. Comptant $2,000. Propriété bien payante.

$13600—Rue Davidson, près de Ste-Catherine, 4 maisons, 12 plain-pieds, bien louées, construits en bois et brique. Revenu $1,404.

CLERMONT & DUPUIS, courtiers en immeubles, finances, prêts et assurances, 107 St-Jacques. Chambre 75. Tél. Main 5037. 1-3-5

A VENDRE

MAGNIFIQUE bloc à trois étages, à la Ville Emard, avec épicerie lucrative. Revenu $800, bien bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 222 Davidson. Main 7874. 30-5

A VENDRE, St-Denis 192-194 entre Sherbrooke et carré St-Louis, 4 étages, pierre et brique solide, superbe propriété résidentielle ou commerciale, terrain profond, ruelle, possession mai prochain. Mastai Pagnuelo, 97 St-Jacques, Main 279. 32-6

A VENDRE — Très belle propriété à Longueuil, située sur le bord de l'eau, coin rue St-Jacques. Maison construite récemment et partiellement meublée, w. c., et bain, eau chaude et froide, jardin, avec de très beaux arbres. Conditions avantageuses. S'adresser à L. Brault, 41, rue St-Sulpice, Montréal 29—6

CHAMBORD, 6 logements à vendre, revenu $720. Prix $7,200. S'adresser H. Corbeil, 138 Garnier. Tél. St-Louis 1460. 32-6

MAISON A VENDRE — Une maison à deux étages, deux logements. Prix $2,000, acceptera $300 en acompte. Osw. Chaput & Cie., édifice "La Presse". 29-12

PROPRIETES A VENDRE
PROPRIETES A VENDRE PAR
V. TRUDEL
33 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 1945

$4300 — Maison de 3 logements à Hochelaga, près des écoles et de l'église, 6 grandes pièces, bain, eau chaude, gaz, électricité, $1,500 comptant.

$4700 — Rue Aylwin près Ste-Catherine, façade en pierre, 3 logements, 6 et 7 pièces, bain, gaz, éclairés sur 3 côtés; terrain 24 x 109 et ruelle, comptant $2,000.

$5000 — Rue Valois coin de rues, maison à 3 étages, 3 logements tous loués, voisin de l'église, terrain vacant sur le coin, 24 x 60, pour bâtir magasin et logements, comptant $1,200.

$6700 — Rue Darling près Ste-Catherine, 6 logements, terrain 30 x 90, grande écurie. Loyers $732. Evaluation $7,000.

$4200 — Rue St-Germain près des Usines Angus, 4 logements loués $474, comptant $1,200. Bon marché.

$3500 — Rue Orléans, 3 logements de 6 pièces, améliorations modernes, façade brique pressée. Loyers $360, comptant $1,000.

RUE SAINTE-CATHERINE Est, 3 grands plain-pieds, améliorations modernes planchers en érable. Le meilleur endroit pour placer votre argent. Comptant requis $3,500.

PLUSIEURS propriétés à vendre ou à échanger pour des terres et lots à bâtir dans Westmount et autres parties.

LOTS à vendre, magnifique lot, 54 x 100 rue Ontario, Viauville, 50c le pied.

LOT rue Lasalle, 44 x 100, vues sur trois côtés, 70c le pied.

LOTS dans la plus belle partie de Viauville, près de l'église, 54 x 100, pour $3,000.

LOTS de coin à Hochelaga, continuation de la rue Adam, 75 x 110, peut bâtir 15 logements; d'ici à 8 jours, 40c le pied.

29 lots dans les plus belles parties de Tétraultville, à vendre d'un bloc pour $6,200.

V. TRUDEL, courtier d'immeubles, 33 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1945. 33-2

OUTREMONT — Possession vers 20 avril ou l'automne prochain, magnifique résidence à vendre, Durocher, entre Fairmount et St-Viateur. Brique solide, 10 pièces, cave cimentée, etc., parfait ordre, construite sur lot 25 x 100, $7,500. Vendrai lots voisins si requis, jardin, arbres fruitiers, etc. Bonnes conditions. F. Prud'homme, 471 Durocher, St-Louis 1108 ou Main 2168 31-6

PROPRIETES A VENDRE — Nous avons une quantité de belles propriétés à vendre ou à échanger. Adressez-vous immédiatement à Robert & Robert, 73 St-Denis, E. 3901. 32-6

Ville Emard

MAISON A VENDRE en bois et en brique, petit montant comptant, balance payable comme loyer, à un prompt acheteur. Aussi plusieurs beaux coins pour commerce. Tél. Main 7874, s'adresser 222 Davidson. 30-10

PROPRIETES DE CAMPAGNES A VENDRE

HAUT DE STE-ROSE — Magnifique cottage de 6 appartements sur le bord de la Rivière des Milles-Isles, terrain environ 1 arpent; a coûté $2,500, vendrai à sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser 327 St-Christophe. 12-26

PROPRIETE de campagne à St-Denis, sur Richelieu, résidence de feu Dr Picard, à vendre. Grand terrain, beau jardin, arbres fruitiers. S'adresser à Mme H. P. Picard, 1763 rue Labelle, Bld. St-Denis. 30-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LALONDE, Arthur, avocat, 66 rue Notre-Dame Est, Montréal, Tél. Main 6840 22-26

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-156

Médecin Chirurgien

MEDECIN-CHIRURGIEN — Dr A. PERLAND, Bachelier et docteur en médecine, 634 rue Adam, coin Desjardins, Maisonneuve. Tél. Bell Est 6945. Spécialité pour femmes et enfants. 10-26

BELANGER ET BELANGER, notaires, (Léandre Bélanger), 30 St-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque, à bonnes conditions, et achats de créances. 12-78

AVIS LEGAUX

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2251. Dame Elizabeth Abbott et vir, demanderesse, vs Les Héritiers de feu Ignace Eugène Taillon alias Eugène Taylor, défendeurs Le 12ème jour d'avril 1911, à 10 heures de l'avant-midi, au No. 118 rue du Havre en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en piano et meubles de ménages. Conditions: argent comptant.

G. A. LAFONTAINE, H.C.S.
Montréal, 1er avril 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 4051. Edouard Biron et al, demandeurs, vs P. Poiydor Leduc. Le 12ème jour d'avril 1911, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 1261 rue Notre-Dame Ouest, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 cylindre à eau chaude, pompe à air, etc. Conditions: argent comptant.

J. X. PAUZE, H. C. S.
Montréal, 3 avril 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1086 — P. Pagé, Demandeur vs. O. Lebeau, Défendeur.

Le 12ème jour d'avril 1911, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, No 42 rue St-Sacrement, chambre B 32 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau. Conditions, Argent comptant.

Montréal, 1er avril 1911.
L. E. BACHAND,
33-1 H.C.S.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1086 — P. Pagé, Demandeur vs. O. Lebeau, Défendeur.

Le 12ème jour d'avril 1911, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 208 Parc Lafontaine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et meubles meublants. Conditions: Argent comptant.

Montréal, 1er avril 1911.
L. E. BACHAND,
33-1 H.C.S.

PROPRIETES A VENDRE
PROPRIETES A VENDRE PAR
J. H. PETIT
122 Christophe Colomb. Tél. St-Louis 3968.

$6800 — DeLorimier, près Rachel 3 plain-pieds modernes. Comptant $3,000.

$7000 — DeLorimier, près Rachel cottage, 8 appartements, modernes acceptera des terrains et du comptant.

$6000 — Hutchison, près St-Viateur, cottage 9 appartements modernes. Comptant $1,000.

$12000 — Mont-Royal, près Fabre, 1 magasin, 2 logements, écurie, pierre et brique solide. Comptant $3,000.

$7700 — St-Laurent, près Laurier 1 magasin, 2 logements, cave. Revenu $780. Comptant $3,000.

$7500 — St-Jacques, St-Henri, 5 logements, face sur deux rues. Comptant $3,000. Revenu $792.

$20000 — St-Hubert, près Laurier, 14 logements et 1 cottage. Comptant $2,500. Acceptera terrain bien situé ou petite propriété.

Plusieurs terrains à vendre rue Mt-Royal, Papineau, Ave. du Parc, Longue Pointe, Lachine, Bordeaux. Pour plus ample détails consultez J. H. Petit, 122 Christophe-Colombe, St-Louis 3968. 32-6

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 4151. Mad. A. Conway, demanderesse vs Alexis Maillet, défendeur. — Le 12ième jour d'avril 1911, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 472 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant.

J.-S.-A. GAUDRY, H.C.S
Montréal, 1er avril 1911.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 1692, Peter Simkovitch et al, demandeurs vs. D. Starke, défendeur. — Le 12ième jour d'avril 1911, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 351 rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en épiceries, meubles, etc.

Conditions: Argent comptant.

J.-X. PAUZE, H.C.S.
Montréal, 3 avril 1911.

LES NEGRES FONT UNE INCURSION

LAUREL, Del., 3. — Vers dix heures, samedi soir, une bande de nègres armés, s'est abattue sur une foule de spectateurs sur la principale rue de la ville et a tiré une volée de balles. Orem Stockley, 18 ans, fils d'un fermier des environs, frappé à la tête, est mort, hier, à l'hôpital Salisbury.

George Hudson, 50 ans, un blanc, de Bethel, frappé à la jambe, a dû subir l'amputation, et John Thompson, un barbier blanc, a été tiré aux deux jambes, tandis qu'il rasait son patron. Un grand nombre d'autres ont été blessés. La force de la police n'a pu contrôler cette bande furieuse, qu'après un combat de cinq heures. Les maisons ont subi de grands dommages.

A l'annonce de la mort du jeune Stockley, une troupe de blancs, commandée par le chef de police Ellis, a envahi le quartier noir et a fait le siège de la maison qui était les quartiers généraux des nègres mutins; trois des chefs ont été capturés et emprisonnés dans la prison du comté Sussex.

Earl Richards, âgé de quinze ans, armé du revolver de son père, a capturé George Wright, un nègre recherché par la police depuis un an, pour le meurtre d'un blanc. Richards, revolver au poing, a forcé Wright à se tenir les bras levés jusqu'à l'arrivée des officiers.

La population menace de lyncher le meurtrier du jeune Stockley, quand il sera arrêté.

MORT D'UN POETE

KUFSTEIN, Autriche-Hongrie, 3.— Le grand poète bavarois Martin Greis est mort samedi. Il était né à Speyer en 1839.

RUE STE-CATHERINE, Viauville

Propriété à vendre contenant 6 grands logements, façade en pierre construction neuve et moderne; terrain 50 x 100, Bâtisse 54 x 80 pieds, logemets tous loués. Prix $15,000. Hypothèques $6500 à 5½ p. c.

Pour plus de détails et permi de visiter s'adresser à

V. TRUDEL, 33 Notre-Dame Ouest. 32—no. **Tel. Main 1945**

29 LOTS à TETRAULTVILLE
CHANCE EXCEPTIONNELLE
A VENDRE EN BLOC

Ces lots sont tous avantageusement situés, il y a plusieurs coins de rues. L'acheteur doublera facilement son placement en revendant ces lots séparément.

PRIX, $6,200 COMPTANT
S'ADRESSER
Tél. Main 1945. V. TRUDEL, 33 rue Notre-Dame Ouest

32-3

TERRAINS A VENDRE

7 TERRAINS, coin Beaubien et Amherst, quartier d'affaires et d'avenir de la ville de Montréal. La rue Beaubien doit s'ouvrir sous peu jusqu'au chemin Papineau, ce qui veut dire que cette localité sera la plus centrale du quartier St-Denis, comme place d'affaires, idéale comme résidence. Dans l'Annexe, 4 terrains, rue Fairmount, coin. A vendre ou à échanger contre propriété payante. S'adresser

JOHNSON & DAGENAIS, 58 St-Jacques.

30 m-1-3 a.

A LOUER
APPARTEMENTS VALMONT
2111 AVENUE DU PARC.

La maison à appartements la plus moderne et la mieux construite en ville, 9 pièces bien éclairées, loyer bas, 10 minutes du coin des rues Bleury et Ste-Catherine. Chauffée, eau chaude à l'année, buanderie, foyers ouverts, fixtures électriques, téléphone et service du concierge, Vacuum Cleaner, filtre à eau, bois dur partout, grands miroirs à glace dans les chambres à coucher, passages en mosaïque, ascenseur, escalier en arrière pour entrée des marchandises, glace fournie, stores vénitiens à l'extérieur. Prêts à être occupés le 1er avril.—Ouvert pour inspection tous les jours et le dimanche après-midi. On n'accepte que des locataires de première classe. — Pour plus amples détails, s'adresser à

J. A. DAVIS & COMPANY,
82 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER,
Tél. Main 7744. 1-3-5 Le soir, St-Louis 1404.

AVARD AGENTS POUR TERRAINS
VIAUVILLE LIMITÉE
EDIFICE "ROYAL TRUST" CHAMBRE 29
107 RUE ST JACQUES
TELEPHONE BELL MAIN 6790
J.G. AVARD & CIE - COURTIERS D'IMMEUBLES.

The House of Browne, Limited

LES DEUX
PLUS GRANDES OCCASIONS D'AFFAIRES AMENEES DEVANT LES ACHETEURS
DEPUIS DES ANNEES

Absolument et exclusivement entre nos mains, pour être vendues

Les propriétés à la Longue-Pointe de "The Lyall Realties, Limited"

Comme représentants exclusifs de la dite compagnie, nous sommes dans la position unique de pouvoir offrir en vente leurs propriétés consistant en sites de manufactures, les seuls qui puissent s'acheter à la Longue-Pointe — Une occasion exceptionnelle pour les établissements industriels les plus grands et les plus progressifs de la ville. Nous vendrons des sites de 430 et 315 pieds de profondeur, sur une largeur pour ainsi dire à volonté. Ces terrains sont bien situés et les facilités de transport par voies ferrées et par bateaux sont des meilleures. Les propriétés se trouvent un peu à l'est du Parc Dominion, et il serait sage de faire application de bonne heure, car ils ne resteront pas longtemps sans être vendues. On peut se procurer des plans et détails complets à nos bureaux.

Les propriétés de "The Shearer, Brown & Wills, Limited."

Les possessions entières de cette compagnie dans le quartier Ste-Anne, ayant front sur le canal Lachine, sur les rues St-Patrice, Island, des Seigneurs, Shearer, Richardson et Richmond, seront vendues en six blocs, chacune ayant de si précieux droits et avantages qu'elle constitue une valeur des plus remarquable dans l'immeuble jamais offerte pour fins de manufactures. Le pouvoir hydraulique, et les facilités de transport par terre et par eau sont absolument insurpassables. La propriété répond à tous les désirs sous le rapport de la facilité d'accès. Considérez cette offre attentivement et étudiez-la un peu et vous verrez que vous avez là

UNE OCCASION UNIQUE DANS LA VIE

On peut obtenir des plans, conditions et détails complets sur les deux belles occasions ci-dessus en s'adressant à

THE HOUSE OF BROWNE, LIMITED.
IMMEUBLE DANS SA TOTALITE
207 RUE SAINT-JACQUES, MAIN 627 et 628

LE MARCHE AUX IMMEUBLES

Il n'y a eu qu'une seule vente vraiment importante sur le marché immobilier depuis samedi, c'est celle de la propriété de Mme Williams Stuart à MM. J. A. Davis et Ernest Pitt, courtiers en immeubles. Cette propriété est subdivisée en 999 lots qui seront bientôt mis sur le marché. Le prix payé pour cette terre s'élève à $43,900. Le prix des autres ventes ne s'élève guère à plus de $6,000 et $7,000.

Hochelaga et Jacques-Cartier

Charles Dubuc à Joseph Wilfrid Déziel, lot No 15-321 village St-Jean-Baptiste, avec bâtisses, rue Rivard; superficie 20 x 70. Prix $3,800.

—Dame W. A. Stuart, épouse William A. Stuart à J. A. Davis et M. Ernest Pitt, agents d'immeubles, lot No 113 (999 lots) paroisse Sault-au-Récollet, avec bâtisse. Prix $42,900.

—Pierre Bilaudeau à J. Philippe Beaudry lot No (2095) paroisse Montréal, avec bâtisses, Nos civiques, 42 à 52 rue Bourget; superficie 40 x 90. Prix $7,200.

Montréal Est

Emery Larivière à Adélard Leduc, lot 1380-3 avec maison, quartier Ste-Marie, rue Notre-Dame; superficie 19 x 88 1-4 et 86-3. Prix $1,000.

Hochelaga et Jacques-Cartier

—Dame Alma Laveau, épouse Pierre Bilaudeau à Philippe Beaudry, lot No (1072), quartier St-Jacques, avec bâtisses, Nos civiques 448 à 447 rue Beaudry; superficie 45'6 de profondeur. Prix $4,500.

M. A. Baillargeon, hôtelier de la rue Sainte-Catherine Est, près de la rue St-Denis, vient d'acheter de Z. Rabinovitch et Z. Fineberg, la propriété qu'il occupe actuellement, au prix de $40,000. L'étendue du terrain est de 1300 pieds carrés. Il a ainsi payé $18.50 du pied.

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Dame Virginie Hébert Vve Jos. Jasmin Courtier à Dame L. Corinne Charest, épouse de E. Lemire, marchand, lots Nos 15-468 et 469 Village St-Jean-Baptiste. 2 emplacements, avec bâtisse rue St-Denis, Nos civiques 929 à 929, sup. (des deux ensemble), 50 x 95. Prix $22,000.00. Joseph E. Lemire, NP.

M. S. Lacombe, cultivateur, ès-qualité, à M. L. Lyman, commis, partie sud-est lot No 130, village Côte des Neiges, sans bâtisse, quartier Mont-Royal. Sup. 22 arpents, 60 perches. Prix $45,200.00, à raison $2,000.00 arp. superficiel.

Dame Rebecca Davis, épouse de Wolf Signer, à David Carlinsky, lot No 8-161-1 Village St-Jean-Baptiste, avec bâtisses Nos civiques 8a et 8b, rue Boyer. Sup. 36 x 50. Prix $5,100.00.

Dame Sallie Howard, vve de Robert Davidson McGibbon, à Fleetwood Howard Ward, gérant, partie lot 3 et partie lot No 2, paroisse Lachine, avec bâtisses, à St-Michel de Lachine, bornées par le fleuve Saint-Laurent. Sup. No 3, 2,700 pieds, et superficie No 2, 3000 pieds. Prix, $7,800.00.

James McCready Company, Limited, à Ames, Holden McCready Limited, lots Nos 12-2 à 9; 2o, lots Nos 12-10, 42 à 65, Village Côte Visitation. 3o, lots Nos 12-11 à 24, même lieu, un emplacement Ave. Mont-Royal, sup. 20,244; emplacement rue Messier, autre emplacement rue Fulum. Prix $1.00 et autres valables considérations.

Antoine Laplerre et al à William Heney Broker, lots Nos 98-191 à 206, Village Côte des Neiges, et lots Nos 98-219, sans bâtisses. (124 lots). Prix $12,017.50.

Pierre Bilaudeau à J. Philippe Beaudry, courtier, lot No 2095, paroisse de Montréal, quartier St-Henri, avec bâtisses, Nos civiques 42 à 52 rue Bourget. Sup. 40 x 90. Prix, $7,200.00.

Hochelaga et Jacques-Cartier

MM. Benoit et autres à J. H. Paquin, commerçant, lot No 20-9, paroisse Montréal, lot vacant situé sur chemin Ste-Catherine, ville Outremont. Prix $5,500.

—William Yuile et Dame Margaret Kirr, veuve David Yuile à William Henry Creed, contracteur, partie lots Nos 374 pieds 61 et 62, paroisse Montréal, lots vacants, ville Westmount; superficie 92 x 118. Prix, $4,383.

Montréal Est

Max Stein à Dame Jacob Pachinskofsty, lot No 385, quartier St-Laurent, avec bâtisses, Nos 256, 258, 260, 262; superficie 32'6 x 65. Prix, $9,000.

—M. A. Baillargeon, hôtelier de la rue Sainte-Catherine Est, près de la rue St-Denis, vient d'acheter de G. Rabinovitch et Z. Fineberg, la propriété qu'il occupe actuellement, au prix de $28,000, soit $18.50 du pied.

OBSEQUES DE FEU RENE JOUBERT

Ce matin à 8 hrs, en l'église St-Viateur d'Outremont, ont eu lieu les funérailles de M. R. Joubert, fils du gérant de la maison Lamontagne Limitée. Un très grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à Outremont, pour rendre leur dernier hommage au regretté jeune homme.

Le service funèbre a été chanté par le Rév. Père Charbonneau, assisté par les abbés Laflamme et Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre. Le choeur de la ville d'Outremont a exécuté une messe de requiem, en parties.

Le deuil était conduit par M. S. D. Joubert, son père; MM. Louis et Hector Joubert, ses frères; J.-A. Joubert, J.-C. Joubert, Léon Joubert, H. Joubert et P.-E. Lamalice, ses oncles; L. Lamalice, son cousin et autres.

Les offrandes de messes et de fleurs sont très nombreuses.

Au nombre des personnes présentes on a remarqué, MM. Jos. Beaubien, maire de la ville d'Outremont les échevins Jos. Lamoureux, W. Bessette et J.-G. Picher, d'Outremont; O. P. Dorais, avocat, Léopold Houlé, le Frère Henry, accompagné d'une quarantaine d'élèves du Mont Saint-Louis; MM. Bacon, Omer Larivière, le Dr Laberge, le Dr Barrette, Emile Demers, Fd.-C. Demers F.-C. Larivière, Emile Vanier, M. Blanchette, R. Laurendeau, le Dr Handfield, M. Jarry, avocat, M. Hamelin, Jos. Hurtubise, J.-A. Beaulieu, J.-B. Nadeau, H. Chaurest, Arthur Forbes, M. Taylor, Georges Vandelac, fils, J.-A. Lambert, A.-D Dupont, Napoléon Beauchamp, J.-E. Gauthier, Chs. Prévost, E. Prosseau, A.-I. Vallières, P. Poitand, P. Thérien, Pascal Gagnon, C.-J. Grenier, D.-I. Barrette, L. Villeneuve, L. N. Prévost, J.-S. Paré, J.-R. Côté, J.-A. Véronneau, H.-S. Véronneau, H. Bachard, L. Garand, S.-D. Vallières, A. Thibault, H. Forbes, R. Charbonneau, A. Roch, J.-A. Gauthier, N. Lacroix, P. Roy, J.-A. Côté, A. Duchesne, A. Chaput, L. Héroux, A. Gingras, A.-F. Lafleur, A. Dionne, Marc-A. Brodeur, A. Pioneile, H. Préfontaine, J.-A. Laperle, H. Dansereau, C.-E. Leblanc, J.-N. Nadeau, O. Lemire, P. Parent, E. Bourassa, P.-E. Vaillancourt, R. Hurteau et autres.

Le tunnel de Loetschberg

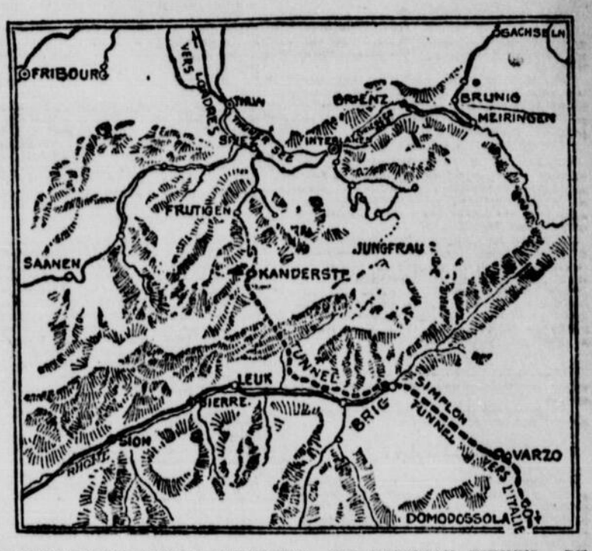
Nous publions aujourd'hui une carte du parcours du tunnel de Loetschberg, dont la percée a été terminée vendredi matin après cinq ans et demie de travaux au coût de $20,660,000, comme les dépêches nous l'ont appris.

Ce tunnel qui a neuf milles de longueur et est le troisième d'Europe, relie l'Oberland bernois au nord de l'Italie en passant sous les Alpes Bernoises. Il est regardé comme le plus remarquable travail dont les annales du génie moderne fassent mention. La percée du tunnel a été commencée par les deux bouts et à l'endroit où les deux équipes se sont rejointes vendredi matin, le tunnel se trouve à plus de quatre mille pieds sous la surface de la terre. Sur la plus grande partie de son parcours, le tunnel a été percé dans le roc solide. De nombreuses courbes, des ponts des écluses pour endiguer les eaux souterraines ont été nécessaires.

Pour accomplir ce travail de géant on s'est servi de perforatrices à couronne de diamants actionnées à l'air comprimé et frappant 600 coups à la minute.

Les travaux ont coûté la vie à cinquante personnes et environ une centaine d'autres ont été blessées plus ou moins grièvement.

La nouvelle route va abréger de 90 milles la distance de Milan à Calais. Le tunnel est à double voie et va de Kandersteg à Brig. Il se trouve dans le voisinage de Grunderwald, Interlaken, Lauterbrunnen, la pic de la Jungfrau et celui de Wetterhorn, endroits très fréquentés des touristes.



CARTE INDIQUANT LE PARCOURS DU NOUVEAU TUNNEL DE LOETSCHBERG, SOUS LES ALPES BERNOISES, percé dans le roc solide sur une longueur de neuf milles, au coût de $20,000,000.

Le tunnel de Loetschberg à son point le plus élevé est à 4,354, pieds au-dessus du niveau de la mer. Il n'est pas aussi long que le tunnel du Saint-Gothard qui a neuf milles et quart de long et que le tunnel du Simplon qui en a douze et demie —Mais il vient après.

Le tunnel a une montée de sept mètres par mille mètres, neuf verges de largeur et dix-neuf pieds et demie de haut.

Tous les trains qui y passeront seront mus par l'électricité. L'électricité est d'ailleurs la seule force motrice employée sur la nouvelle voie du lac de Thoune à Brig.

LA PETITE VEROLE DANS LA CAPITALE

DOUZE CAS ONT ETE ENREGISTRES JUSQU'A PRESENT ET NECESSITENT L'INSTALLATION D'UNE TENTE-HOPITAL SUR L'ILE PORTER.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3.—Le douzième cas de petite vérole a été enregistré samedi et la malade, une fillette du nom de Lemieux rue Herridge, transportée à l'Ile Porter. La famille Lemieux a été mise en quarantaine. Une tente-hôpital a été placée sur l'Ile samedi et servira pour les hommes. Les femmes et les enfants atteints de la petite vérole seront placés dans la maison qui peut contenir une douzaine de personnes.

Le Dr Law conseille fortement la vaccination de toute personne qui n'a pas été vaccinée depuis sept à huit ans. Il croit que ce moyen pourrait peut-être éviter une épidémie à Ottawa.

MAWSON AU POLE SUD EN MONOPLAN

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 3 — Le docteur Douglas Mawson, l'explorateur australien, emporte avec lui un aéroplane dans son expédition vers le pôle antarctique. La machine est un monoplan du type militaire à deux sièges. Chacun des occupants peut contrôler la machine. Des cartes, des compas et des instruments sont placés dans des cases spéciales et les aviateurs sont abrités du vent par une paroi de toile qui ne les empêche pas d'avoir vue sur les ailes de leur machine. La machine est construite pour faire 180 milles sans arrêt. Mawson se propose de voler au-pôle par-dessus la banquise afin de l'emporter sur Scott, Amundsen et l'expédition japonaise qui seront ses rivaux.

TENTATIVE D'EFFRACTION

L. John Scott, âgé de 23 ans, originaire d'Ottawa, a été arrêté la nuit dernière, par le constable Fihatrault, du poste de la rue Chabouillez, et traduit cet avant-midi, devant le magistrat Lanctôt, sous l'accusation d'avoir tenté de pénétrer avec effraction, dans l'établissement de la "Standard Pharmacy Co", coin des rues St-Jacques et Cathédrale. Il a protesté de son innocence. Enquête le 7.

FEU Mme A. HUDON

Mme Adjutor Hudon, mère de M. J. Hudon, tailleur bien connu de cette ville, est décédée samedi, à l'Hôtel-Dieu, des suites d'une opération douloureuse. Elle était âgée de 55 ans.

Mme Hudon (née Gagnon) était veuve depuis dix-huit ans.

Les enfants de la regrettée défunte demeurent à Montréal, ce sont: Jean, tailleur, Joseph, mouleur, Auguste, tailleur, Adélard, plombier, et Mlle Rosanna.

UNE GOELETTE DESEMPAREE

UNE BOURRASQUE ENLEVE LE GRAND MAT DE LA GOELETTE MARIE UTICAIRE, PRES DE METIS.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3 — Une dépêche de Rimouski nous annonce que la goélette "Marie Uticaire", capitaine Joseph Miller, partie de Bersimis pour Rimouski hier matin à 6 heures, a été désemparée par le vent et a dû relâcher à Métis.

Jusque-là, il avait soufflé une bonne brise d'ouest. Une bourrasque s'éleva soudain et rasa le grand mât au ras du pont. L'équipage put, à grande peine, sauver la voile.

Il y avait une douzaine de gers à bord de la goélette, sont débarqués sains et sauf tis.

LA SITUATION SE COMPLIQUE AU MAROC

TANGIERS, 3—On entretient des craintes ici, concernant la situation à Fez. Depuis la défaite des troupes du Sultan, par les rebelles, le sultan est prisonnier, pour ainsi dire, et son frère Mulai Ismaël, a été, à plusieurs reprises, proclamé souverain du Maroc. D'après les dernières nouvelles, les rebelles entourent la ville et celle-ci devra bientôt se rendre, à cause du manque de provisions générales.

On craint aussi pour la sécurité des Européens, que l'on a déjà menacés de mort. Cependant d'autres rapports disent qu'ils se sont tous sauvés sur [illegible] seraient en parfaite sécurité.

FEU EDMOND COMTOIS

On apprendra avec regret la mort d'un citoyen bien connu de Longueuil, M. Edmond Comtois, épicier, arrivée vendredi soir, après une courte maladie, à l'âge de 61 ans. C'était un homme qui jouissait de l'estime de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître et sa disparition ne manquera pas de causer un grand vide parmi ses nombreux parents et amis.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, deux filles et un fils: Léonie, épouse de M. Léopold Sabourin; Marie-Louise et Hector.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Longueuil en présence d'une grande affluence de personnes.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

IL FAUDRA PAYER

LONDRES, 3.—La cour d'appel e'est prononcée sur un litige intéressant auquel avait donné lieu l'application de la loi sur l'impôt sur le revenu.

Une compagnie poursuivie pour refus de paiement d'une partie de l'impôt qui lui avait été imposé avait plaidé que cette partie de ses revenus provenant du Canada et des Etats-Unis et étant perçue par ses agents de ces pays, qui ne lui envoyaient pas un sou de cet argent, elle ne devait rien payer sur cette partie de son revenu. Le tribunal en a jugé autrement et l'a condamnée à payer.

Température



TORONTO, 3—Aujourd'hui, beau et froid ; demain, de même, ou un peu plus chaud.

PROBABILITES — Victoria, nuageux; Calgary, neige; Winnipeg, nuageux; Port Arthur, nuageux ; Owen-Sound, clair ; Toronto, clair ; Ottawa, clair ; Montréal, clair ; Québec, beau ; Pointe au Père, beau.

Les chiffres de la température nous sont fournis par M. R. de Mestè, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Max. aujourd'hui, 28. Min. aujourd'hui, 7. Max. l'an dernier, 52. Min. l'an dernier, 34.

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA — Un temps froid, tout à fait hors de l'ordinaire à cette saison, règne dans tout le Canada. Le centre de cette vague de froid est au Yukon. Il a neigé abondamment dans l'Alberta et la Saskaschewan.

CALENDRIER — Demain, 4 avril 1911 — Fête du jour, saint Isidore, évêque, confesseur et docteur.

EPHEMERIDES — Le 3 avril 1910, difficulté entre Roosevelt et le Pape, à Rome, refus de ce dernier de recevoir l'ex-président ; le 98ème Voltigeur de Québec célèbre l'anniversaire de son départ pour le Nord-Ouest, en 1885.

L'HON. R. LEMIEUX ET LA CALE-SECHE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 3. — Répondant à une délégation, l'hon. R. Lemieux a déclaré que le gouvernement était d'opinion que Québec est le seul site convenable pour la construction de la cale-sèche projetée.

CONCERT-BOUCANE DES ETUDIANTS EN PHARMACIE

Le concert-boucane des étudiants en pharmacie de l'Université Laval aura lieu ce soir, à huit heures.

Tous les étudiants de Laval sont invités à y assister.

CLUB LEMIEUX

Il y aura réunion, ce soir, au club Lemieux, coin Lafontaine et Iberville Des questions importantes y seront traitées

PERSONNEL

M. Louis-V. Filteau, imprimeur du roi à Québec, était de passage à Montréal, aujourd'hui, en route pour Ottawa où l'appellent ses affaires.

L'INSCRIPTION EST PRISE EN DELIBERE

On a plaidé, ce matin, en cour de pratique, l'inscription en droit produite par Mtre Athanase David, l'avocat de M. le recorder Weir, dans l'importante cause de Demers contre les commissaires des licences.

On sait que dans cette cause, M. Demers, hôtelier du quartier Saint-Paul, demande que la cour ordonne aux commissaires des licences de lui donner sa licence, qu'ils lui ont refusée parce qu'il a été condamnée pour contravention à la loi des licences. Ces condamnations avaient été prononcées contre lui par vengeance, cela a été prouvé depuis.

M. le commissaire Weir prétendait que les allégués de l'action en question ne donnaient pas droit à un bref de prohibition. Mtre J. A. Labelle, C. R., l'avocat de M. Demers, a répondu que les allégués que nous venons de relater, n'étaient pas les seuls et qu'il était spécialement allégué que la décision des commissaires des licences a été rendue par MM. les commissaires Choquet et Weir. Or ce dernier n'aurait pas entendu la preuve. Quant à M. le commissaire Bazin, il était dissident et d'opinion que la licence devait être accordée. L'inscription en droit a été prise en délibéré par M. le juge Laurendeau, qui siégeait en cour de pratique.

Mtre D. R. Murphy, C. R., occupait comme conseil pour M. Demers et Mtre Gonzalve Désaulniers, C.R., occupait pour MM. les commissaires Bazin et Choquet.

GREVE PARTIELLE A ST-HENRI

Trente-deux fileurs employés à la filature de Saint-Henri et appartenant à l'union sont en grève depuis vendredi dernier.

Ces hommes refusent absolument de travailler avec un ouvrier non-unioniste que la compagnie Dominion Textile persiste à conserver à son emploi, malgré les protestations des unionistes. C'est la principale cause du différend, et l'on a bon espoir que la chose s'arrangera sous peu.

Les grévistes se réunissent à la salle Poirier, angle des rues Notre-Dame et Delinelle.

LE CONGRES SE REUNIT DEMAIN

(Service spécial de la PATRIE)

WASHINGTON, 3.—Demain s'ouvre la session spéciale du congrès convoquée par le président Taft, pour considérer le traité de la réciprocité canado-américaine. Les démocrates vont entrer au pouvoir la Chambre, tandis que le sénat et l'administration présidentielle resteront aux républicains.

Voici la composition des Chambres qui entreront en session à midi, demain:

Chambre des représentants: Démocrates, 228; républicains, 150; sociétés, 41; siège vacant, 1.

Sénat: Républicains, 50; démocrates, 41; siège vacant, 1.

Comme résultat des élections de novembre dernier de nouvelles figures vont apparaître non seulement dans la Chambre, mais dans l'administration.

Les employés républicains vont céder la place à des employés démocrates. Les grasses prébendes dans les bureaux du capitole et des édifices du gouvernement où les républicains se sont prélassés pendant tant d'années vont maintenant échoir aux démocrates.

Plusieurs vieux législateurs vont disparaître à la Chambre et du sénat. Le sénater Cannon ne trônera plus du haut des rostres de la Chambre des représentants, et sa place sera prise par Champ Clark.

Parmi les vétérans qu'on ne reverra plus à la Chambre sont: Tawney, du Minnesota; Boutell, de l'Illinois; Scott, de Kansas; McKinley, de Californie; Bennett, Fish, Parsons et Cocks, de New-York; Hull et Smith, de l'Iowa; Denby, du Michigan, Keifer, de l'Ohio.

NONAGENAIRE QUI DISPARAIT

M. LEON GRAVEL, PERE DE M. LUDGER GRAVEL, PRESIDENT DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS, S'ETEINT A L'AGE DE 92 ANS.

Un citoyen bien connu vient de disparaître dans la personne de M. Léon Gravel. Le défunt qui avait atteint l'âge de 92 ans était le père de M. Ludger Gravel, marchand de la Place Jacques-Cartier, et président général de la Société des Artisans Canadiens-français.

Né à St-Martin, Qué., le 5 novembre 1818, il avait été dans sa jeu-



M. LEON GRAVEL, décédé.

nesse témoin des troubles à Saint-Eustache. Il avait épousé à Saint-Martin, Mlle Adéline Lauzon, de Ste-Geneviève, décédée en 1898. Il habitait Montréal depuis quarante ans, et il demeurait chez son fils M. Ludger Gravel, rue St-Hubert, depuis la mort de sa femme.

M. Léon Gravel laisse cinq fils et trois filles: Léon, manchonnier ; Théodore-Baptiste, rentier ; Pierre, gérant du Département des Rentes Viagères à Montréal ; Ludger, marchand, Place Jacques-Cartier ; Zéphirin, agent, de St-Timothée, Qué ; Mesdames David Durocher, St-Timothée ; Alexis Faubert, et veuve Adolphe D'Aoust, de Montréal ; ainsi que deux frères et deux sœurs : MM. Marcel Gravel, de St-Martin, Qué., et Rév. Abbé Zéphirin Gravel, aumônier du Mont LaSalle ; Mesdames Joseph Lavergne, de Bordeaux, Qué., et C. Vezeau, de Montréal.

Nos sympathies à la famille.

IL AIME TROP LA VIANDE EN CAREME

Le constable Dansereau, du poste de la rue Beaudry, a amené devant le magistrat Lanctôt, cet avant-midi, un jeune homme disant venir de Saint-Henri de Mascouche, accusé d'avoir volé à peu près $2.00 de viande dans la voiture de livraison de M. Arthur Ladouceur, boucher, dont l'étal est situé au coin des rues Anherst et Dorchester. Abundius Dubois, c'est le nom du malandrin, a avoué qu'il était coupable de ce délit. Sentence le 5.

LA PESTE VIENT D'ECLATER A JAVA

(Service spécial de la Patrie)

BATAVIA, Java, 3 — La peste vient d'éclater dans l'est de Java dans le voisinage de Malang. On rapporte 46 cas et 26 morts dans cette ville seulement. Le total des morts dans toute l'île est de 100.

Java est l'une des îles de l'archipel malais et la principale possession hollandaise en Orient. Elle a 630 milles de long et 120 de large.

Sa population très dense est de 30-000,000. Ses principales exportations sont le sucre, le café, le thé, le riz et le tabac.

LE DEPART DE DEUX JOURNALISTES

On annonce que MM. Jules Tremblay et Tancrède Marsil, rédacteurs au "Devoir" quitteront bientôt ce journal. M. Marsil deviendrait courtier en assurances. M. Tremblay a été nommé secrétaire de l'Association des Canadiens-français de la province d'Ontario.

LA VIE SUR LE "NIOBE"

M. Oscar Cossette, qui était employé à la PATRIE en qualité de pourvoyeur et de dessinateur, il y a quelques mois, vient d'entrer dans la marine Canadienne et a même pris son poste sur le "Niobé".

Le "Halifax Chronicle" lui consacre un intéressant article où on lui adresse les compliments les plus flatteurs. M. Cossette a déclaré à un journaliste du "Chronicle" que la vie à bord lui avait paru moins dure qu'il se l'était imaginé. Il a déclaré qu'il était très heureux au début de sa nouvelle carrière.

VOL D'UN ATTELAGE

Andrew Sullivan, 233 rue Albert, s'est avoué coupable cet avant-midi devant le magistrat Lanctôt d'avoir volé un attelage complet valant $350 la propriété d'un monsieur Brieton. Sentence le 5. C'est le lieutenant Bridebois qui a opéré l'arrestation.

On veut autoriser un emprunt de $750,000

Il sera proposé au Conseil de ville, cet après-midi, qu'un emprunt temporaire de £150,000 soit contracté immédiatement à Londres, pour le compte de la ville, par l'entremise de la Banque de Montréal.

Qui paiera l'enlèvement de la neige jetée des toits ?

Les Contrôleurs ont mis à l'étude un projet de règlement à l'effet de forcer les propriétaires à payer le coût de l'enlèvement de la neige qui est jetée du toit des maisons. Le projet sera soumis au Conseil.

Des permis de construction pour $1,101,000 en mars

La construction du mois de mars accuse une forte augmentation sur celle du mois correspondant de 1910, ainsi que l'indique l'état officiel suivant:

Mars 1911. 247 permis. Valeur $1,101,577.
Mars 1910. 200 permis. Valeur 676,804.

Augmentation 1911: $424,773.

La cause de Michaud sera portée en appel

La cause de M. Ferdinand Michaud contre les commissaires des licences va être portée en appel. Mtre Gonzalve Desaulniers, avocat des commissaires des licences et du département du revenu, a reçu de M. le procureur général ordre de faire l'inscription.

Comme on le sait, M. Michaud, après s'être vu refuser sa licence par les commissaires des licences, a obtenu de M. le juge Bruneau, un bref de mandamus enjoignant aux commissaires de lui accorder cette licence, attendu qu'aucune accusation pouvant justifier ce refus n'avait été prouvé contre lui. C'est le pouvoir discrétionnaire des commissaires d'accorder ou de refuser des licences sans motiver leur décision qui est en jeu.

La ville garderait son controle sur les boulangers

Les avocats de la ville sont d'opinion que le bill passé à Québec, concernant la fabrication du pain dans les villes, n'affecte en rien les dispositions du règlement municipal à ce sujet, mais ils ne sont pas encore en état de communiquer définitivement cette opinion au conseil, car, ils sont en pourparlers avec le Procureur-Général, afin de faire établir la véritable portée de la loi provinciale.

IL SE COUPE UN POIGNET ET MEURT DE SA BLESSURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LA TUQUE, 3. — La nuit dernière, un nommé Jos. Pepin, se trouvant en état d'ébriété voulut rentrer de force dans la maison de M. Arthur Lambert d'où il venait d'être expulsé. Il se coupa le poignet droit et s'éloigna en maugréant. A cent pieds de là perdant beaucoup de sang, il s'affaissa soudain et fut trouvé inanimé par un nommé Joseph Samson.

Il fut immédiatement transporté à l'Hôtel Windsor ou furent mandés le prêtre et le Dr Ribardy.

Le malheureux ne put survivre à sa blessure et il mourut à sept heures trente ce matin.

Il y aura enquête du coroner ce soir.

13,130 livres de viande de veau impropre à la consommation ont été confisquées et détruites pendant la semaine dernière, aux abattoirs et dans les marchés de la ville.

ILS SONT ELUS PAR ACCLAMATION

MM. E.-C. LALONDE ET LOUIS ROBERT REMPLACENT LES ECHEVINS TRUDEAU ET STE-MARIE, AU CONSEIL DE LA VILLE DE LONGUEUIL.

Les électeurs municipaux des quartiers Nos 1 et 2, de la ville de Longueuil, ont été appelés à se choisir, aujourd'hui, deux représentants au conseil municipal, pour remplacer les échevins Trudeau et Sainte-Marie, démissionnaires.

M. Edouard-C. Lalonde, inspecteur des accidents dans la commission des chemins de fer, et M. Louis Robert, contre-maître à la fonderie du Grand-Tronc, étant les seuls candidats à l'heure fixée par la charte c'est-à-dire à 2 heures, cet après-midi, ils ont été proclamés élus par acclamation.

M. Lalonde prendra le siège No 2 du quartier No 2, et M. Robert, le siège No 1, du quartier No 1.

Les deux élus ont été chaudement félicités par leurs nombreux amis.

Les usines métallurgiques de M. M. Lyall à la Longue-Pointe

Les nouvelles usines que MM. Peter Lyall et fils, entrepreneurs, font construire à la Longue-Pointe, tout près de la Vulcan Cement Works Coy., sont une preuve des développements considérables que prend la partie Est de Montréal, au point de vue industriel.

La photographie ci-contre a été prise, samedi matin, par l'artiste de la PATRIE. Ce n'est qu'une vue d'ensemble des travaux à l'état actuel, mais telle qu'elle, elle donne une idée satisfaisante de l'importance de ces travaux.

La construction de ces usines n'a été en effet commencée qu'en décembre dernier, par la National Bridge Coy, du Canada, et dès le premier juillet prochain, une équipe nombreuse d'ouvriers aura commencé à travailler pour le propre compte de MM. Lyall.

C'est une preuve incontestable des progrès que nous faisons chaque jour en fait de travaux en acier.

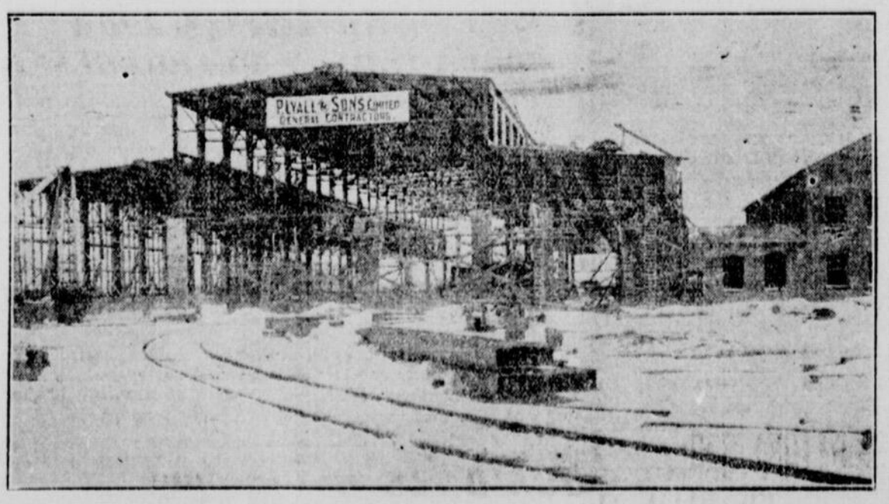
La chambre des machines, la salle des générateurs et les autres édifices spéciaux emploieront trois équipes d'ingénieurs et tout leur personnel d'ouvriers.

La structure principale qui a plus de 400 pieds de longueur, sera complètement fermée dans le cours de cette semaine. Les générateurs et autre machinerie seront installés durant le cours des mois d'avril et de mai.

C'est presqu'un tour de force que d'être parvenu à élever, en plein hiver et en si peu de temps, des usines où dans quelques semaines près de deux mille ouvriers trouveront du travail.

N'est-ce pas là le commencement d'une nouvelle cité industrielle destinée à développer encore le territoire et augmenter la population, de la métropole ?

On est actuellement en train de terminer, aux bureaux de la National Bridge Coy, chambre 12 édifice Coristine, les derniers plans des usines Lyall qui produiront par mois, une moyenne de 1500 à 2000 tonnes d'acier pour construction d'édifices et de ponts.



LES USINES METALLURGIQUES DE MM. PETER LYALL ET FILS, A LA LONGUE-POINTE. Vue de l'atelier principal dont la construction commencée en décembre sera achevée au mois de juillet. (Cliché du Photographe de la PATRIE.)

LE NETTOYAGE DES TROTTOIRS

ON APROUVERA LA DEMANDE D'ARGENT FAITE PAR LES CONTROLEURS, MAIS ON FERA REMARQUER QUE LE NOUVEAU SYSTEME EST SEMBLABLE A L'ANCIEN.

De vives protestations ont été enregistrées, ce matin, au caucus des échevins, contre les rapports des contrôleurs recommandant de prendre $20,000 sur le fonds de réserve pour faire face aux frais d'entretien des trottoirs, alors que l'argent demandé a déjà été dépensé, sans l'autorisation du conseil. Le rapport sera approuvé, mais il y aura discussion. Une autre rapport recommandant le virement d'une somme de $30,000 à même le fonds consacré à l'arrosage des rues, cet été, sera aussi approuvé, mais, l'échevin L.-A. Lapointe tiendra à faire enregistrer que le Bureau de Contrôle a recours aux expédients pour lesquels l'ancien régime a été trop blâmé.

L'INSCRIPTION EST RENVOYEE

ECHO JUDICIAIRE D'UNE COLLISION DE YACHTS ARRIVEE L'ETE DERNIER.

M. le juge Bruneau a rendu jugement, ce matin, dans la cause de M. J.-A. Scott, contre M. Jean Versailles et a renvoyé l'inscription pour jugement de ce dernier.

Le 14 août 1910, le yacht de M. Versailles, le "Grégoire VIII," allant à une vitesse de 30 milles à l'heure, rencontrait une chaloupe où se trouvait M. Scott. Allant à une vitesse semblable, avec sa proue 3 pieds au-dessus de l'eau, le yacht de M. Versailles ne fit qu'un saut pardessus l'autre embarcation, qu'il éventra affreusement. M. Scott poursuivit M. Versailles et l'action fut arrêtée, à la suite d'un règlement.

Une inscription pour audition ayant été produite, en dépit de ce règlement, M. le juge Bruneau, à la demande de M. Lamothe, jr., de la société légale Lamothe et Saint-Jacques, les avocats de M. Scott, a rayé cette inscription.

ON ANNULERAIT SON ENGAGEMENT

L'EX-SECRETAIRE DE ST-LOUIS SE HEURTE A L'OPPOSITION DU CONSEIL DE VILLE.

Le conseil de ville refusera, cet après-midi, de ratifier l'engagement de M. A.F. Vincent, ex-secrétaire-trésorier de la ville St-Louis, pour l'année courante, au salaire de $1,833, ainsi que le recommande le Bureau de Contrôle.

Au caucus des échevins, ce matin, il a été établi que le nom de M. Vincent avait été rayé du budget de 1911, par le conseil et qu'il n'y avait pas à revenir sur cette décision, mais comme le trésorier de la ville avait omis de notifier M. Vincent de son renvoi, il a été résolu de donner un avis de trois mois à M. Vincent, à compter du 1er février, c'est-à-dire qu'au 30 avril ses services ne seront plus requis.

Le rapport des contrôleurs sera amendé en conséquence et l'on en est arrivé à cette conclusion, après une discussion très mouvementée qui a duré plus d'une heure.

L'ASSOCIATION DES CITOYENS

ELLE PRENDRA EN CONSIDERATION, DES CETTE APRES-MIDI, LES DEMISSIONS DE PLUSIEURS DE SES DIRECTEURS.

Le Comité de l'Association des Citoyens aura, cet après-midi, une réunion très importante, car il aura à considérer les démissions de quelques-uns de ses principaux directeurs, surtout celle de son président, M. Hormisdas Laporte.

La démission de M. Laporte est connue depuis quelques jours, la PATRIE l'ayant annoncée exclusivement, la semaine dernière. Depuis, deux directeurs ont déclaré avoir abandonné depuis longtemps l'association dont ils n'ont plus le temps de s'occuper, disent-ils. Il y a un autre directeur à nommer à la place de M. Victor Morin, qui a été élu échevin de la cité de Montréal et a ainsi perdu ses droits de membre du Comité de l'Association.

Les directeurs de l'Association ont l'intention d'offrir la succession de M. Laporte à l'honorable sénateur Raoul Dandurand, mais on nous dit que M. Dandurand est peu disposé à accepter la position qui comporte une lourde tâche.

Samedi, dit la rumeur, quelques directeurs de l'Association se sont réunis et il a été décidé d'offrir la présidence à M. Dandurand.

Un représentant de la PATRIE a demandé, ce matin, à l'honorable M. Dandurand, ce qu'il pensait de la rumeur qui veut qu'on l'élise président de l'Association.

"Je n'ai absolument rien à vous répondre", nous a dit M. Dandurand. J'espère que M. Laporte reconsidèrera sa décision et qu'il n'abandonnera pas la présidence de l'Association".

M. Laporte nous a déclaré, de son côté, qu'il insisterait pour que sa démission fût acceptée dès cet après-midi et il a ajouté que si l'Association lui choisissait un successeur, il en serait enchanté.

DERAILLEMENT SUR LE C. P. R. PRES DE ST-EUSTACHE

(Spécial à la PATRIE)

ST-EUSTACHE, 3. — Samedi soir le convoi de 6 heures, du C. P. R., a déraillé à St-Eustache, à cinq arpents du "Chicot". Personne n'a été blessé et le tender seul à subi d'importants dommages. Il a fallu plus de deux heures et demie pour déblayer la voie.

JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Sir Chas. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême a annoncé ce matin les jugements suivants:

Le Roi vs Laberge, appel accordé; Westmount vs M. L. H. & P. Co., appel rejeté. Le juge Idington, dissident; Ottawa Electric Ry Co. vs Clairmont, appel rejeté; Toronto Ry Co., vs Toms, appel rejeté; Canada Accident Ass. Co. vs H. Ames, appel rejeté. Le juge Anglin dissident; Walker vs C. P. R., appel accordé.

TROIS MORTS SUBITES

Mlle Marie Exarine est morte subitement hier au boulevard Rosemont, à l'âge de 64 ans.

Mlle Sarah McDonald, 79 ans est morte subitement hier au No 1589, rue St-Hubert.

Alfred James Masterton, de New-York, est mort pendant qu'il rendait visite à son beau-frère au No 846, rue Cartier.

Le coroner a disposé de ces cas sans jury.

ACCIDENT AU NAVIRE AERIEN "PARSEVAL V"

(Service spécial de la PATRIE)

HALBERSTADT, Saxe, 1— Le ballon dirigeable "Parseval V" a fait une périlleuse descente pendant une tempête, hier. L'équipage a été obligé de déchirer l'enveloppe et le navire aérien s'est écrasé en tombant.

Le "Parseval V" transportait des passagers à Berlin, à la place du "Parseval IV" qui se brisa dans une collision à Johnannsthal.

BAGARRE ENTRE POLONAIS

Au cours d'une bagarre dans une pension polonaise, samedi soir, Moses Wicker a reçu un coup de couteau dans le côté gauche de la figure qui a nécessité son transport à l'Hôpital Général. Le prétendu assaillant de Wicker, William Wilkinson, a été traduit cet avant-midi, devant le magistrat Lanctôt, accusé de voies de fait graves. Il a plaidé non coupable. Enquête le 11.

ON L'ACCUSE DE TENTATIVE DE SUICIDE

Mme Marie Proven, 52 ans, a été arrêtée hier après-midi à son domicile, No. 20, rue Visitation par le constable Smith et a été conduite au poste de la rue Craig-Est, et de là aux quartiers généraux, sous l'accusation de tentative de suicide. Elle avait absorbé du vert de Paris, mais en quantité insuffisante ; un médecin lui administra un émitif et obtint le résultat désiré.

Ses parents doivent demander au recorder qu'il la fasse examiner relativement à son état mental.

INCENDIE AU MAGASIN BROUZ

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — Un incendie s'est déclaré samedi soir dans le magasin de H. Brouz, coin des rues Somerset et Bronson, et a causé des pertes pour $3,000 à l'édifice appartenant à F.-W. Burns, couvertes par $2,500 d'assurances. L'assortiment, évalué à $18,000 a été considérablement endommagé par l'eau et la fumée. Les assurances couvrent les pertes. Les pompiers ont travaillé quatre heures avant de maîtriser l'incendie.

LE CAS REEL DE LA FAMILLE THIBAULT

LA SOCIETE SAINT-VINCENT DE PAUL, SECTION DU SACRE-COEUR, PROTESTE CONTRE DE FAUSSES ASSERTIONS.

Une délégation de la section du Sacré-Cœur de la Société St-Vincent de Paul, composée de son président, M. F.-X. Chartier, de son dépositaire M. Joseph Desrochers, et d'un autre de ses membres, M. Olivier Archambault, s'est présentée à la rédaction de la PATVIE, ce matin, pour protester contre un article à sensation que publiait vendredi soir, un confrère au sujet de la femme Alexina Thibault.

Cet article contre lequel a même déjà protesté la section du Sacré-Cœur, à sa réunion d'hier après-midi, avait pour but d'apitoyer ses lecteurs par un tableau sombre et lamentable, sur le cas de la femme Thibault.

Celle-ci serait abandonnée dans le logis de la rue Montcalm portant le No 536 d'où un implacable propriétaire voudrait l'en chasser parce qu'elle ne peut payer son loyer. Elle ne pourrait placer ses enfants dans aucune maison et pendant que son mari, une espèce de brute, est enfermé en prison, elle n'aurait pas de quoi les réchauffer et les nourrir.

Le président de la section du Sacré-Cœur nous a dit que ces pauvres malheureux avaient été visités plusieurs fois par les membres de la St-Vincent de Paul et qu'on leur avait donné toutes les provisions dont ils avaient besoin et même que l'on avait offert à Mme Thibault une position. Mais celle-ci a refusée d'accepter cette offre.

A plusieurs reprises, les enfants furent placés, mais leur mère les rappela toujours à elle.

De plus, son mari a causé des dégâts dans l'immeuble où sa famille habite et c'est la raison pour laquelle le propriétaire a voulu les renvoyer, après avoir payé lui-même l'eau pour son locataire qui ne la payait pas.

Un médecin, le Dr Robichaud et la sœur Béatrice ont soigné et secouru la femme et les enfants.

S'ils sont abandonnés des parents ils sont secourus par la Société St-Vincent de Paul qui a dépensé pour ses pauvres, depuis Noël, la somme de $917.

UNE TAXE JUGEE CONSTITUTIONNELLE

M. le juge Archer a renvoyé, ce matin, l'action intentée par le sauvage "Otsitateken" alias Lahache, de Caughnawaga, contre la ville de Lachine, pour faire infirmer une condamnation de $3 prononcée contre lui par la cour du recorder de cette municipalité, parce qu'il n'avait pas payé la taxe de $3 imposée sur ceux qui vont travailler à Lachine sans y résider.

Le demandeur prétendait que cette taxe n'était pas constitutionnelle. M. le juge Archer a décidé qu'elle était parfaitement constitutionnelle.

L'INCENDIE DE LA RUE ST-ANDRE

L'incendie qui a éclaté dant la nuit de mercredi à jeudi sur la rue Saint André, a causé quelques milliers de dollars de dommages et c'est le logement de Mme Laliberté, qui a été le plus endommagé. Celle-ci occupait le troisième étage de la maison et c'est un de ses pensionnaires, M. Napoléon Charbonneau, qui s'est aperçu du feu. Il a éveil'é tous les occupants des trois logements et a appelé les pompiers par téléphone.

Les flammes avaient déjà consumé une partie de la maison lorsque les pompiers sont arrivés.

Madame Laliberté a subi des dommages pour plus de $1500 et ses pensionnaires ont perdu tous leurs effets Les occupants des logements du deuxième et du troisième ont aussi perdu des effets pour quelques centaines de dollars

LE DIFFEREND A PROPOS DES SOIRS DE FERMETURE

M. J.-B.-E. Poirier, président de la Société de la Fermeture de bonne heure, nous a déclaré, ce matin, au cours d'une interview que les déclarations du secrétaire de l'Union du Commerce, à la dernière assemblée des épiciers, étaient absolument erronées.

Il est faux que la Fermeture de Bonne Heure fasse circuler une requête à l'effet de demander une demi-journée de congé par semaine dans les magasins. La requête qui est déjà signée par nombre de marchands se lit ainsi:

"Nous soussignés, marchands de la Cité de Montréal, avons l'honneur de demander à votre honorable conseil de vouloir bien amender le règlement 328, intitulé "Règlement concernant la fermeture des magasins de bonne heure" en ajoutant dans la section 1 le mot "mardi" à la deuxième ligne, après les mots "à sept heures du soir", de façon à ce que cette clause se lise comme suit:

Section 1.—Les magasins dans la cité de Montréal seront fermés à sept heures du soir les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine, etc.

La section 2 devra aussi être amendée de façon à ce qu'elle se lise comme suit:

Section 2.—Les dispositions de la section 1 ne s'appliqueront pas aux mardis, mercredis ou jeudis précédant les fêtes suivantes, etc."

M. Poirier nous a dit qu'il répondrait aux autres déclarations de M. Chevalier à la prochaine séance de la Fermeture de Bonne Heure, qui aura lieu mercredi prochain.

Devant le magistrat Lanctôt ce matin, Mme Mary Proven a plaidé non-coupable à l'accusation de tentative de suicide. Le procès a été remis au 11 courant.

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr J. L. AUDET
1299 Ste-Catherine Est, près Dufresne.—Tél. Bel Est 6523. jno

ETABLIE EN 1885
A. JETTE & CIE
Courtiers, experts en propriété. Argent à prêter sur 1re et 2ème hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achat de Créances et avances d'argent sur liste de crédits.
669 rue Ontario Est, Coin Beaudry.
Téléphone Bell: Est 1768, Montréal.
276-1-j-s-jno

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 2916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
259-1-mr-v-jno

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—1.m.v—jno.

NAISSANCES

DANSEREAU — A St-Henri, le 31 mars 1911, au No 316 rue St-Philippe, épouse de M. Marc Hubert Dansereau, pharmacien, un fils baptisé Joseph-Jules-Jean-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Jules Ste-Marie, grands parents de l'enfant.

AVIS DE DECES

DESJARDINS — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 54 ans, 5 mois et 13 jours, Joseph Desjardins, époux de Dame Veuve Wilbrod Robert, née Marie-Louise Pichet.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 110 rue Panet, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les journaux de Boston sont priés de reproduire.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE — A Ville St-Paul, le 3 avril 1911, à l'âge de 22 ans et 8 mois, Armand Doré, fils bien-aimé de Alvarez Doré, contracteur.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 160 rue Galt, à 8.30 a.m. pour se rendre à l'église de St-Paul, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

GELINAS — A St-Aimé, le 2 courant, à l'âge de 94 ans, Pierre Gélinas, N.P., ex-membre parlementaire.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 10 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — En cette ville, le 2 courant à l'âge de 92 ans et 5 mois, Léon Gravel, rentier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Ludger Gravel, No 169 rue St-Hubert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

LAMARCHE — A Springfield, Mass., le 2 avril 1911, à l'âge de 48 ans, est décédée l'épouse du Dr C.-T. Lamarche, née Hermine L. de Montigny.

Les funérailles auront lieu à St-Vincent de Paul, le 5 courant, après l'arrivée du train de Québec.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN — En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 78 ans et 3 mois, Dame Elphic Labelle, épouse de feu Basile Pepin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 327 rue St-Germain, à 8 heures, pour se rendre à la gare Viger et de là à Ste-Rose, où le service sera chanté après l'arrivée du train.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

PORLIER — En cette ville, le 2 courant, à l'âge de 63 ans, Charles F. Porlier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 4 courant, à Chambly Bassin.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 288 rue Droiet, à 8 heures, pour se rendre à la gare Bonaventure.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Verdun, le 31 mars, à l'âge de 49 ans et 11 mois, Jules Trudeau, ex-clerc du marché St-Laurent et clerc du marché Bonsecours.

Les funérailles auront lieu mardi, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 357 rue Chemin de Lachine, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLIERES — En cette ville, le 2 avril courant, à l'âge de 25 ans et 7 mois, Marie-Louise-Eva Bernard, épouse de J.-H. Valliéres, employé civil.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 211 rue Christophe Colomb, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Stanislas, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

DECES A MONTREAL

AMIOT, Hervé, 20 ans, cigarier, 290 4me Ave., 190 St-Paul.

BOUCHER, Marguerite, 6 mois, enfant de Narcisse Boucher, tailleur, 396 rue Lasalle.

CHENIER, Roland, 1 an, enfant de Jos. Chénier, barbier, 2165 Boul. St-Laurent.

COTE, Roland, 7 mois, enfant de Henri Côté, électricien, 441 rue Wolfe.

DARAGON, Emilien, 1 mois, enfant de Alexandre Daragon, menuisier, 152 rue Verdun.

FOLEY, Catherine, 46 ans, 647 rue St-Paul.

FRANCOEUR, Lorenza, 1 an, enfant de Hubert Francoeur, peintre, 569 rue Cowan.

HUDON, Marcelline Gagnon, 55 ans, femme d'Adjutor Hudon, machiniste, 97 rue Lagauchetière Est.

JOUBERT, René, 26 ans, commis, 1073 rue Mont-Royal.

LAFOND, Armand, 1 mois, enfant d'Emile Lafond, journalier, 54 rue Lasalle.

LAMONTAGNE, Lumina Vézina, 57 ans, femme de Charles Lamontagne, barbier, 168 rue Chambord.

LANGLOIS, Jeannette, 5 ans, enfant de Gaudias Langlois, plombier, 416 rue Frontenac.

LAWRENCE, James, 2 jours, enfant de F.-D. Lawrence, entrepreneur, 226 rue Sherbrooke Ouest.

LEMLEY, Catherine Colgan, 73 ans, femme de Henry Lemley, 722 rue Chatelvoix.

McDONALD, Sarah, 78 ans, 1689 rue St-Hubert.

McDONALD, Alexandre, 3 mois, enfant d'Alexandre McDonald, chauffeur, 252 rue Richmond.

MESSIER, Gilberte, 9 mois, enfant de Arthur Messier, commis, 90 rue Palm.

MILLETTE, Germaine, 1 an, enfant de Jos. Millette, journalier, 695 rue Montcalm.

MOORE, Albert, 2 ans, enfant de Adélard Moore, boulanger, 653 rue Sanguinet.

MOREAU, Léo, 7 mois, enfant d'Albert Moreau, charretier, 611 rue Champlain.

MURPHY, Daniel, 56 ans, journalier, 395 rue Beaudry.

O'DONNELL, Mary Murphy, 62 ans, femme de James O'Donnell, 166 rue Colborne.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Joseph et la Rév. Marguerite Bourgeois, pour faveur obtenue avec promesse de publier. G.-V.

SITUATIONS VENDUES !
...mais on achète les olives Santa Maria.

Dr. Léon Archambault
295 rue Rachel, coin St-Denis, Montréal. | Téléphone Bel-Louis 873
DENTISTE
L-S-1 an